

Document de référence) 2000



Partagez
notre
vision
de l'avenir

Sommaire

	pages
Profil d'Essilor	3
Les chiffres-clés	4
Message de Xavier Fontanet et Philippe Alfreid	6
L'optique ophtalmique : des produits de haute technologie	9
Essilor, numéro un mondial en verres correcteurs	11
La maîtrise des hautes technologies	14
Des parts de marché équilibrées dans tous les canaux de distribution	19
Les grands partenariats	26
Essilor, une entreprise responsable	33
Essilor en bourse	41
Rapport de gestion	47
Comptes consolidés	55
Comptes sociaux	92
Informations complémentaires	127

ESSILOR INTERNATIONAL
Compagnie Générale d'Optique

Siège social et direction générale
147, rue de Paris
94227 Charenton-le-Pont Cedex (France)
Tél. 33 (0)1 49 77 42 24
Télécopie 33 (0)1 49 77 44 20
www.essilor.com

Information financière :
Nicole Micheletti
Tél. 33 (0)1 49 77 42 16
Télécopie 33 (0)1 49 77 43 24
e-mail : michelen@essilor.fr



Profil d'Essilor

- ▶ Numéro un mondial de l'optique ophthalmique : numéro un en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique Latine, numéro deux en Asie, numéro trois au Japon.
- ▶ L'un des Groupes français les plus mondiaux avec une présence dans cent pays.
- ▶ Un chiffre d'affaires proche de deux milliards d'euros, réalisé dans sa quasi-totalité en verres pour la correction de la vue.
- ▶ Quatre-vingt-dix pour cent du chiffre d'affaires répartis à parts égales entre l'Europe et l'Amérique du Nord.
- ▶ Des partenariats avec des acteurs mondiaux comme les Groupes américain PPG et japonais Nikon.
- ▶ Des marques à forte notoriété : verres progressifs Varilux®, dont la cinquième génération a été lancée en 2000 sous la marque Varilux® Panamic®, verres en polycarbonate Airwear®, verres Crizal® ...
- ▶ Vingt-deux mille collaborateurs dans le monde.
- ▶ Une relation permanente avec les deux cent mille professionnels de l'optique du monde entier.

Repères chiffrés

(en millions d'euros)	2000	1999	%
Chiffre d'affaires	1 978,4	1 661,8	+ 19
Résultat d'exploitation	274,1	228,9	+ 20
Marge opérationnelle	13,9 %	13,8 %	
Résultat net (part du Groupe)	135,4	120,8	+ 12
Résultat net par action	12,95	11,63	
Autofinancement	273,4	240,9	+ 14

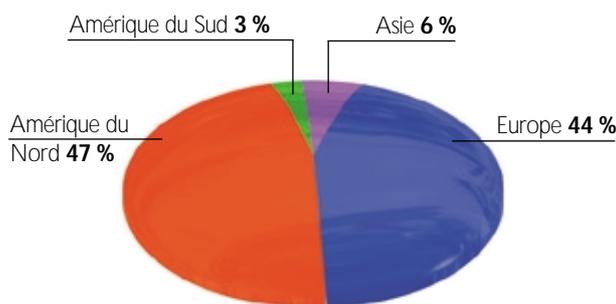
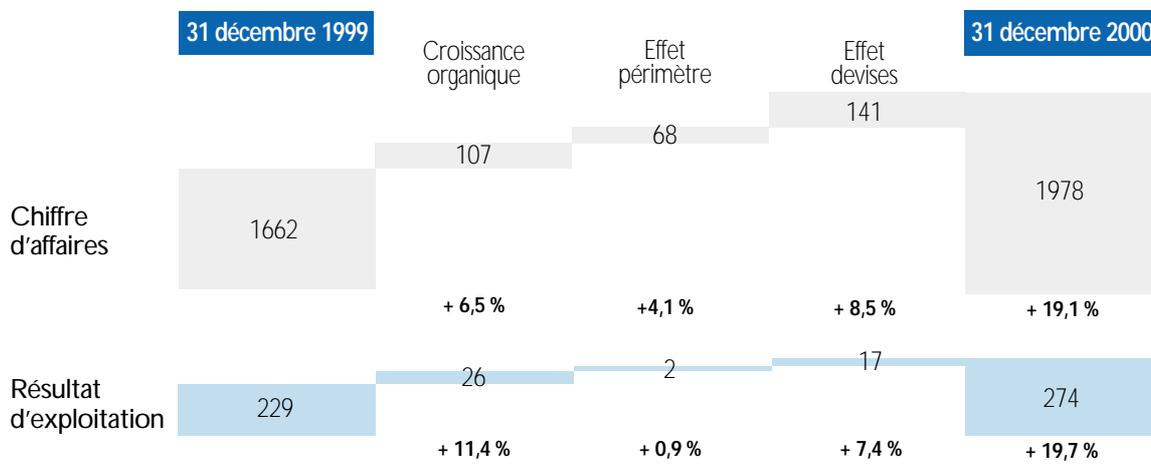


Les chiffres-clés

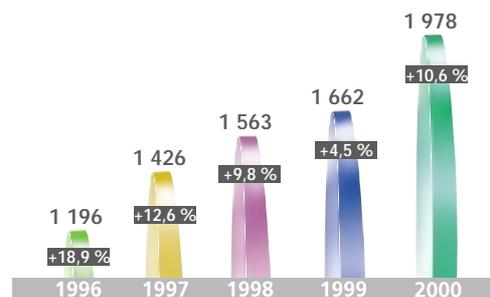
en millions d'euros
sauf données par action

	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	1 978	1 662	1 563
Résultat d'exploitation	274	229	224
Marge opérationnelle	13,9 %	13,8 %	14,3 %
Résultat net (part du Groupe)	135	121	120
Investissements industriels nets	158	149	130
Investissements financiers	335	43	88
Autofinancement	273	241	216
Dette nette / fonds propres	44,5 %	14,2 %	15,2 %
Résultat par action	12,95	11,63	11,92
Dividende net par action	3,90	3,40	3,20
Rentabilité des capitaux propres	12,9 %	10,5 %	12,9 %
Rentabilité des capitaux investis	16,6 %	16,1 %	19,2 %

Croissance du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation

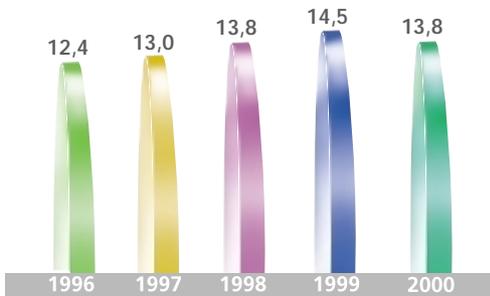
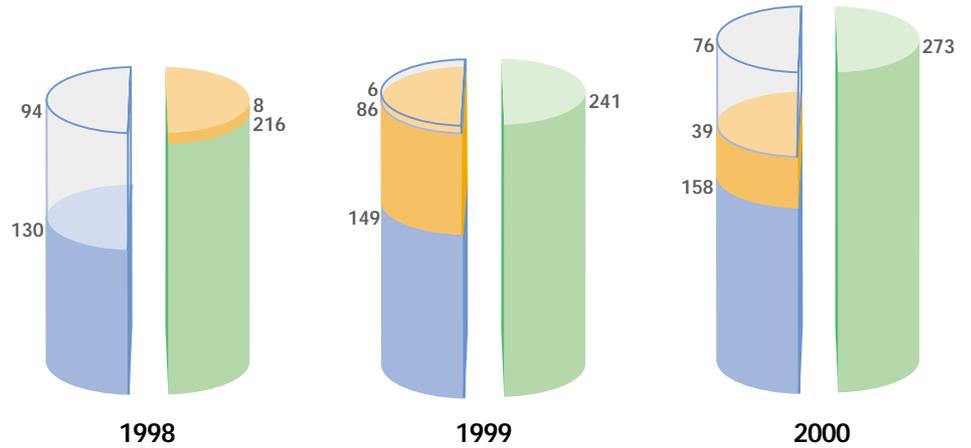
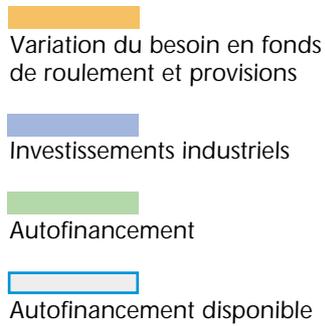


Répartition du chiffre d'affaires par marché

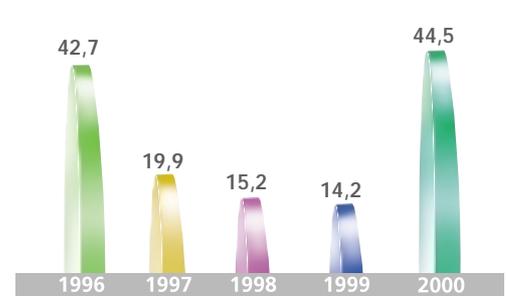


Chiffre d'affaires et croissance à devise constante

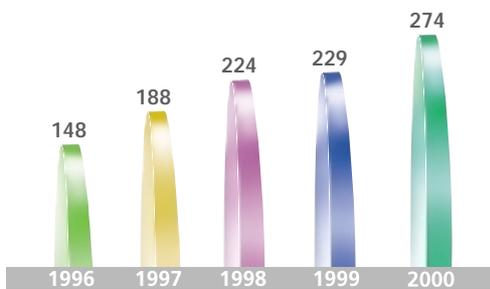
Autofinancement



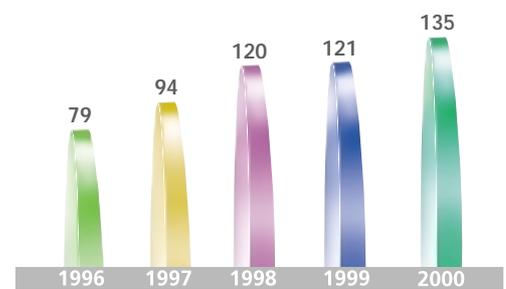
Autofinancement / chiffre d'affaires (%)



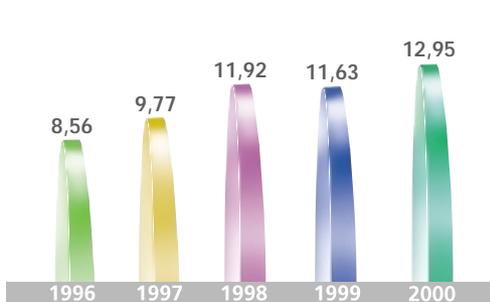
Endettement net / capitaux propres (%)



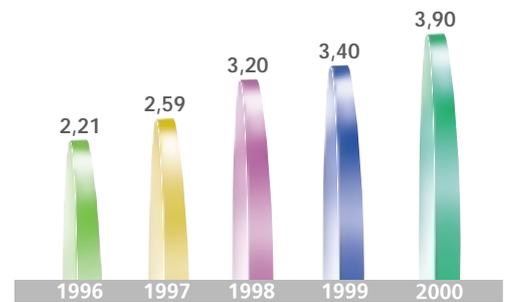
Résultat d'exploitation



Résultat net (part du Groupe)



Résultat net par action



Dividende net par action



L'année 2000 a été une année clé pour Essilor

Message de Xavier Fontanet et

Le chiffre d'affaires, dont la répartition est aujourd'hui très proche de celle du produit intérieur brut mondial, atteint le niveau record de près de deux milliards d'euros avec une croissance de 20 % du résultat d'exploitation, légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires.

Notre part de marché au plan mondial se situe maintenant à 25 % en valeur avec des parts de marché oscillant entre 20 % et 40 % dans chacun des quarante principaux pays développés.

Pour le vingt-cinquième anniversaire de l'introduction en bourse d'Essilor, nous avons organisé harmonieusement la recomposition du capital à la suite de la décision de la Compagnie de Saint-Gobain de céder les 32 % de nos actions qu'elle détenait.

Mais le plus important pour nous est de dire à nos actionnaires qu'Essilor continue à se construire quotidiennement, comme une vraie société internationale, à forte culture, très ouverte et particulièrement adaptée au nouveau siècle.

Au cours des vingt-cinq dernières années, la capitalisation boursière a été multiplié par cent, alors que, pendant la même période, le chiffre d'affaires a été multiplié par vingt.

Sur le terrain, que d'étapes ont été franchies !

► dès la création d'Essilor en 1972, la conquête de l'Europe a été achevée

► au début des années 70, Essilor a posé ses jalons aux Etats-Unis. A l'est, les ventes du verre organique Orma ont commencé et à l'ouest celles du verre progressif Varilux

► dans le même temps, Essilor a entamé une politique de délocalisation de sa production de verres finis en Asie et au Mexique. Le marché brésilien a été ouvert en 1986

► l'année 1990 a été marquée par un accord de joint-venture avec l'un des premiers groupes chimiques mondiaux, le Groupe américain PPG Industries, pour développer les verres organiques à teintes variables Transitions

► en 1995, Essilor est entrée dans le domaine des verres en polycarbonate par l'achat de la Société américaine Gentex Optics

► une nouvelle étape a été franchie en 1996, avec la décision d'intervenir dans le marché de la prescription aux Etats-Unis. Les laboratoires indépendants acquis par Essilor représentent aujourd'hui près de 30 % de ce marché

► la fin du siècle a été marquée par l'accélération en Chine, en Inde, en Australie et en Nouvelle-Zélande

► enfin, la conclusion d'un accord de joint-venture avec le Groupe japonais Nikon a donné à Essilor l'accès au marché japonais et à des technologies particulièrement performantes en optique ophtalmique.

Philippe Alfroid



Xavier Fontanet
Président-Directeur général



Philippe Alfroid
Directeur général

Essilor couvre aujourd'hui le monde avec 18 usines, 160 laboratoires de finition et 70 réseaux de distribution, deux joint-ventures majeures avec les Groupes PPG Industries et Nikon Corp. et deux joint-ventures récentes, l'une pour le développement de lunettes informatives et l'autre pour la mise en place d'un portail internet aux Etats-Unis.

Un tel ensemble capillaire ne peut se développer qu'avec des femmes et des hommes ayant compris et intégré dans leur travail quotidien les principes de décentralisation et de responsabilité. La confiance que vous pouvez avoir dans notre Groupe repose sur eux ; ce sont eux qui feront le développement en ce début du vingt-et-unième siècle.

Avec 38 % des effectifs en Europe, 40 % en Amérique du Nord et 22 % dans le Reste du Monde, nous découvrons tous les jours les talents de chaque peuple et nous les mettons à l'œuvre dans le Groupe.

La recherche et le développement constituent l'un des domaines où l'échange est le plus porteur de progrès.

En effet, les grandes innovations en optique ophtalmique ont pris naissance dans chacun des continents :

► à l'Europe et à Essilor revient l'invention du verre organique et du verre progressif pour presbytes,

► aux Etats-Unis, le polycarbonate et le photochromisme,

► au Japon, les très hauts indices et les traitements de surface.

Voulant tirer le meilleur parti de ce foisonnement et améliorer sans cesse les performances des produits, Essilor a adopté une politique de recherche encourageant les initiatives internes, mais a également fait appel à des compétences extérieures au Groupe dans le contexte de joint-ventures ou d'acquisitions.

Nous avons aujourd'hui des centres de recherche dans chaque continent. Cette approche est très représentative de notre pragmatisme et de notre adaptation à la réalité du terrain. Nous avons appris à écouter et à découvrir les talents à l'extérieur lorsque nous ne les avons pas nous-mêmes.

Nous avons appris l'art du travail dans une joint-venture ; il faut comprendre l'autre pour bien travailler avec lui. Notre coopération avec PPG dans Transitions Optical Inc. a été la première expérience à grande échelle.

Ainsi l'année 2000 a vu le démarrage réussi de notre joint-venture avec le Groupe japonais Nikon. Nous avons constitué une véritable équipe dont la motivation et la cohésion sont exemplaires et qui nous ont apporté des résultats conformes à notre attente en raison d'une profusion de lancements de nouveaux produits et d'une présence active sur le marché japonais.



Les talents immenses de notre partenaire et de ses équipes apportent une contribution essentielle au capital humain d'Essilor.

L'année 2000 restera également celle d'une évolution importante dans la structure de notre capital ; en effet, au mois de mai, la Compagnie de Saint-Gobain nous a fait part de sa décision de céder l'intégralité de sa participation.

L'opération de reclassement, conjuguée à un rachat par Essilor de 7 % de ses actions, s'est remarquablement bien déroulée. Il faut y voir la preuve de l'efficacité des marchés financiers et de la lisibilité de notre positionnement stratégique.

Le placement a été souscrit à hauteur de 90 % par des investisseurs institutionnels français et internationaux de grande qualité, avec lesquels nous avons un contact régulier et fructueux. Le succès de l'Offre à Prix Ouvert portant sur 10 % de l'émission témoigne, si cela était nécessaire, de la fidélité de notre base d'actionnaires individuels français.

Après cette opération, les actionnaires extérieurs, environ 70 000, détiennent 90,5 % du capital et 85 % des droits de vote, tandis que les actionnaires internes, salariés actifs et retraités, représentent, au travers d'une structure commune Valoptec International, le premier groupe d'actionnaires avec 8,5 % des actions et 15 % des droits de vote, Essilor détenant 1% de ses actions.

Dans le contexte des règles du gouvernement d'entreprise, la nouvelle répartition du capital nous a conduits à élargir la place que nous donnons dans le Conseil d'administration aux administrateurs indépendants.

Nous avons fait appel à des personnalités qui ont bien voulu nous faire bénéficier de leurs compétences dans le domaine de l'informatique, de la finance et de la connaissance des marchés internationaux.

Les actionnaires salariés continuent d'être représentés au sein du Conseil afin d'apporter leur connaissance du Groupe acquise en France, aux Etats-Unis et à l'international.

Au cours des dix dernières années, nous avons recentré l'activité du Groupe sur les verres correcteurs dont la part de marché a doublé pour atteindre aujourd'hui 25 %. C'est ainsi que nous avons cédé les montures, et en février 2001, l'optique de contact.

Pendant cette période, les impératifs de rentabilité n'ont pas été oubliés pour autant : la marge opérationnelle a ainsi été portée de 8 % à 14 % et l'autofinancement de 10 % à 14 % du chiffre d'affaires.

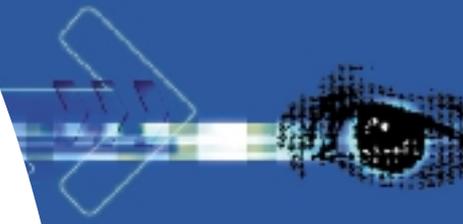
La décennie qui s'ouvre verra Essilor participer à la nécessaire consolidation du secteur de l'optique ophtalmique et à la transformation du marché par une offre aux consommateurs de produits toujours plus performants. Nous continuerons de tenir compte d'un équilibre favorable à nos actionnaires entre rentabilité et développement à long terme.

Avec une présence mondiale en croissance régulière, sur un marché aux fondamentaux solides que nous enrichissons quotidiennement, forts de l'appui du Conseil d'administration et de nos équipes, nous vous confirmons notre confiance pour les années qui viennent et nous vous remercions de votre fidélité.

Xavier Fontanet
Président-Directeur général

Philippe Alfroid
Directeur général

L'optique ophtalmique: des produits de haute technologie



VARILUX®



Airwear®



Crizal®



Sous l'impulsion d'Essilor, les verres pour la correction de la vue tendent à devenir de plus en plus légers, de plus en plus invisibles et de plus en plus résistants aux chocs.

Les consommateurs apprécient de porter cette nouvelle génération de verres correcteurs qui leur procure une vision améliorée et un plus grand confort, quels que soient leur défaut de vue et les conditions d'utilisation de leurs lunettes.

Ce résultat a pu être obtenu grâce à des innovations technologiques majeures qui concernent toutes les dimensions du verre : matériaux, surfaces optiques et traitements. Essilor investit 4 % de son chiffre d'affaires en recherche afin de se positionner à la pointe de toutes les technologies concernant l'optique.

Depuis la conception par Essilor du verre Orma en matière organique dans les années soixante, les verres organiques remplacent progressivement les verres minéraux ; dans les pays industrialisés, cette substitution représente aujourd'hui 80 % du marché.

Dans ce domaine des matériaux, à côté d'un monomère traditionnel développé par le Groupe PPG, le CR 39, les innovations ont porté sur l'utilisation de matériaux à moyens et hauts indices de réfraction, tel le polycarbonate, qui ont permis un allègement considérable du verre dont le poids moyen, en dix ans, est passé de 19 grammes à 12 grammes.

L'accord passé en 1999 avec le Groupe Nikon donne à Essilor l'accès à des matériaux d'indices de plus en plus élevés.

Pour la correction de la presbytie, les surfaces progressives, mises au point par Essilor dans les années 60 sous la marque Varilux, tendent à remplacer les verres unifocaux et doubles foyers ; le presbyte obtient ainsi une vision parfaite centrale et périphérique, de près comme de loin.

Dans un souci de confort et de transparence, des traitements de surface peuvent être appliqués aux verres : anti-reflets, anti-rayures, anti-salissures et anti-buée, sur tous les types de matériaux et pour toute correction .

Les verres à teinte variable Transitions, fruit de la collaboration entre PPG et Essilor, ajoutent au confort et à la protection des yeux.

Quelques repères

- ▶ Un verre organique sur trois vendus dans le monde est un verre Essilor, soit 1,6 milliards de verres vendus depuis le lancement du verre Orma en 1971.
- ▶ Un verre progressif sur deux vendus dans le monde est un progressif Essilor, soit 40 millions de verres progressifs vendus par an et 235 millions depuis les années 60.
- ▶ Lancée en février 2000, la cinquième génération des verres progressifs, Varilux Panamic, a déjà conquis plus d'1,5 millions de personnes. Chaque minute, quatre nouveaux consommateurs choisissent Varilux Panamic.
- ▶ En février 2001, Essilor a passé le cap des 50 millions de verres Crizal vendus depuis 1993.

Le marché mondial représente 850 millions de verres correcteurs, dont la moitié dans les pays développés et l'autre moitié dans les pays émergents, soit en valeur 7 milliards d'euros. Une personne sur cinq dans le monde porte des lunettes.

Ce marché est à 90 % un marché de renouvellement. Le délai de remplacement des verres varie entre deux et quatre ans.

La croissance moyenne du marché est de 4 % par an, combinant une faible croissance des produits standards et des croissances à deux chiffres des produits sophistiqués.

Essilor, numéro un mondial en verres correcteurs

Avec un chiffre d'affaires proche de deux milliards d'euros et une production annuelle de 160 millions de verres, organiques dans leur quasi-totalité, Essilor occupe une position de numéro un mondial : sa part de marché est estimée à 25 % en valeur et 19 % en volume.

Cette position mondiale a été acquise grâce à une politique permanente d'innovation technologique

et à des partenariats stratégiques majeurs, dans tous les segments en croissance de l'industrie :

- ▶ matériaux à indices élevés, tel le polycarbonate,
- ▶ verres progressifs pour presbytes,
- ▶ verres à teinte variable et traitements.

Il s'agit de produits à valeurs ajoutées, dont la promotion s'articule autour de trois marques mondiales fortes :

VARILUX

Verres progressifs

Airwear

Verres en polycarbonate

Crizal

Verres à traitements multiples

Essilor bénéficie également de la notoriété de marques issues de ses partenariats avec les Groupes PPG et Nikon :

Transitions®

Verres à teinte variable

Transitions® est une marque déposée de Transitions Optical Inc.



Verres haut de gamme

Nikon® est une marque déposée de Nikon Corporation.



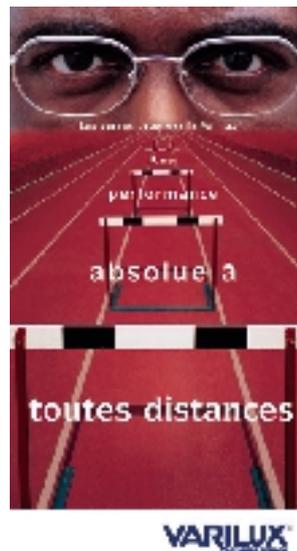
VARILUX PANAMIC le succès mondial d'un produit majeur

Varilux Panamic offre une totale liberté de vision, grâce à l'optimisation de la vision périphérique et à une adaptation immédiate. Les bénéfices offerts par Varilux Panamic sont le résultat d'une conception unique. L'ensemble de la vision respecte ainsi parfaitement l'espace visuel du porteur. Présent dans plus de 70 pays, Varilux Panamic peut être réalisé dans 13 matériaux différents, dont un ultra haut indice 1,67.

Le résultat d'une étude réalisée en novembre 2000 auprès de 1 000 professionnels européens et américains montre que, neuf mois après son lancement, Varilux Panamic a déjà fait ses preuves. Il est considéré comme le meilleur verre progressif du marché.

Le succès du projet Varilux Panamic est avant tout un succès d'équipe. La recherche et développement, le marketing, la production, la logistique et les équipes commerciales ont contribué, par des actions coordonnées, à faire de ce lancement une réussite, grâce à des échanges fructueux entre les différentes compétences internationales du Groupe. Les trois centres de recherche, neuf sites de production, ainsi que quatre sites pilotes de prescription ont été impliqués.

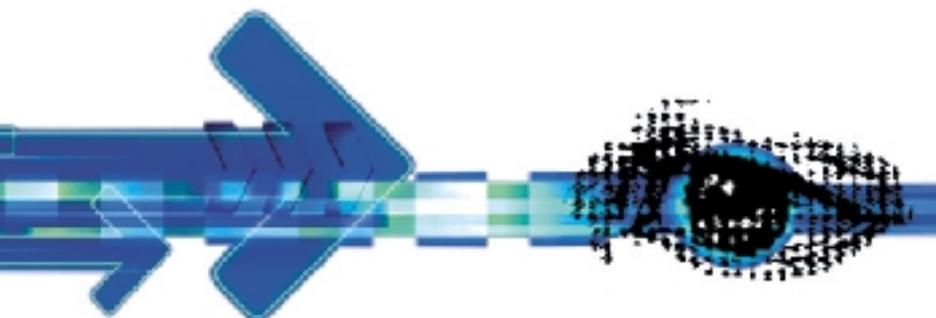
L'innovation ne peut être dissociée du marketing. Dès janvier 2000, la campagne de lancement débute avec un message unique, chaque pays



adaptant ensuite ses propres campagnes en fonction de ses spécificités. En Europe et en Amérique du Nord, près de 40 000 professionnels ont participé aux événements entourant le lancement. Cette promotion a été complétée par des campagnes de publicité professionnelle et grand public.

En 2001, la promotion de la marque Varilux se poursuit. Une nouvelle campagne grand public "Free the presbyopic Six" vient de démarrer aux Etats-Unis. Très bien relayée par les professionnels, la campagne constitue une approche promotionnelle visant à attirer l'attention des presbytes, notamment la génération du "baby-boom", sur la solution idéale que constitue la gamme Varilux pour corriger la presbytie.

En France, des campagnes de télévision et de radio ont permis tout au long du mois de février 2001 d'expliquer de façon pédagogique ce qu'est la presbytie, comment elle peut être corrigée et de réaffirmer le leadership d'Essilor sur le marché de la presbytie.





Le succès toujours plus grand des verres CRIZAL

Traités anti-rayures, anti-reflets et anti-salissures, les verres Crizal continuent d'accroître leur notoriété, notamment aux Etats-Unis où ils sont devenus le premier anti-reflets d'un marché en plein développement pour les traitements.

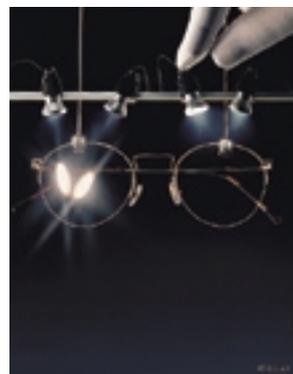
AIRWEAR s'enrichit d'une offre TRANSITIONS

Essilor est entré dans le domaine du polycarbonate en 1995 : l'acquisition de la Société américaine Gentex Optics lui a donné l'accès à ce matériau nouveau, déjà très connu sur le marché américain pour sa résistance exceptionnelle aux chocs.

Afin de remédier à sa rayabilité, les chercheurs d'Essilor ont développé un vernis durcissant, le plus dur du marché, et ont adapté au polycarbonate la technologie anti-reflets des verres Crizal. Ainsi Essilor a transformé une nouvelle fois un produit standard en produit haut de gamme, appelé Airwear.

Lancés en Europe, il y a trois ans, puis aux Etats-Unis, les verres Airwear bénéficient d'une notoriété remarquable tant auprès des professionnels que des consommateurs, parce qu'ils combinent légèreté, incassabilité, résistance aux rayures et coupure aux ultra-violets.

Il manquait à ce produit une version Transitions : elle existe depuis cette année. En collaboration avec la joint-venture Transitions, Essilor vient de lancer le verre en polycarbonate à teinte variable Airwear Transitions.



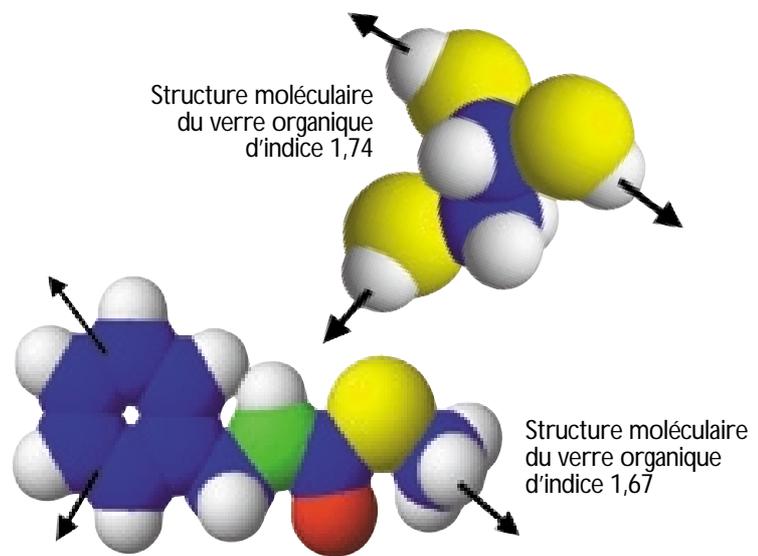


La maîtrise des hautes technologies

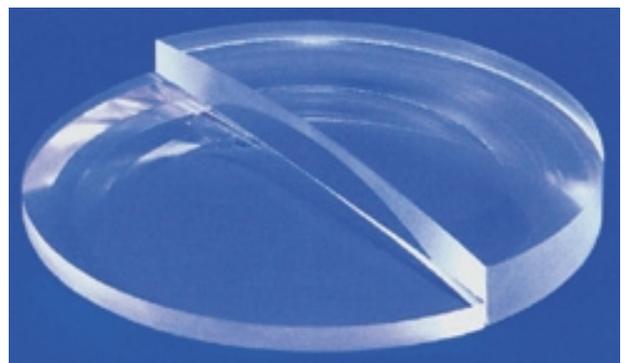
Essilor s'appuie sur une politique d'innovation permanente liée à toutes les dimensions du verre, représentant un budget annuel de 4 % du chiffre d'affaires. Une équipe de 450 chercheurs en France, aux Etats-Unis et au Japon assure un renouvellement et une amélioration constante de la gamme de produits ; la moitié du chiffre d'affaires est réalisée avec des produits datant de moins de 5 ans et un tiers avec des produits datant de moins de 3 ans.

Au cours des dix dernières années, les grandes innovations ont porté sur les verres en polycarbonate Airwear, deux générations successives de verres progressifs Varilux Comfort et Varilux Panamic, une combinaison de traitements, sous l'appellation de verre Crizal, ainsi que sur trois générations de verres à teinte variable Transitions.

Dans le domaine des matériaux, l'évolution s'est faite à partir du matériau organique de base, le CR 39 (indice 1,502), vers des indices de plus en plus élevés réduisant l'épaisseur du verre : moyens indices 1,56, hauts indices (1,60 dont le polycarbonate), ultra hauts indices (1,67 et 1,74) nés de la collaboration avec Nikon.



Les verres organiques en CR 39 ont donné lieu depuis leur origine à la mise au point de vernis anti-rayures qui garantissent la durabilité du verre contre les agressions des particules abrasives de poussière et des frottements d'objets divers. Ces vernis ont été adaptés aux matériaux à indices élevés (moyens indices et hauts indices qui, plus fragiles, bénéficient tous d'un traitement durcissant, et notamment le polycarbonate).



Gain d'épaisseur entre le verre organique 1,74 et un verre standard.

La dernière génération des vernis anti-rayures a considérablement amélioré la fiabilité du traitement.

Les traitements anti-reflets apportent aux verres une transparence absolue et durable avec des qualités optiques améliorées par suppression des reflets parasites.

Les traitements anti-salissures réduisent l'adhérence du verre aux corps gras et à l'eau. Ces traitements sont issus de techniques utilisées dans la fabrication de composants pour l'électronique qui consistent à enduire la surface avec un revêtement qui lui donne les propriétés oléophobes et hydrophobes souhaitées.

Essilor a combiné, sous la marque Crizal, l'ensemble de ces traitements afin d'obtenir un verre transparent, résistant et facile à entretenir.



Traitement anti-rayures.

La technologie du vernissage

Le procédé le plus utilisé est un processus de trempage au cours duquel les verres reçoivent une couche de vernis simultanément sur les deux faces. Les verres sont nettoyés par ultrasons, puis immergés dans le bain de vernis liquide d'où ils sont extraits à vitesse constante afin de contrôler l'épaisseur du revêtement final. Le vernis est ensuite polymérisé par cuisson à une température voisine de 100°C. Il se transforme alors en un film solide et dur qui procure au verre ainsi revêtu des performances de résistance à la rayure plus ou moins élevées selon sa composition et son épaisseur.

Toutes ces opérations sont effectuées dans une atmosphère propre (salle blanche), à température et degré hygrométrique contrôlés.



Symbole de la haute technologie des produits, le verre en polycarbonate à teinte variable, Airwear Crizal Transitions, combine 17 couches de traitements sur les 2 faces du verre.

En premier lieu, le verre acquiert ses propriétés photochromiques. Trois couches sont appliquées sur la face avant du verre. La première assure l'adhérence et la protection de la surface du verre. Un nouveau procédé développé par le Groupe Transitions permet de déposer ensuite un revêtement photochromique de façon uniforme sur l'ensemble du verre, ce qui garantit une performance photochromique parfaite. Un traitement de protection vient s'appliquer sur ce revêtement pour le protéger de tout contact chimique indésirable.

La deuxième étape consiste à doter le verre de propriétés de résistance à l'abrasion sur les deux faces. Après application d'une nouvelle couche pour assurer une adhérence totale, un vernis nanocomposite est déposé sous forme d'un film protecteur.

Le verre subit alors le traitement anti-reflets dans une cloche d'évaporation sous vide composé de 4 couches minces de part et d'autre du verre.

Dernière étape de ce procédé complexe, un revêtement superficiel apporte au verre sa qualité anti-salissures.

Ce sont au total 10 couches qui auront été déposées sur la face avant du verre et 7 couches sur sa face arrière pour conférer au verre toutes ses qualités de confort, de transparence et de fiabilité sans que le consommateur puisse en déceler la présence en termes d'épaisseur.

La technologie du traitement anti-reflets

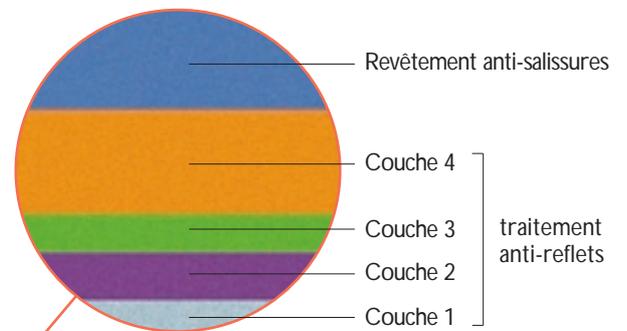
Le traitement anti-reflets consiste à empiler des couches minces grâce à une technologie d'évaporation sous vide qui permet de transférer sur les verres, par condensation, des matériaux très purs, sous forme de couches minces dont l'épaisseur est voisine de la longueur d'onde de la lumière. Le vide assure une adhérence optimale des couches grâce à l'absence de contamination résiduelle.

La préparation des verres avant l'opération est une phase critique. Les verres doivent être nettoyés de tous les résidus issus des étapes antérieures de fabrication afin d'obtenir une surface d'une pureté quasi-parfaite à l'échelle moléculaire. Ce nettoyage est réalisé dans des cuves de produits détergents activés par des ultrasons. Le chargement dans la cloche de ces verres ultra-propres s'effectue quant à lui en "atmosphère blanche" afin d'éliminer tout dépôt de poussière qui ferait écailler le traitement.

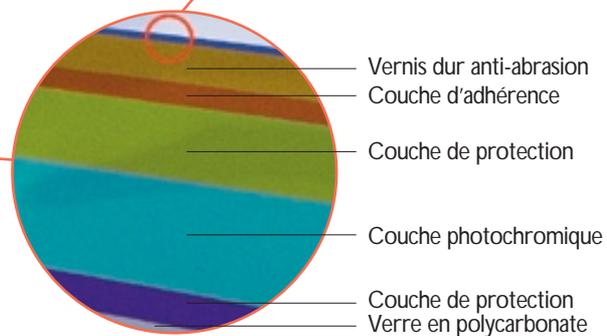




10 couches de traitement sont appliquées sur la face avant des verres Airwear Crizal Transitions.



Découpe de la face avant du verre.





L'organisation industrielle de série et de prescription

Les technologies utilisées par Essilor en série ou en prescription sont réparties entre les sites mondiaux avec les mêmes standards de qualité, ce dont témoigne la certification internationale ISO 9002, et avec l'objectif de réaliser des gains de productivité.

Dix-huit usines se partagent la production des 160 millions de verres finis ou semi-finis, les verres finis étant généralement délocalisés dans les pays à bas taux de main-d'œuvre, les semi-finis étant produits à proximité des laboratoires de finition.

Les laboratoires de finition (160 dans le monde) procèdent non seulement à des opérations techniques de finition des verres (surfaçage et traitement), mais effectuent également la relation directe avec les distributeurs et la gestion de leurs commandes.

La montée en puissance de technologies de plus en plus complexes, donc consommatrices d'investissements, a conduit à leur concentration dans un nombre limité de centres de prescription. Cette concentration a été rendue possible par la qualité du réseau informatique qui facilite les échanges entre les différents marchés.

C'est notamment le cas en Europe pour les verres en polycarbonate Airwear. Deux centres de prescription spécialisés, situés en France et en Espagne, assurent l'approvisionnement de l'Europe en verres en polycarbonate Airwear avec un niveau de service comparable à celui des autres produits du Groupe.



Les commandes reçues de toute l'Europe sont traitées instantanément par l'un de ces deux centres. Les verres sont ensuite acheminés en utilisant les moyens de transport les plus rapides, notamment l'avion, afin de garantir aux clients un délai de livraison optimal.

D'ores et déjà, compte tenu de cette spécialisation, 15 % des verres de prescription circulent en Europe afin de leur donner la garantie d'une qualité haut de gamme.

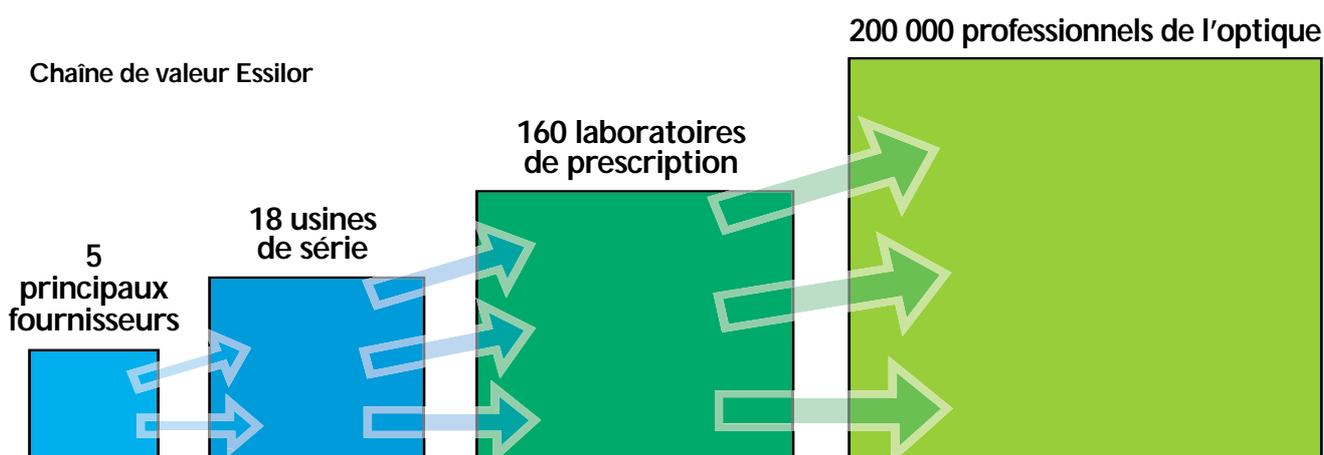
En Australie, Essilor vient de réaliser un investissement technologique destiné à offrir à ce marché des verres issus des dernières technologies développées par le Groupe, avec des standards de qualité comparables à ceux des laboratoires américains et européens.

Ce centre de surfaçage et de traitement fournit les laboratoires Essilor, les laboratoires indépendants, les chaînes intégrées et les optométristes.

Des parts de marché équilibrées dans tous les canaux de distribution

Essilor travaille en direct avec les 200 000 professionnels de l'optique du monde entier : opticiens indépendants, groupements d'opticiens, distributeurs opérant sous une enseigne commune, chaînes de distribution optique intégrées ou non intégrées, et détient aujourd'hui des parts de marché équilibrées dans l'ensemble de ces canaux.

Le Groupe tient compte des impératifs propres à chaque canal : développement de verres personnalisés, garanties de qualité et de rapidité de livraison, la promotion des produits donnant lieu à des campagnes de publicité à l'initiative conjointe d'Essilor et de ses distributeurs ou à l'initiative des distributeurs eux-mêmes. Presque partout dans le monde, Essilor est à moins d'une heure d'un client opticien.



Une stratégie de verres sur-mesure

Le développement des valeurs ajoutées impose la maîtrise de la filière depuis la production de série jusqu'à la finition des verres. Les exigences d'adaptation du verre progressif Varilux ont confirmé la nécessité d'un contrôle de la qualité dans toutes les opérations de surfacage et de traitement.

En Europe, les laboratoires de prescription Essilor font partie intégrante de la filière de fabrication du verre.

Aux Etats-Unis, dans le même esprit de recherche de qualité, des contrats ont été passés avec des laboratoires associés, appelés les "laboratoires Varilux".

Toutefois, afin d'assurer une meilleure pénétration des valeurs ajoutées sur le marché nord-américain, Essilor a été conduit à acquérir depuis 1996 près de 30 % du marché de la prescription indépendante.



L'acquisition de laboratoires de prescription visant à élargir la part de marché du Groupe ne se limite pas aux Etats-Unis : ce type d'opération a également été réalisé au Canada ou en Australie et en Nouvelle-Zélande.

En parallèle, la collaboration avec les chaînes de distribution optique s'est poursuivie, l'objectif étant d'aider les chaînes à développer leurs ventes en produits à plus forte valeur ajoutée.

Le Groupe gère actuellement 140 000 références avec une augmentation de 50 % de ces références au cours des cinq dernières années, en raison d'une gamme de produits de plus en plus large.

En dépit de la complexité du verre sur-mesure, qui peut se décliner en 5 milliards de combinaisons, Essilor consacre des ressources importantes pour assurer un niveau de service élevé à ses clients et des délais de livraison de 24 heures pour les verres courants à 4 jours pour les prescriptions les plus complexes.

Afin de répondre à ces exigences tout en contrôlant le niveau des stocks, un vrai pilotage mondial des flux de produits a été mis en œuvre. Une chaîne logistique particulièrement performante gère l'ensemble des flux depuis les lancements en fabrication dans les usines de série, jusqu'aux livraisons quotidiennes aux opticiens par les laboratoires de prescription.

Essilor propose également à ses clients d'effectuer pour leur compte certaines opérations de débordage et de montage des verres.

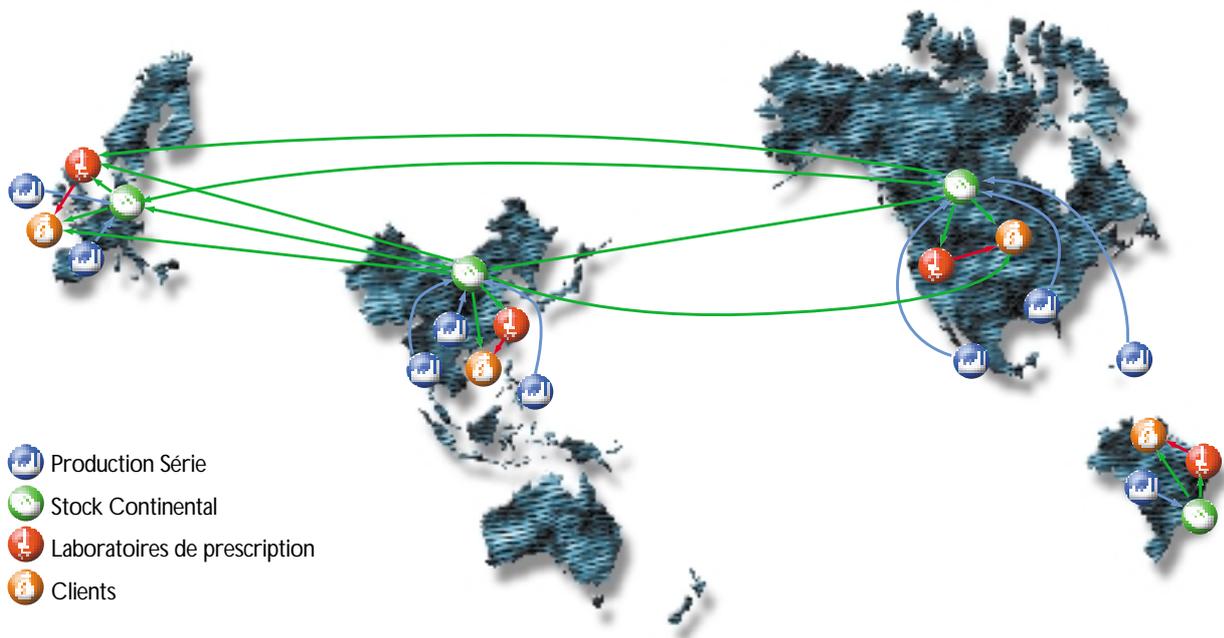


Schéma simplifié des flux intercontinentaux

Des relations personnalisées avec chaque client

Les instruments pour opticiens, activité dans laquelle Essilor a une position de numéro un mondial, contribuent également au rapprochement d'Essilor avec ses clients.

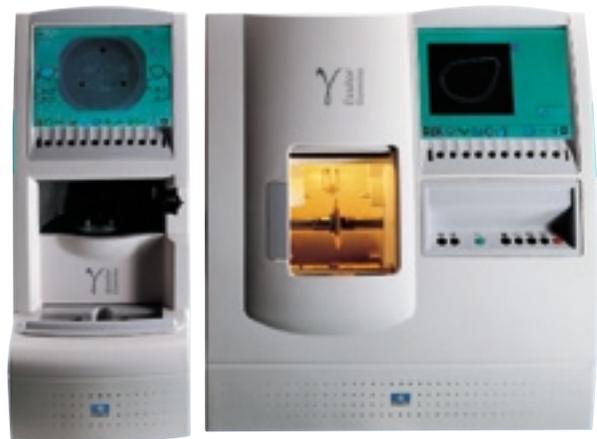
Ainsi, on enregistre un accroissement chez les optométristes et les opticiens américains du nombre de lecteurs de montures, ces lecteurs rendant possible la transmission des formes des montures par le web ou par le réseau commuté vers les centres de prescription d'Essilor.

Essilor met aussi à la disposition des chaînes de distribution optique et des laboratoires spécialisés des systèmes industriels de taillage des verres entièrement robotisés.

L'offre informatique d'Essilor renforce les relations avec les clients grâce aux logiciels Opsys®, Optimeyes® et Essilor Présise®.



Le logiciel d'aide à la vente Opsys, proposé aux opticiens depuis 1996, rencontre un grand succès auprès des opticiens européens. En 2000, 3 millions de verres ont été commandés par l'intermédiaire d'Opsys, dont 300 000 ont bénéficié du service de télédebordage Essilor Présise. L'expérience montre que l'utilisation d'Opsys favorise la promotion de produits à plus forte valeur ajoutée. Quant à la qualité d'Essilor Présise, elle a été unanimement reconnue par les professionnels.



Chaîne numérique Essilor Gamma®

La nouvelle version d'Opsys intègre des informations relatives à la vision et aux produits, ainsi que des fonctions de prise et de suivi de commande. Elle propose également un module de comparaison entre les différents verres qui permet au consommateur de visualiser, par l'intermédiaire d'images dynamiques en trois dimensions, les gains en termes d'épaisseur, de courbures et de poids.

Optimeyes permet de gérer l'ensemble des activités d'un magasin d'optique, aussi bien dans la relation avec le client que dans l'administration générale.

A la rencontre des professionnels : le 6^{ème} Forum de la Presbytie

Le 6^{ème} Forum de la Presbytie a permis à 700 professionnels du monde entier de " Partager les progrès de la vision " et de prendre la mesure des évolutions du marché dans les années à venir.

Cet événement a donné lieu à la création d'un site internet entièrement consacré à la presbytie, www.presbyopia.org, dont la vocation est de prolonger les rencontres du 6^{ème} Forum de la Presbytie.



Philippe VIOT

Président d'Optic 2000, l'un des principaux acteurs sur le marché de l'optique en France



► Pouvez-vous nous préciser l'organisation d'Optic 2000 ?

Optic 2000 existe depuis 1969 sous la forme d'un système coopératif rassemblant 925 points de vente en France. Au cours des années, notre système coopératif a évolué d'un statut de centrale d'achat vers une fédération d'opticiens indépendants identifiés par l'enseigne Optic 2000.

Nous organisons très régulièrement, à l'intention de nos associés, des réunions régionales et carrefours inter-régionaux qui renforcent la cohésion du groupe et la référence à une enseigne commune.

Notre structure évolue continuellement afin de répondre à notre volonté de nous développer à l'international, à l'instar de notre structure sur le marché suisse où nous regroupons à ce jour 30 magasins en Suisse romande et 5 en Suisse alémanique. Nous sommes depuis plusieurs années membres de l'organisation européenne European Optical Committee (EOC), ce qui nous permet d'échanger régulièrement avec des structures proches de nous et présentes sur d'autres marchés.

► Optic 2000 est l'un des acteurs majeurs du marché de l'optique en France. D'où vient votre dynamisme ?

Nous avons, depuis longtemps, développé un cœur d'image autour du thème de la multi-possession pour les presbytes, avec de larges campagnes de communication pour promouvoir l'enseigne Optic 2000. Par ailleurs, nous réalisons périodiquement des opérations de trafic pour entretenir la dynamique de notre réseau.

Nous avons recours à toutes les formes de publicité : radio, presse, affichage urbain et télévision.

Nous parrainons également, depuis dix ans, le rallye Optic 2000 Tunisie. A l'occasion du rallye, nous avons une opération de solidarité menée conjointement avec Essilor où nous réalisons des équipements pour les enfants tunisiens, " Les Enfants des Sables ".

► Quel est l'objectif de l'alliance que vous venez de nouer avec GrandVision ?

Il s'agit d'une société, appelée Zéphyr, ayant mandat de négociation commune auprès des fournisseurs d'optique (verres correcteurs, montures, lentilles de contact). La Société détenue à parité par GrandVision et Optic 2000 détiendra une part de marché (en termes d'achats) de l'ordre de 24 % du marché français.

Au travers de cette structure, nous souhaitons entretenir un meilleur partenariat avec l'ensemble de nos fournisseurs.

► **Quel est le point fort de votre relation avec Essilor ?**

Optic 2000 bénéficie en permanence des innovations technologiques d'Essilor et de toutes les grandes marques du Groupe (Essilor Airwear, Varilux Panamic, Crizal). Tous les ans, nous réalisons une opération de coopération avec Essilor : pour l'année 2001, l'opération Titane +, avec la promotion des verres Essilor Airwear, et cette opération rencontre un véritable succès.

Nous apprécions tout particulièrement l'approche très professionnelle d'Essilor vis-à-vis des distributeurs de ses produits, ce qui renforce notre propre efficacité à l'égard de nos clients.

Au delà de la relation commerciale client-fournisseur, le dialogue que nous entretenons avec Essilor nous apporte une meilleure compréhension des attentes des porteurs et nous permet de leur apporter un confort de vision sans cesse amélioré.

OPTIC 2000

- Société anonyme coopérative à capital variable créée en 1962.
- Création de la marque Optic 2000 en 1969.
- En France : 925 points de vente dont 694 à l'enseigne Optic 2000.
- En Suisse : 35 points de vente – Enseignes : Optic 2000, Optic 2000 Suisse, Audio 2000.
- Chiffre d'affaires hors taxes 2000 des points de vente Optic 2000 France et Suisse : 374 millions d'euros.



OPTIC 2000 et Essilor équipent des enfants sur le parcours du rallye "Optic 2000 Tunisie".





Kenneth THORÉN

Managing Director de la chaîne d'optique suédoise Synsam

Créée en Suède au tout début des années 70 à l'initiative d'un groupe d'opticiens indépendants, Synsam s'est ensuite développée dans les années 80 et 90 pour devenir, avec 155 magasins, l'une des premières chaînes d'optique de ce pays. En 1990, le concept Synsam a été étendu à la Norvège et à la Finlande. Aujourd'hui, forte de 300 magasins et d'un chiffre d'affaires de 1,8 milliards de couronnes suédoises, Synsam peut se prévaloir d'être la principale chaîne d'optique de la zone nordique.

Synsam se classe également au premier rang des importateurs de montures à destination des pays nordiques et représente de nombreuses marques de renom comme Calvin Klein, Donna Karan, Kenneth Cole, etc. La Société présente, deux fois par an ses collections à ses membres adhérents et possède, dans le secteur des lentilles de contact, sa propre marque, Eye-Q. Synsam a créé son propre concept de magasin et conçu des équipements intérieurs exclusifs qui lui confèrent une forte identité d'enseigne auprès des consommateurs suédois. La qualité de son marketing, unanimement reconnu par la profession, lui a permis de devenir le leader de la distribution d'optique sur son marché.

► *Quelles sont les actions marketing engagées pour promouvoir la marque et les produits Synsam ?*

Le succès de notre stratégie marketing repose sur la mise en oeuvre de campagnes promotionnelles nationales au travers des différents média (presse, télévision, radio, etc.). Le partenariat avec nos fournisseurs, Essilor notamment, pour des actions promotionnelles ciblées s'est avéré un succès pour les deux parties. L'image " d'opticien professionnel " développée auprès des consommateurs, gage de la qualité de nos produits, nous a permis d'accroître nos ventes, notamment sur le segment des produits haut de gamme. Enfin, la cohérence de notre stratégie de marque n'est pas étrangère à notre réussite. Entièrement informatisée depuis de nombreuses années, la chaîne Synsam est en mesure d'accompagner le choix de ses clients par des actions de marketing direct et de relances téléphoniques.

► *Quelles sont les principales caractéristiques des marchés suédois, norvégien et finlandais et quelles sont les perspectives de croissance de ces marchés ?*

Le marché nordique est peu différent des autres marchés européens, à ceci près qu'il est pour l'essentiel organisé autour de différentes chaînes, dont Synsam, qui détient plus de 30 % du marché en Suède et en Norvège. Toutefois, la concurrence entre les différents groupes nordiques pourrait s'intensifier, ce qui incitera sans doute un nombre croissant d'opticiens à rejoindre ces acteurs clés de la profession. Le marché devrait continuer de croître en volume à un rythme modéré de 3 à 5 % par an.



► Pourquoi avoir choisi Essilor pour partenaire, notamment en verres de prescription, et quels sont les avantages de cette collaboration pour chacune des parties ?

Synsam et Essilor ont, dès le début des années 90, établi des liens étroits de collaboration, qui ont rapidement débouché sur un solide partenariat dans différents domaines comme la formation, le traitement des données et le marketing. L'excellente qualité des produits et services offerts par le Groupe nous a convaincus de choisir Essilor comme principal fournisseur, un choix qui s'est révélé positif pour les deux partenaires.





Les grands partenariats

Initiée il y a dix ans par l'accord passé avec le Groupe américain PPG, la politique de partenariats stratégiques s'est poursuivie par une alliance avec le Groupe japonais Nikon en 1999, une collaboration technologique avec la Société américaine The MicroOptical Corporation en 2000 et l'entrée des Groupes américains Johnson & Johnson Vision Care et Allergan dans le capital de la Société VisionWeb, plateforme web créée par Essilor aux Etats-Unis.

L'alliance des savoir-faire du Groupe japonais Nikon et d'Essilor en optique ophtalmique

Essilor figure parmi les principaux groupes français implantés au Japon grâce à l'accord passé avec le Groupe Nikon en 1999.

Cet accord a donné naissance à une joint-venture de droit japonais, détenue à parité par les deux Groupes, Nikon-Essilor, opérationnelle depuis 2000. Cette Société regroupe l'ensemble des activités de Nikon en optique ophtalmique et bénéficie des droits mondiaux de la marque Nikon dans ce domaine. Elle a également repris les activités d'Essilor au Japon, dont les droits de la marque Varilux pour ce marché.

Les accords ont prévu que, pour accompagner son développement, Nikon-Essilor aurait accès aux capacités de recherche des deux Groupes, aux ressources industrielles d'Essilor, notamment en Asie, et à ses réseaux de distribution au plan mondial.

Un an après le démarrage de son activité, la Société Nikon-Essilor est devenue un acteur majeur sur le marché japonais où elle occupe une



position de numéro trois. Elle bénéficie de la notoriété de la marque Nikon, dont le score de notoriété spontanée est le même dans le domaine de la photographie qu'en optique ophtalmique. Une personne sur deux reconnaît spontanément Nikon comme une marque de verres haut de gamme.

Nikon-Essilor bénéficie également de la notoriété de la marque Varilux, présente au Japon depuis plus de 35 ans. Après la mise en place d'équipes en provenance des deux Groupes, Nikon-Essilor s'est consacrée au lancement de nombreux nouveaux produits issus de la complémentarité entre les deux Groupes :

- ▶ lancement de Varilux Panamic dans toutes les déclinaisons de matériaux, y compris en ultra haut indice 1,67,
- ▶ un nouveau design pour le verre progressif Nikon, Presio-i, d'une très grande précision de vision et complémentaire de Varilux Panamic,
- ▶ un indice 1,74 (le plus élevé du monde) en version unifocale et progressive,



► un programme Nikon Transitions Colors, nouveau concept de verre à teinte variable, sur un marché encore peu ouvert au photochromisme mais intéressé par les verres colorés.

Les échanges entre les équipes des deux Groupes ont permis de préparer la production de verres finis dans les usines Essilor aux Philippines et en Chine. Le recours à l'organisation industrielle d'Essilor va s'intensifier au cours de l'année 2001. L'objectif est d'améliorer la rentabilité de la joint-venture par la délocalisation hors Japon.

Sur un marché relativement déprimé au plan économique, Nikon-Essilor a réalisé un chiffre d'affaires de 124 millions d'euros, réalisé pour 85 % au Japon, dans la ligne de ce qui était prévu.

Au Canada et en Grande-Bretagne, la joint-venture dispose de deux filiales spécialisées. Aux Etats-Unis et en Europe, l'année 2000 a été consacrée à la préparation du lancement de produits sous la marque Nikon : promotion d'un

Nikon Performance Package pour les produits haut de gamme aux Etats-Unis et mise en place d'une structure de distribution en Europe.

La collaboration entre les deux Groupes s'avère très positive, tant au plan technique qu'au plan humain, et témoigne de leur volonté commune de faire de leur rapprochement un remarquable succès.

Nikon Corporation, dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 3,5 milliards d'euros en 2000, est l'un des grands fabricants mondiaux d'équipements pour la fabrication de semi-conducteurs ("steppers"), microscopes et instruments de mesure. Le savoir-faire de Nikon est également reconnu en appareils photographiques.





Une réussite exemplaire : les verres organiques à teinte variable Transitions

Un accord passé en 1990 entre le Groupe industriel américain PPG et Essilor a donné naissance à un grand produit, le verre à teinte variable Transitions, grâce à la mise en commun des savoir-faire des deux partenaires : les compétences de PPG en chimie des polymères et en pigments et celles d'Essilor dans la polymérisation des verres.

Numéro un mondial des verres organiques à teinte variable, la joint-venture Transitions Optical Inc., détenue à 51 % par PPG et 49 % par Essilor, a créé et développé le marché pour ce type de produit. Il représente aujourd'hui 25 millions de verres, soit 40 % du marché des verres à teinte variable, encore essentiellement minéraux.

Après les Etats-Unis, qui constituent les deux tiers des ventes de Transitions, les verres à teinte variable Transitions se sont implantés en Europe qui recèle un réel potentiel de croissance par une substitution aux verres photochromiques minéraux.

La recherche de gains de productivité a conduit Transitions à délocaliser ses productions américaines vers l'Asie et le Brésil, ce qui facilitera la conquête de ces marchés.



Les verres organiques Transitions sont disponibles dans toute la gamme des matériaux, CR 39, moyen indice et plus récemment haut indice avec les verres en polycarbonate. L'adaptation du procédé Transitions aux verres en polycarbonate a nécessité l'emploi de nouvelles innovations techniques, sous la forme de vernis photochromiques.

Essilor, premier client de la joint-venture, joue un rôle important en associant ses technologies à celles de Transitions : verres en polycarbonate à teinte variable Airwear Transitions, verres progressifs photochromiques Varilux Panamic Transitions, verres Crizal.

Transitions travaille également sur de nouvelles voies de développement du marché afin de répondre aux attentes toujours plus grandes des consommateurs en termes de teinte et de vitesse d'adaptation du verre à la lumière.

Le Groupe américain PPG Industries, l'un des premiers groupes chimiques mondiaux, est le fournisseur de référence d'Essilor pour le CR 39 (résine de base des verres organiques). Son chiffre d'affaires 2000 s'est élevé à 8,4 milliards de dollars.

Un grand projet avec MicroOptical : les lunettes informatives

Essilor et la Société américaine The MicroOptical Corporation ont signé en août 2000 un accord visant à associer leurs savoir-faire respectifs pour intégrer dans les verres correcteurs des systèmes d'affichage des images issues de tous appareils électroniques portables et des téléphones mobiles de nouvelle génération permettant le transfert des données d'Internet.

Issus de plusieurs années de recherche, des prototypes, couverts par des brevets existants ou en cours d'obtention, ont été mis au point par MicroOptical. La technologie consiste à intégrer dans l'une des branches de la monture un projecteur vidéo miniaturisé qui transmet l'image à l'œil au moyen de la lunette. Ainsi, l'image provenant de la télévision ou de l'ordinateur se forme devant les yeux du porteur de lunettes.

Essilor apporte ses compétences en optique ophtalmique pour développer et promouvoir ce nouveau produit, grâce auquel les utilisateurs bénéficieront d'un élargissement de leur champ visuel et d'un accès plus facile aux nouvelles technologies de l'information.

A court terme, la commercialisation des lunettes "clip-on" a été engagée, cette solution intermédiaire permettant une première ouverture vers le grand public.

Des tests sont également en cours en France pour étudier l'utilisation de ce produit par les personnes souffrant de problèmes de basse vision, notamment dans les cas de dégénérescence maculaire des personnes âgées.



L'accord s'est concrétisé par une prise de participation minoritaire dans le capital de MicroOptical, société privée de haute technologie créée en 1995. Cette Société, dont le siège social est aux Etats-Unis dans le Massachussets, est spécialisée dans le développement de technologies optiques destinées au marché du mobile et à l'industrie.



Mark B. SPITZER

Président-Directeur général de la
Société américaine The MicroOptical Corporation



► *Le communiqué publié en août 2000 sur le partenariat MicroOptical-Essilor a trouvé un écho très positif. Les journalistes ont été séduits et on a trouvé dans la presse des expressions comme les " lunettes magiques ", les " lunettes à la James Bond " ou encore les " lunettes du futur ". Que vous inspirent ces réactions ?*

Les journalistes ont raison : ce sont bel et bien les " lunettes du futur ". Les avancées technologiques ont toujours un côté magique, mais nos lunettes sont en fait le fruit de travaux scientifiques et d'ingénierie très poussés. Elles sont le résultat de plusieurs années d'expérience acquise dans la miniaturisation des composants.

► *Où en est MicroOptical aujourd'hui en termes de technologie ? Comment se déroule la commercialisation des lunettes " clip-on " ? Quel est le profil des utilisateurs ?*

Nous avons commandé une étude du marché et des préférences des utilisateurs. Cette étude nous a confortés dans l'idée que le marché était prêt pour les lunettes informatives et nous a permis de mettre en lumière les applications à cibler.

Aujourd'hui, on trouve nos lunettes informatives dans les centres de développement de nombreuses sociétés spécialisées dans l'informatique, l'électronique ou les télécommunications – c'est-à-dire partout où sont créés les produits du futur pour Internet et d'autres applications.

Les lunettes Internet pourraient devenir un élément moteur dans une évolution vers des produits de grande consommation.

► *Avez-vous, depuis l'accord avec Essilor, amélioré la technologie des lunettes intégrées ?*

En collaboration avec les équipes de recherche d'Essilor, nous continuons à perfectionner notre produit. Nous souhaiterions avant tout que le système optique miniature intégré dans le verre soit encore plus discret. Nous voulons atteindre la perfection des verres progressifs. Nous continuons également à améliorer la présentation du produit, l'objectif à terme étant de mettre au point des lunettes d'apparence tout à fait esthétiques.

► *Etes-vous en contact avec des sociétés à même de vous aider à développer de nouvelles technologies et à capitaliser sur votre expérience, ou encore à percer de nouveaux marchés ?*

Nous sommes en contact avec un certain nombre d'entreprises qui développent actuellement des technologies susceptibles d'être intégrées dans nos lunettes, comme les écrans miniatures à cristaux liquides, l'électronique et les systèmes optiques innovants. Nous nous efforçons de suivre de très près l'évolution de ces nouvelles technologies, afin de pouvoir les adopter dès que possible pour améliorer nos produits.

Sur le plan marketing, nous cherchons à unir nos compétences à celles d'autres entreprises afin de pouvoir pénétrer de nouveaux marchés. Nous avons ainsi engagé des négociations avec des sociétés fabriquant des produits connexes, comme les assistants personnels numériques, les DVD et les téléphones portables. Ce type de collaboration est essentiel si nous voulons imposer nos produits sur le marché de la grande consommation.



► *Quelles sont vos relations avec Essilor ? Avez-vous le sentiment d'avoir choisi le bon partenaire ?*

Essilor est pour nous le partenaire idéal. La Société dispose d'équipes de recherche hors pair avec laquelle nous avons rapidement instauré des relations de collaboration très étroites.

Son expérience en optique ophtalmique complète à merveille notre expertise en électronique, systèmes optiques d'affichage et ingénierie.

Par ailleurs, Essilor sait ce que signifie miser sur l'innovation et les nouvelles technologies pour se développer ; autrement dit le Groupe comprend parfaitement notre activité. Mais surtout, nous avons été impressionnés par les collaborateurs d'Essilor : non seulement ils sont compétents et très motivés, mais il est également très agréable de travailler avec eux.



L'entrée d'Essilor dans le " B to B "

L'année 2000 a été marquée par la mise en chantier aux Etats-Unis d'une plateforme web destinée à améliorer l'efficacité de la filière de l'optique (verres correcteurs, montures, lentilles de contact...).

Cette initiative d'Essilor, axée principalement sur le " Business to Business ", tend à créer un véritable "consortium" de l'industrie et à proposer aux différents acteurs de la filière des services personnalisés.

Les consommateurs pourront entrer en relation directe avec les professionnels de l'optique (opticiens et optométristes), commander leurs lentilles de contact en ligne, accéder à des catalogues virtuels de montures.

Les professionnels de l'optique auront la possibilité de passer leurs commandes sur Internet, de suivre ces commandes en ligne et même de créer leur propre page d'accueil web pour faciliter leurs relations avec les consommateurs.

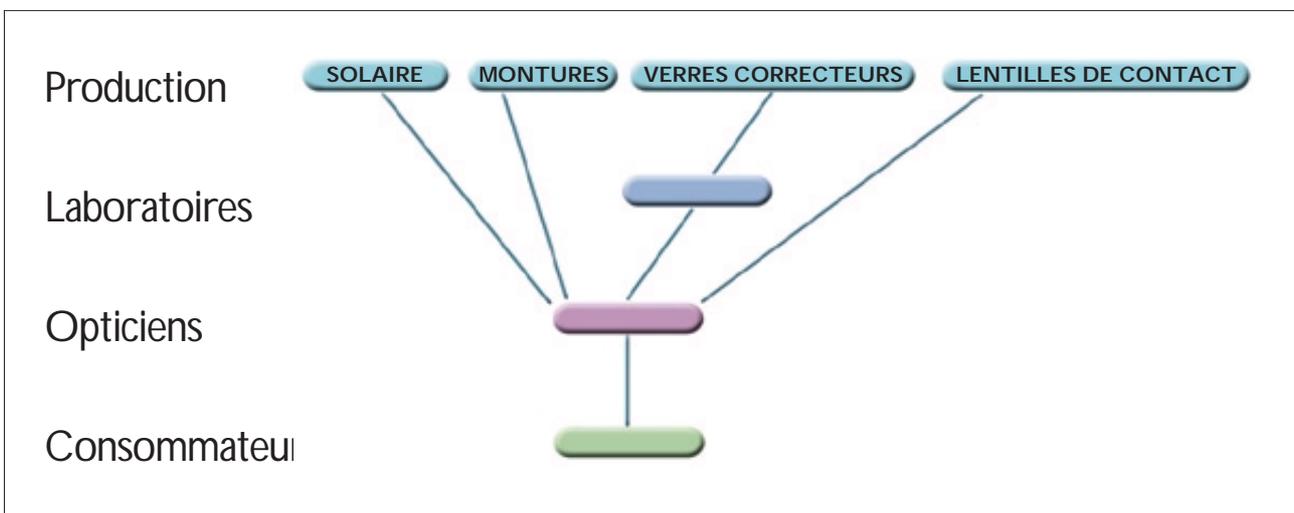
Pour encourager cette évolution, Essilor a déjà créé 18 000 sites pour les professionnels américains au cours des deux dernières années.

Les laboratoires de prescription recevront les commandes de leurs clients par l'intermédiaire de VisionWeb et passeront leurs propres commandes aux fabricants par le même système.

Deux partenaires majeurs ont rejoint Essilor dans le capital de VisionWeb : les Sociétés américaines Johnson & Johnson Vision Care Inc., numéro un mondial en lentilles de contact, et Allergan, numéro deux mondial en solutions d'entretien. D'autres partenaires devraient entrer dans le capital en 2001.

Pour Essilor, l'objectif est à la fois de promouvoir ses produits et ses services, et de contribuer à l'orientation du marché vers les produits à plus forte valeur ajoutée. Les systèmes déjà existants de connexion avec les clients sont en cours d'adaptation au web de manière à améliorer la fiabilité du traitement des commandes.

VisionWeb : plateforme ouverte à l'ensemble de la filière de l'optique.



Essilor, une entreprise responsable

En raison de la forte et très ancienne participation des salariés au capital, Essilor a adopté dès sa création en 1972 un comportement d'entreprise responsable vis-à-vis de ses actionnaires internes et externes, de ses salariés et de son environnement.

L'évolution du capital

La cession par la Compagnie de Saint-Gobain de sa participation dans Essilor, soit 32 % des actions, a entraîné une recomposition du capital à la fin de l'année 2000.

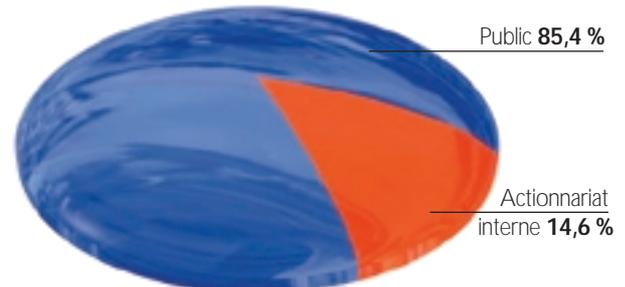
Cette opération a donné lieu à un placement sur le marché en France et à l'international à hauteur de 25 % du capital, Essilor ayant procédé à un achat de 7 % de ses propres actions. Le prix de vente a été fixé à 275 euros pour tous les investisseurs et pour Essilor. L'Offre à Prix Ouvert menée sur le marché français a été légèrement sursouscrite et le Placement Global auprès des investisseurs institutionnels français et internationaux a été couvert plus de huit fois.

Répartition du capital



* Les actions propres seront utilisées pour des opérations réservées aux salariés.

Répartition des droits de vote**



** Un droit de vote double est attribué aux actions détenues sous la forme nominative depuis deux ans.



Réunis en assemblée générale mixte, le 18 janvier 2001, les actionnaires ont approuvé l'annulation de 6 % du capital et la division par dix de la valeur nominale des actions. L'annulation a été réalisée le 22 mars 2001 et, pour des raisons techniques, la division par dix interviendra après le paiement du dividende le 21 mai 2001.

Ces opérations ont été conduites dans le respect de l'intérêt des actionnaires :

- ▶ L'annulation de 6 % des actions améliore le bénéfice net par action et la rentabilité des fonds propres en dépit de l'augmentation de l'endettement lié au rachat d'actions.
- ▶ L'endettement net du Groupe est maintenu à un niveau raisonnable, soit 44 % des fonds propres au 31 décembre 2000.
- ▶ Avec la division par dix de la valeur nominale de l'action, les possibilités d'acquérir des titres sont plus largement ouvertes aux investisseurs.



L'actionnariat interne

A la suite du désengagement de la Compagnie de Saint-Gobain, Valoptec redevient le premier actionnaire du Groupe.

En janvier 2000, une nouvelle structure a été créée, celle de Valoptec Association, destinée à créer un pôle actif et fédérateur de l'actionnariat interne.

Ses objectifs sont d'assurer un rôle de représentation de l'actionnariat de responsabilité du Groupe, de mener une large politique d'information interne et de fédérer les droits de vote individuels détenus par les salariés actifs et retraités dans les différents Fonds.

Valoptec Association intègre des membres de toutes les régions du monde et de toutes les catégories de salariés. Son organisation vient d'être renforcée par l'élection des responsables de huit représentations régionales : France-région parisienne, France-province, Europe Nord, Europe Centre, Europe Sud, Etats-Unis, Canada et Asie.

Répartition de l'actionnariat interne

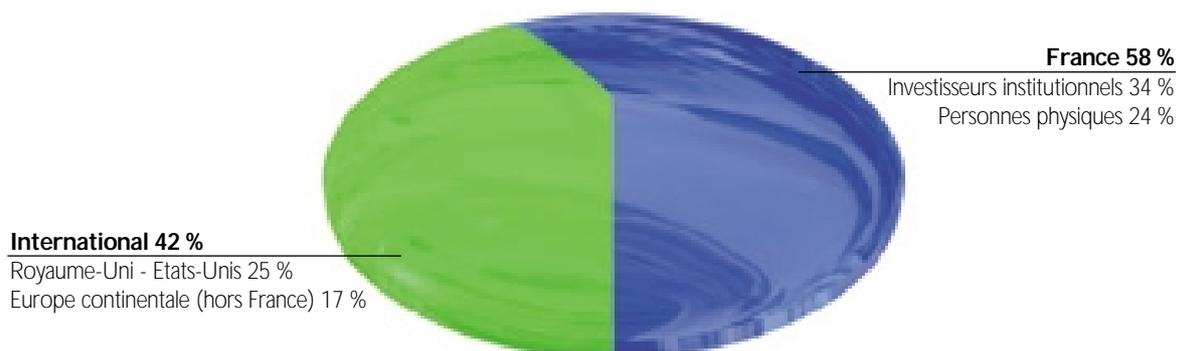
	% en capital	% en droits de vote
Le fonds commun de placement Valoptec International issu de la structure Valoptec créée en 1972 et restructurée en 1998	5,8	10,7
Les fonds communs de placement Groupe Essilor dont l'abondement est lié à la durée de blocage de 5 ou 7 ans	2,5	3,7
Un fonds réservé aux salariés américains	0,2	0,2
	<u>8,5</u>	<u>14,6</u>

Les actionnaires extérieurs

On peut estimer à 70 000 le nombre d'actionnaires extérieurs à l'entreprise, nombre encore renforcé lors des tournées et campagnes de présentation d'Essilor intervenues lors du placement dans le public en France et hors de France.

Depuis son introduction en bourse, en 1975, Essilor pratique une large politique d'information à l'intention de ses actionnaires :

- ▶ diffusion deux fois par an d'une Lettre d'Information Economique et Financière lors de la publication des résultats annuels et semestriels,
- ▶ publication dans la presse spécialisée de communiqués pour chaque opération de croissance externe ou accord stratégique.
- ▶ ouverture en avril 2000 d'un site internet **essilor.com** mis à jour le jour même de la sortie des communiqués. Ce site, en français et en anglais, dont les consultations progressent régulièrement donne des informations générales sur la vision, les produits du Groupe et son organisation. Il donne la possibilité de télécharger le rapport annuel et ouvre la voie au dialogue par l'intermédiaire d'une messagerie électronique,
- ▶ une fois par an, une conférence est organisée à l'intention des analystes et des journalistes, ceux-ci recevant tout au long de l'année les informations dont ils ont besoin dans le respect des règles de l'égalité de traitement entre les actionnaires,
- ▶ des rencontres ont lieu également en France et à l'étranger à l'intention des investisseurs.



Répartition estimée de l'actionariat (public).



Le Conseil d'administration

Afin de tenir compte de la nouvelle répartition du capital et après démission de quatre administrateurs représentant la Compagnie de Saint-Gobain, le Conseil d'administration, dans sa séance du 31 janvier 2001, a décidé d'élargir le nombre d'administrateurs indépendants, en cooptant les trois personnalités suivantes :

Philippe Germond, Président de Cegetel
Igor Landau, Directeur général de Aventis
Olivier Pécoux, Associé gérant de la Banque Rothschild.

En outre, le Conseil a demandé à M. **Michel Besson** de continuer à lui apporter sa large expérience, acquise notamment aux Etats-Unis.

Ces cooptations seront soumises au vote de l'Assemblée générale du 3 mai 2001. Après ratification de ces cooptations, le Conseil sera ainsi composé :

Xavier Fontanet, Président-Directeur général
Philippe Alfroid, Administrateur
Directeur général
Gérard Cottet, Ancien Président
et Président d'Honneur

Administrateurs indépendants

Alain Aspect,
Michel Besson,
Jean Burelle,
Philippe Germond,
Igor Landau,
Olivier Pécoux,
René Thomas.

Administrateurs représentant les actionnaires internes

Robert M. Colucci (Etats-Unis),
Alain-Claude Mathieu (France),
Bertrand Roy, Président de Valoptec Association.

Les Comités d'administrateurs

Depuis 1997, Essilor s'est doté de Comités d'administrateurs, dans le contexte des règles liées au gouvernement d'entreprise.

Le Comité des comptes, présidé par René Thomas, examine, en relation avec les Commissaires aux comptes, la conformité des comptes avec les règles comptables françaises et internationales (3 réunions en l'an 2000).

Le Comité des mandataires, présidé par Jean Burelle, se prononce sur la nomination et la rémunération des mandataires sociaux, ainsi que sur l'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions aux dirigeants du Groupe, en fonction des autorisations données par les Assemblées générales d'actionnaires (1 réunion en l'an 2000).

Chaque Comité informe le Conseil du déroulement de ses missions et des propositions qui en découlent.

La Direction du Groupe

Comité exécutif

Xavier Fontanet,

Président-Directeur général (1)

Philippe Alfroid,

Directeur général (6)

Bertrand de Limé,

Directeur général adjoint - Directeur Europe (12)

Patrick Bozec,

Directeur Scientifique et Technique (11)

Claude Brignon,

Directeur des Opérations (13)

Patrick Cherrier,

Directeur Asie (4)

Didier Lambert,

Directeur des Systèmes d'Information (7)

Olivier Mathieux,

Directeur Amérique du Sud (2)

Thierry Robin,

Directeur Marketing Stratégique (3)

Hubert Sagnières,

Directeur Amérique du Nord (10)

Jean-Luc Schuppiser,

Directeur Recherche et Développement (5)

Jacques Stoerr,

Président d'Essilor of America (8)

Henri Vidal,

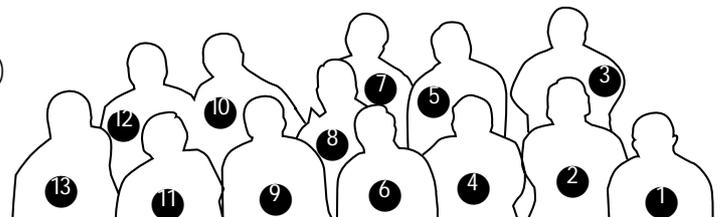
Directeur des Ressources Humaines (9)

Direction financière

Fabienne Lecorvaisier

Direction des relations investisseurs

Nicole Micheletti



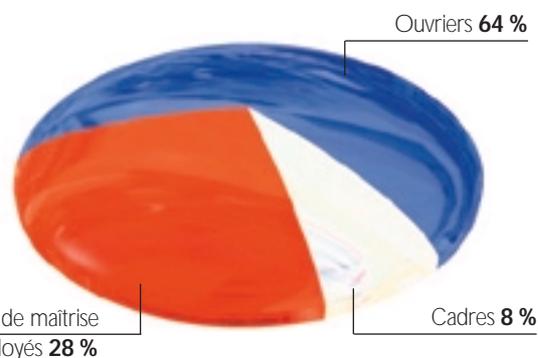


Les salariés du Groupe

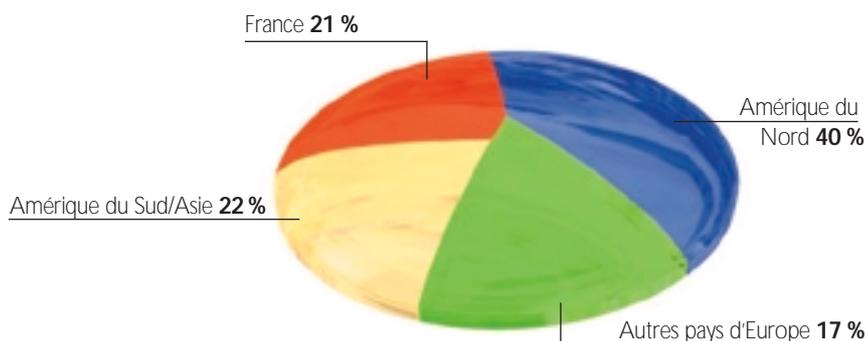
Essilor compte aujourd'hui 22 000 salariés ; près de 3 000 d'entre eux ont été consultés en 1999 afin de mieux les connaître. Dans leur très grande majorité, ils ont exprimé leur fierté de travailler pour une entreprise mondiale comme Essilor, qui les traite avec respect et leur assure une formation et une promotion professionnelles adaptées.

Depuis plusieurs années, le Groupe dispose d'un intranet et diffuse trois fois par an, à tous les salariés, un journal interne en trois langues ; ces moyens d'information sont relayés par des journaux et des intranet propres à chaque filiale.

Un Comité européen de dialogue et d'information Essilor a été constitué en 2000. Ce Comité a le double objectif de se conformer à la Directive européenne instaurant l'organisation d'un dialogue social européen et de favoriser la connaissance du Groupe. Sous la présidence du Directeur général adjoint, Bertrand de Limé, il regroupe les représentants des 14 pays européens, soit 7 600 salariés. Réuni chaque année, il permet à la Direction générale de présenter la stratégie mondiale, notamment européenne.



Répartition des effectifs par profil



Répartition des effectifs par zone

Usine en Thaïlande.



L'exemple de la Chine et de la Thaïlande

Créée en 1990, l'usine de Thaïlande emploie aujourd'hui près de 1 400 personnes et produit annuellement 33 millions de verres pour l'ensemble des marchés du Groupe. Implantée à Shanghai en 1997, l'usine chinoise emploie 280 personnes et produit 9 millions de verres.

L'emploi des salariés thaïlandais et chinois s'effectue dans le strict respect du droit du travail. L'âge minimum des employés est de 18 ans.

Essilor a mis en place des structures destinées à garantir la sécurité et la santé des personnes et fournit les équipements de sécurité nécessaires. L'usine de Thaïlande s'est également dotée d'un comité d'établissement permettant de prendre en compte les demandes des salariés.

L'usine chinoise verse une contribution aux fonds destinés aux salariés pour la retraite, le logement, l'assurance maladie, le chômage, les avantages sociaux et les personnes handicapées.

Un effort important est fait pour former les salariés, la politique du Groupe étant d'implanter la même qualité de technologies dans toutes les usines et de former le personnel à celles-ci. Les échanges à l'intérieur du Groupe sont favorisés : ainsi, en 2000, une équipe de l'usine de Thaïlande a passé plusieurs mois aux Etats-Unis pour le lancement de la fabrication des verres en polycarbonate en Thaïlande.





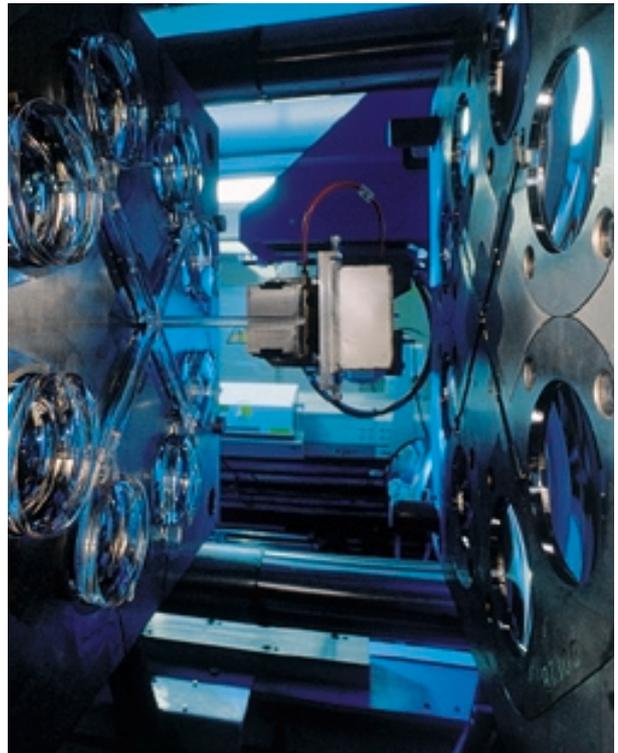
L'environnement

Afin d'intégrer l'environnement comme composante à part entière de l'entreprise, le Groupe s'est donné pour objectifs d'assurer la conformité réglementaire de ses activités industrielles, d'assurer une utilisation prudente et rationnelle des ressources naturelles et de contribuer à la protection de la santé des personnes à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise.

Dans ce contexte, Essilor poursuit la mise en place d'un système de management de l'environnement pour l'ensemble des unités de production des verres de série, au travers d'une démarche de certification ISO 14001 pour ces unités : trois usines en Irlande et au Brésil ont déjà satisfait aux normes et deux sites français devraient également être certifiés au cours de l'année 2001.

La production du verre en polycarbonate constitue un exemple des progrès réalisés sur le plan environnemental :

► le transport de la matière première sous forme de granulés de polycarbonate est sans risque en cas de déversement accidentel et pour le personnel,



Fabrication des verres en polycarbonate.

► le procédé d'injection exclut l'utilisation de produits chimiques dangereux, ce qui restreint la production de rejets atmosphériques et liquides,

► la technologie génère des économies de ressources naturelles, notamment de l'eau, aussi bien au sein du procédé lui-même que par l'absence de nettoyage des outils de production,

► la matière polycarbonate est recyclable et les déchets générés lors de la fabrication de série sont recyclés.

Essilor en bourse

Il y a vingt-cinq ans...

Claude Bouyer, Directeur chez Deutsche Equities S.A., a été le premier analyste à réaliser une étude sur Essilor, en octobre 1975, à l'occasion de l'introduction en Bourse menée conjointement par la Société Générale, le Crédit Lyonnais et la Société de bourse Jacques François-Dufour.

Au moment de son introduction en bourse, Essilor réalisait un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 90 millions d'euros, dont la moitié sur les marchés internationaux, ce qui situait le Groupe parmi les cinq premières entreprises mondiales en optique lunetterie.

Dans son étude, Claude Bouyer soulignait les forces d'Essilor :

- ▶ l'importance des efforts de recherche (3 % du chiffre d'affaires), le nom d'Essilor étant déjà associé aux principales innovations en optique : verres organiques Orma et verres progressifs Varilux,
- ▶ un rythme soutenu des investissements industriels (7 % du chiffre d'affaires), le cash-flow (10 % du chiffre d'affaires) permettant d'autofinancer ces programmes,
- ▶ une situation financière en excellent équilibre,
- ▶ d'importants efforts de pénétration aux Etats-Unis où le verre organique Orma avait reçu dès 1971 l'approbation de mise sur le marché de la Food and Drug Administration.



Pour 1975, Claude Bouyer anticipait une croissance du chiffre d'affaires de 10 % à 15 %, soit une croissance supérieure à celle du marché, grâce aux produits haut de gamme et au réseau de distribution du Groupe, notamment en France, aux Etats-Unis et en Allemagne.

Vingt-cinq ans après, que pensez-vous du jugement que vous portiez sur un Groupe encore méconnu à l'époque ?

J'avais été très impressionné par le dynamisme et la qualité des dirigeants d'une affaire à la recherche d'un leadership mondial. Le prix d'offre avait été fixé à 69 euros, soit un rapport cours sur bénéfice de 7, inférieur à la moyenne du marché. En conclusion boursière, j'avais indiqué que le marché sur lequel évoluait Essilor offrait des garanties de développement régulier en raison de l'augmentation des besoins de correction de la vue et que le titre, en dépit d'une période difficile puisque la Bourse sortait du choc pétrolier, offrait un grand potentiel d'appréciation.

J'avais estimé que la croissance du Groupe serait qualitative et donc plus forte que celle du marché de l'optique. En dépit de quelques péripéties inévitables, mais qui n'ont jamais remis en cause mon opinion, les vingt-cinq dernières années m'ont donné raison, puisqu'Essilor, l'un des fleurons de l'industrie française, a réalisé l'une des meilleures performances du marché et se positionne encore aujourd'hui comme un Groupe plein d'avenir.



Les actions Essilor

Essilor dispose de deux catégories de titres : des actions ordinaires (code Sicovam 12166), éligible au Service de Règlement Différé (SRD), et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote ADP (code Sicovam 12526), cotées au comptant.

Après avoir connu, le 28 décembre 2000, un plus haut à 347,80 euros et, le 8 mars 2000, un plus bas à 230 euros, l'action ordinaire Essilor a terminé le 31 décembre 2000 à 347,50 euros contre 308 euros un an plus tôt, soit une hausse de 13 % à rapprocher d'une stabilité de l'indice SBF 120.

Sur l'année, le volume moyen des transactions par séance s'est établi à 24 000 actions ordinaires contre 17 600 en 1999, soit une augmentation des échanges de 35 %.

Au 31 décembre 2000, la capitalisation boursière d'Essilor atteignait 3 687 millions d'euros contre 3 240 millions d'euros au 31 décembre 1999.

Par mesure de simplification, la division par dix de la valeur nominale du titre, approuvée par les actionnaires lors de l'Assemblée générale du 18 janvier 2001, sera effectuée après le paiement du dividende.

L'action ordinaire

En euros	2000	1999	1998
Cours le plus haut	347,80	394	410,85
Cours le plus bas	230,00	273	257,03
Cours de clôture	347,50	308	335,39
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	10 611 362	10 521 329	10 169 471
Bénéfice net consolidé par action	12,95	11,63	11,92
Dividende par action	3,90	3,40	3,20
Rapport Dividende/Bénéfice net	0,30	0,29	0,27
Revenu global par action (dividende + avoir fiscal)	5,85	5,10	4,80
Capitalisation boursière (en millions)	3 687	3 240	3 411

L'action à dividende prioritaire sans droit de vote

En euros	2000	1999	1998
Cours le plus haut	349,50	361,40	356,43
Cours le plus bas	221,00	270,00	221,05
Cours de clôture	340,00	348,80	304,90
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	56 418	56 418	56 418
Dividende par action	4,02	3,52	3,32
Revenu global par action (dividende + avoir fiscal)	6,03	5,28	4,98
Capitalisation boursière (en millions)	19,18	19,68	17,20

Dividendes 2000

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires de porter le dividende net de 3,40 euros à 3,90 euros (25,58 francs) pour les actions ordinaires et de 3,52 euros à 4,02 euros (26,38 francs) pour les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, soit respectivement 5,85 euros et 6,03 euros avec l'avoir fiscal.

Cette distribution représente 29 % environ du résultat net (part du Groupe), ce qui la situe dans la moyenne du marché boursier. La progression du dividende net par action est proche de 15 % pour une hausse de 12 % du résultat.

Le paiement interviendra le 21 mai 2001 et s'effectuera exclusivement en numéraire.

Transactions

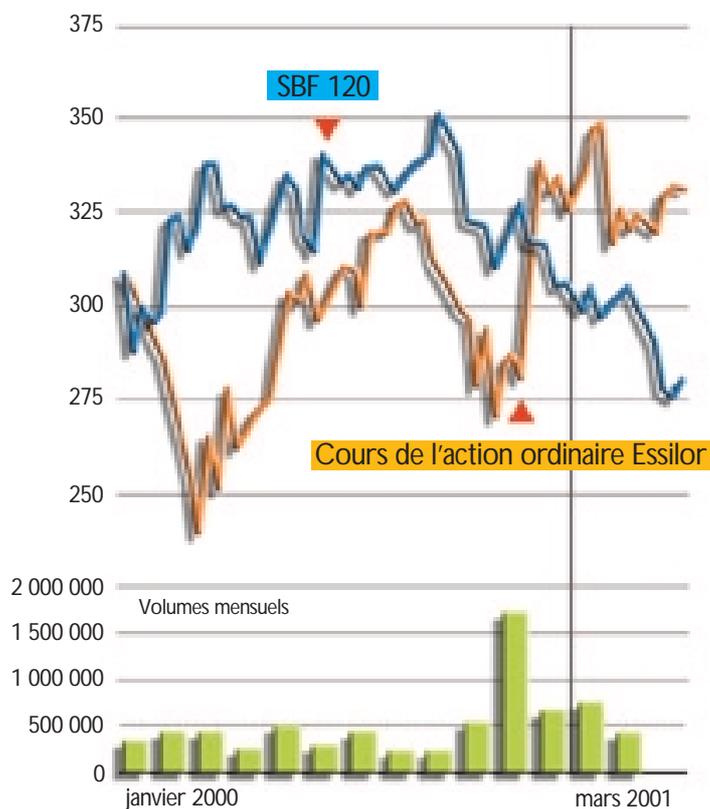
L'action ordinaire		En capitaux	Cours extrêmes	
	En nombre de titres	Milliers d'euros	Plus haut En euros	Plus bas En euros
1999				
Septembre	345 472	109 355	337,20	298,00
Octobre	472 775	138 989	302,80	275,50
Novembre	295 622	84 361	303,40	273,00
Décembre	376 712	108 469	309,00	275,00
2000				
Janvier	365 226	108 911,56	319,90	272,60
Février	460 295	121 411,80	292,00	233,20
Mars	436 684	116 285,35	290,00	230,00
Avril	265 556	74 397,25	302,00	252,30
Mai	494 615	151 269,43	325,50	285,00
Juin	287 234	89 034,51	318,30	287,60
Juillet	427 449	136 192,73	332,90	298,00
Août	278 176	89 432,39	331,00	302,00
Septembre	253 090	75 560,52	315,00	270,00
Octobre	526 086	146 944,82	295,00	261,00
Novembre	2 745 270	824 340,74	344,30	277,00
Décembre	664 808	217 365,54	347,80	310,20
2001				
Janvier	737 915	244 520,37	358,00	230,00
Février	533 459	174 925,13	338,50	310,20



L'action à dividende prioritaire sans droit de vote

	En nombre de titres	En capitaux	Cours extrêmes	
		Milliers d'euros	Plus haut en euros	Plus bas en euros
1999				
Septembre	1 861	620	346,90	320,00
Octobre	1 232	384	330,00	300,00
Novembre	2 481	770	329,60	298,00
Décembre	2 285	748	350,00	310,00
2000				
Janvier	1 973	654,85	349,00	316,00
Février	2 299	745,30	349,50	300,00
Mars	2 014	651,49	339,00	311,00
Avril	1 972	619,13	331,00	292,50
Mai	563	166,15	305,00	284,90
Juin	529	144,87	289,80	267,10
Juillet	979	240,96	256,30	238,00
Août	966	227,55	249,50	221,00
Septembre	1 523	379,03	260,00	240,00
Octobre	1 833	499,43	288,00	248,00
Novembre	1 771	540,75	325,00	275,20
Décembre	3 206	1 025,29	340,00	309,50
2001				
Janvier	1 457	466,23	336,00	308,00
Février	555	175,68	326,00	304,00

Cours de l'action Essilor en euros



Rapport de gestion et comptes

L'ANNÉE 2000

LES RÉSULTATS

(en millions d'euros)	2000	1999	%
Chiffre d'affaires	1 978,4	1 661,8	+ 19
Résultat d'exploitation	274,1	228,9	+ 20
Résultat courant	223,3	193,3	+ 16
Résultat net (part du Groupe)	135,4	120,8	+ 12
Autofinancement	273,4	240,9	+ 14

Le Groupe a connu une forte croissance en l'an 2000 en raison de sa politique d'enrichissement des produits et de sa couverture mondiale.

Grâce aux succès de nombreux nouveaux produits, dont la cinquième génération de verres progressifs Varilux Panamic, le chiffre d'affaires progresse de 19 % à 1 978,4 millions d'euros, soit + 10,6 % hors effet de change. L'effet périmètre de + 4,1 % provient essentiellement de la consolidation proportionnelle de la joint-venture Nikon-Essilor depuis le 1^{er} janvier 2000.

La croissance de l'activité de 6,5 % à périmètre et taux de change constants est supérieure à celle du marché de l'optique, ce qui permet au Groupe d'accroître ses parts de marché mondiales à près de 25 % en valeur.

Le résultat d'exploitation atteint 274,1 millions d'euros, soit une croissance de 20 % légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires. La marge opérationnelle s'établit au niveau de 13,9 %.

En l'an 2000, les investissements industriels et financiers ont atteint un niveau respectif de 158,2 millions d'euros et de 335,2 millions d'euros, dont 205 millions d'euros représentant le rachat de 7 % du capital.

Ce rachat est intervenu dans le contexte du reclassement des 32 % du capital détenus par la Compagnie de Saint-Gobain.

L'opération a pesé sur le résultat courant et a contribué à porter l'endettement net de 164 millions d'euros au 31 décembre 1999 à 466 millions d'euros à la fin de l'année 2000, le ratio d'endettement passant ainsi de 14 % à 44 %.

Après un amortissement des survaleurs de 28,4 millions d'euros, le résultat net (part du Groupe) ressort à 135,4 millions d'euros, soit une progression de 12 %. Hors survaleurs, cette progression est de 16 %. La marge nette atteint 6,9 %.

LA POSITION D'ESSILOR SUR LES MARCHÉS DE L'OPTIQUE

La croissance estimée du marché mondial des verres correcteurs se situe aux alentours de 3-4 %, conjuguant un ralentissement sur certains marchés, tels les Etats-Unis, et une accélération sur d'autres, comme la Chine et l'Inde.

Les produits de haute technologie connaissent une croissance plus rapide que celle du marché : de l'ordre de 10 à 12 % pour les matériaux à indices élevés, de 15 à 20 % pour les verres en polycarbonate, de 8 à 10 % pour les verres progressifs, les verres organiques à teinte variable et les traitements anti-reflets.

Essilor a choisi de se développer dans ces produits à forte valeur ajoutée, en associant à ses propres technologies celles de ses partenaires américain, PPG, pour les verres Transitions, et japonais, Nikon, pour les matériaux et les traitements.

Cette mutation profonde du marché bénéficie du soutien des professionnels de l'optique (ophtalmologistes, opticiens et optométristes) et des actions de promotion auprès du grand public de produits qui combinent confort de vue, esthétique et légèreté.

Dans ce contexte, l'achat de verres correcteurs cesse d'être vécu comme une contrainte et offre aux consommateurs la possibilité de choisir un objet qui devient une partie intégrante de leur personnalité.

LES PRODUITS

Répartition du chiffre d'affaires par produit :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Verres correcteurs et produits associés aux verres	1 828,3	1 518,7	1 387,1
Autres produits	150,1	143,1*	175,6
	1 978,4	1 661,8	1 562,7

(* après déconsolidation des montures de luxe)

Les verres correcteurs et produits associés aux verres représentent 92 % de l'activité.

L'innovation technologique bénéficie d'un effort intensif de recherche, représentant un budget de 4 % du chiffre d'affaires, avec des équipes de chercheurs répartis en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.

L'année 1999 avait été l'année de lancement du verre en polycarbonate Airwear. Ce verre, qui existe maintenant en version à teinte variable Transitions, connaît un taux de croissance élevé.

Ses qualités de légèreté, de résistance aux chocs, de transparence et de coupure aux rayons ultra-violet en font un verre unique sur le marché.

En l'an 2000, Essilor a procédé à un lancement majeur, celui de la cinquième génération de verres progressifs, Varilux Panamic. Ce verre progressif vient élargir la gamme d'Essilor en produits pour presbytes et présente des caractéristiques de correction visuelle encore améliorées par rapport aux générations précédentes. Il confirme la supériorité du Groupe dans ce domaine.

Présent dans plus de 70 pays, Varilux Panamic peut être réalisé dans treize matériaux différents, dont un ultra haut indice 1,67. Des campagnes de promotion auprès du grand public, notamment aux Etats-Unis, viennent soutenir le succès de ce nouveau verre.

Traités anti-rayures, anti-reflets et anti-salissures, les verres haute technologie Crizal poursuivent leur forte croissance, en particulier aux Etats-Unis.

Les verres à teinte variable Transitions font l'objet d'améliorations permanentes visant à accélérer l'obscurcissement et l'éclaircissement du produit. Leur principal marché se situe aux Etats-Unis, mais ils se renforcent en Europe, où leur potentiel de substitution aux verres minéraux est important, et en Asie.

LA JOINT-VENTURE NIKON-ESSILOR

Avec un chiffre d'affaires de 124 millions d'euros, la joint-venture Nikon-Essilor, devenue opérationnelle en janvier 2000, occupe la troisième place sur le marché japonais.

La joint-venture a adopté une politique très active de lancement de nouveaux produits. L'année 2000 a ainsi été marquée par la mise au point d'un verre organique ultra haut indice 1,74, l'indice le plus élevé existant au monde en version organique.

Une gamme de verres colorés Nikon Transitions Colors, issue de la collaboration avec le Groupe Transitions, connaît un démarrage prometteur sur le marché japonais.

Telle qu'elle avait été prévue lors de la signature des accords, la délocalisation des productions du Japon vers les usines Essilor des Philippines et de Chine vient de démarrer. Le recours à l'organisation industrielle d'Essilor se poursuivra en 2001.

La mise en place de la distribution de produits sous la marque Nikon a commencé aux Etats-Unis et en Europe.

La collaboration entre les Groupes Nikon et Essilor s'avère comme prévu très positive sur les plans technique et humain.

L'ACTIVITÉ SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

(en millions d'euros)	2000	1999	% croissance organique*	%	1998
Europe	865,7	795,4	+8,8	+8,2	775,2
Amérique du Nord	924,2	751,3	+23,0	+3,8	679,3
Reste du Monde	188,5	115,1	+63,7	+11,3	108,2
	1 978,4	1 661,8			1 562,7

(*) à taux de change constants et périmètre identique

En Europe, notamment en France, l'activité particulièrement soutenue a bénéficié du lancement en début d'année 2000 de Varilux Panamic et des ventes de Airwear.

Les trois premiers marchés européens du Groupe (France, Allemagne, Grande-Bretagne) ont enregistré une croissance à deux chiffres à données comparables. L'Europe apporte une nouvelle fois le témoignage de sa vitalité et de son dynamisme. L'Europe de l'Est apporte déjà une contribution significative à l'ensemble européen.

Sur un marché nord-américain en faible croissance, le Groupe renforce sa part de marché grâce à sa politique de produits à forte valeur ajoutée, notamment Varilux, meilleur progressif du marché, et Crizal, premier anti-reflets en Amérique du Nord.

La politique d'acquisition de laboratoires de prescription aux Etats-Unis confirme son bien-fondé : ceux-ci ont réalisé en 2000 un chiffre d'affaires supérieur à 400 millions d'euros pour une part de marché dans la prescription indépendante proche de 30 %.

L'Amérique latine se développe en dépit d'un contexte monétaire toujours difficile. L'Asie témoigne d'un dynamisme remarquable avec une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires et confirme son rôle de relais de croissance pour le futur. La Chine et l'Inde connaissent un développement rapide de leurs ventes, tout spécialement en produits à forte valeur ajoutée.

LES INVESTISSEMENTS

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Investissements industriels	158,2	148,5	130,0
Amortissements	112,0	95,6	77,1
Investissements financiers	335,2*	43,3	88,1
Autofinancement	273,4	240,9	215,6

(*) dont 205 millions d'euros liés au rachat de 7 % du capital

Le programme d'investissements industriels réalisé en l'an 2000, soit 8 % du chiffre d'affaires, a eu pour objectif l'amélioration de la qualité et du service aux clients.

Parmi les principaux investissements industriels, on peut citer :

- l'augmentation des capacités de production du polycarbonate avec l'ouverture d'une usine de série en Thaïlande, ce qui accroîtra de façon sensible la recherche des gains de productivité
- l'ouverture d'un centre de prescription à Madrid pour les verres en polycarbonate Airwear
- la spécialisation des unités de prescription pour les produits haute technologie, comme les verres Airwear ou Crizal, avec un objectif d'amélioration des performances des produits et des compétences techniques des laboratoires.

Ces investissements sont réalisés dans un strict respect de l'environnement, comme en témoigne la production du verre en polycarbonate qui ne comporte aucun risque de pollution ou de nuisance et ne nécessite l'usage d'aucun produit polluant, depuis l'acheminement de la matière première jusqu'à la fin du cycle de fabrication.

Rien de ce qui précède n'aurait été possible sans la mise en place de systèmes informatiques puissants et complexes. L'ensemble des informations au plan mondial est géré par informatique, depuis la relation quotidienne avec le client jusqu'à la livraison des verres, en passant par la gestion des stocks, le traitement des commandes et les modalités de livraison.

Avec un budget informatique stabilisé par rapport à 1999, égal à 5 % du chiffre d'affaires, Essilor assume totalement sa qualité d'entreprise mondiale, capable de gérer en permanence 140 000 références produits.

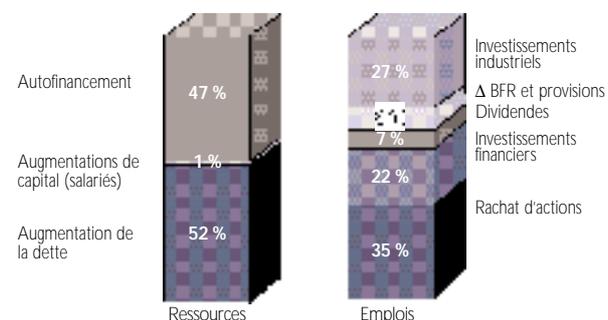
La maîtrise informatique des opérations permet en outre d'assurer un contrôle strict des stocks, en dépit de l'élargissement de la gamme.

Les investissements financiers ont atteint le niveau élevé de 335,2 millions d'euros, dont 130,2 millions d'euros pour les opérations de croissance externe, notamment la joint-venture avec Nikon, l'entrée dans le capital de la Société américaine The MicroOptical Corporation à hauteur de 20 % et l'acquisition de deux laboratoires américains de prescription, ProVision Group (Californie) et Custom Eyes (Minnesota).

Le principal investissement financier provient du rachat par Essilor de 7 % de ses actions, soit 205 millions d'euros, dans le contexte du reclassement des 32 % du capital détenus par la Compagnie de Saint-Gobain.

Grâce à un autofinancement de 273,4 millions d'euros, en hausse de 14 %, et à une maîtrise du besoin en fonds de roulement, l'endettement net ne progresse que de 302 millions d'euros à 466 millions d'euros, soit un ratio d'endettement net sur fonds propres de 44,5 % contre 14 % à fin 1999.

Emplois-ressources



LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Avec un résultat d'exploitation de 274,1 millions d'euros (+ 20 %), la marge opérationnelle s'établit au niveau de 13,9 %.

Ce résultat d'exploitation s'analyse de la façon suivante :

- L'Europe améliore sa rentabilité grâce à sa forte croissance
- sous l'impulsion d'Essilor, l'Amérique du Nord se tourne vers les valeurs ajoutées, ce qui lui permet de maintenir son niveau de rentabilité en dépit des coûts de lancement de la marque Nikon aux Etats-Unis et de réorganisation des laboratoires
- le Reste du Monde connaît une bonne rentabilité. La joint-venture Nikon-Essilor est à l'équilibre comme prévu.

Le résultat financier de - 41,3 millions d'euros a été notamment affecté par l'accroissement de l'endettement et la hausse des taux d'intérêt.

La dette se répartit entre taux variables (79 %) et taux fixes (21 %), l'endettement en dollars représentant 25 % de l'ensemble.

Les charges hors exploitation s'élèvent à - 9,5 millions d'euros, dont 3,4 millions d'euros pour la restructuration d'agences en France et 4,6 millions d'euros de charges non récurrentes liées à la recomposition du capital.

Entrent également dans les charges hors exploitation les éléments concernant les coûts de développement de VisionWeb, plateforme créée par Essilor aux Etats-Unis à l'intention de l'ensemble des acteurs de la filière de l'optique.

Ces coûts de développement ont représenté 14,8 millions d'euros en l'an 2000 (quote-part Essilor), mais ils ont été compensés par un gain de 15,1 millions d'euros provenant de l'entrée dans le capital de la Société Johnson & Johnson Vision Inc. Le Groupe ophtalmique américain Allergan est entré lui aussi dans le capital au début de 2001.

Après prise en compte des coûts de reclassement du capital en relation avec la sortie de la Compagnie de Saint-Gobain, le résultat courant progresse de 16 % à 223,3 millions d'euros. Compte tenu d'un taux effectif d'impôt sur les bénéfices de 28 %, le résultat net des sociétés intégrées atteint 160,8 millions d'euros.

Grâce à ses excellentes performances (résultat net + 63 % à 15,5 millions d'euros), le Groupe Christian Dalloz contribue à hauteur de 4,7 millions d'euros au résultat des sociétés mises en équivalence ; celui-ci s'établit à 3,7 millions d'euros, déduction faite de pertes de 1 million d'euros provenant du Groupe Logo.

Après un amortissement des survaleurs de 28,4 millions d'euros, le résultat net (part du Groupe) ressort à 135,4 millions d'euros, soit une progression de 12 % et une marge nette de 6,9 %.

Résultat net

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Europe	98	93	96
Amérique du Nord	23	18	16
Reste du Monde	15	12	10
	136	123	122

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'Assemblée générale mixte se tiendra sur première convocation, le 18 avril 2001, et sur deuxième convocation, dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint lors de la première convocation, le :

Jeudi 3 mai 2001
à 16 heures
au Pavillon Gabriel
5, avenue Gabriel - 75008 PARIS

Afin de faciliter le vote des actionnaires, le Conseil d'administration, dans sa séance du 31 janvier 2001, a réduit de cinq jours à deux jours le délai d'immobilisation des titres avant la tenue des Assemblée générale.

EVOLUTION EN 2000

L'année 2000 a vu se dérouler une opération majeure de recomposition du capital après la décision, annoncée en mai 2000, de la Compagnie de Saint-Gobain de céder sa participation dans Essilor, soit 32 % du capital (3 378 055 actions).

Conformément à l'accord intervenu entre la Compagnie de Saint-Gobain et Essilor, un placement est intervenu sur le marché du 23 octobre 2000 au 7 novembre 2000. Ce placement a porté sur 25 % du capital, soit 2 641 028 titres qui ont été souscrits par des investisseurs institutionnels français et internationaux et par des personnes physiques en France. L'opération a pris la forme d'une Offre à Prix Ouvert, légèrement sursouscrite, et d'un Placement Global, souscrit plus de huit fois. Essilor a procédé à l'achat de 7 % de son capital.

Le prix de vente des actions cédées par la Compagnie de Saint-Gobain a été fixé à 275 euros pour l'ensemble des investisseurs et pour Essilor. Après cette opération, la Compagnie de Saint-Gobain ne détient plus aucune action Essilor.

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2000

Au 31 décembre 2000, le capital social s'élevait à 213 355 600 francs, divisé en 10 611 362 actions ordinaires et 56 418 actions à dividende prioritaire sans droit de vote, soit un total de 10 667 780 actions d'une valeur nominale de 20 francs.

A cette même date, il y avait 10 718 093 droits de vote, compte tenu de l'attribution d'un droit de vote double aux actions ordinaires détenues sous la forme nominative depuis deux ans.

	En capital	%	En droits de vote	%
Actionnariat interne (salariés français et étrangers)				
• Fonds commun de placement Valoptec International	581 892	5,5	1 141 269	10,7
• Fonds communs de placement Groupe Essilor	246 006	2,3	399 292	3,7
• Fonds Etats-Unis	21 047	0,2	21 047	0,2
	848 945	8,0	1 561 608	14,6
Public	9 077 808	85,1	9 156 485	85,4
Actions propres	741 027	6,9	-	-
	10 667 780	100	10 718 093	100

A la connaissance du Conseil d'administration, aucun actionnaire, autre que le Fonds Commun de Placement Valoptec International, ne détient plus de 5 % des droits de vote.

En 2000, 90 033 actions ordinaires ont été créées dans le contexte des opérations réservées aux salariés :

- d'une part, des augmentations de capital à un prix préférentiel inférieur de 20 % à la moyenne de l'action ordinaire au cours des vingt séances de bourse ayant précédé la décision du Conseil d'administration, soit 48 352 actions nouvelles souscrites par les Fonds communs de placement Groupe Essilor
- d'autre part, des levées d'options de souscription d'actions, soit 41 681 actions nouvelles.

Ces actions nouvelles ne sont pas intégrées dans la présentation comptable au 31 décembre 2000.

Situation des options de souscription d'actions au 31 décembre 2000

	dont en 2000	
Options attribuées	424 809	37 328
Options annulées	4 500	361
Options levées	78 697	41 681
Options restantes	341 612	

Soit 3,2 % du capital

(*) dont 76 376 aux membres du Comité exécutif

Le prix de levée des options est calculé par référence à la moyenne des cours (cours d'ouverture) des vingt séances de bourse précédant la décision du Conseil d'administration. Jusqu'en janvier 2000, une décote de 5 % était appliquée à cette moyenne, mais elle a été supprimée à partir des attributions suivantes.

ACTIONS DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale du 27 avril 2000 a autorisé l'achat par la Société de ses propres actions ordinaires ou à dividende prioritaire sans droit de vote, représentant jusqu'à 10 % des actions composant le capital social (visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 00-462 du 3 avril 2000).

Dans le contexte de cette autorisation, la Société a racheté à la Compagnie de Saint-Gobain 734 001 actions ordinaires et 3 026 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Au titre de l'autorisation précédemment donnée par l'Assemblée générale du 26 avril 1999 (visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-315 du 1^{er} avril 1999), Essilor avait acquis, en mars 2000, 4 000 actions ordinaires au prix de 252,06 euros.

Au 31 décembre 2000, Essilor détenait donc un total de 741 027 actions. L'Assemblée générale mixte du 18 janvier 2001 a autorisé l'annulation de 6 % du capital, soit 638 001 actions ordinaires et 3 026 actions à dividende prioritaire sans droit de vote, annulation qui a été réalisée le 22 mars 2001.

Répartition du capital après annulation des actions

(sur la base de la situation au 31 décembre 2000)

	En capital	%	En droits de vote	%
Actionnariat interne (salariés français et étrangers)	848 945	8,5	1 561 608	14,6
Public	9 077 808	90,5	9 156 485	85,4
Actions propres	100 000	1,0	-	-
	10 026 753	100	10 718 093	100

Les 100 000 actions détenues par Essilor seront utilisées pour des opérations concernant les salariés.

Le Conseil propose aux actionnaires de l'autoriser à procéder à l'achat de ses propres actions ordinaires dans la limite de 10 % du capital social. Le prix maximum d'achat est fixé à 400 euros et le prix minimum de revente à 250 euros, sous réserve des ajustements liés à d'éventuelles opérations sur le capital.

Cette autorisation, d'une période de validité de 18 mois, annule et remplace celle accordée par l'Assemblée générale du 27 avril 2000.

Les achats pourront être réalisés à plusieurs fins : régularisation des cours, opérations de croissance externe, attribution d'options d'achat d'actions aux salariés ou aux dirigeants du Groupe, politique de gestion patrimoniale et financière.

COMPTES SOCIAUX ET AFFECTATION DU RÉSULTAT 2000

Les comptes sociaux font apparaître les principaux éléments suivants :

(en millions d'euros)		%
• Chiffre d'affaires	590	+ 9
• Résultat d'exploitation	67	+10
<i>Marge opérationnelle</i>	11,3 %	
• Résultat courant	125	+20
• Résultat net	106	+18

La bonne activité enregistrée sur le marché français, notamment en produits à forte valeur ajoutée, génère une croissance de 9 % du chiffre d'affaires à 590 millions d'euros.

La hausse du résultat d'exploitation atteint + 10 % à 67 millions d'euros grâce à une bonne maîtrise des charges opérationnelles, notamment de la masse salariale. On peut noter que les dépenses à caractère somptuaire ne sont pas significatives.

Grâce à une augmentation des dividendes versés par ses filiales, le résultat courant et le résultat net de la Société mère progressent respectivement de 20 % (125 millions d'euros) et de 18 % (106 millions d'euros).

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires de porter le dividende net de 3,40 euros à 3,90 euros (25,58 francs) pour les actions ordinaires et de 3,52 euros à 4,02 euros (26,38 francs) pour les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, soit respectivement 5,85 euros et 6,03 euros avec l'avoir fiscal.

Cette distribution représente 29 % environ du résultat net (part du Groupe), ce qui la situe dans la moyenne du marché boursier. La progression du dividende net par action est proche de 15 % pour une hausse de 12 % du résultat.

Le paiement interviendra le 21 mai 2001 et s'effectuera exclusivement en numéraire.

Par mesure de simplification, la division par dix de la valeur nominale du titre, approuvée par les actionnaires lors de l'Assemblée générale du 18 janvier 2001, sera effectué après le paiement du dividende.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2000

(en euros)

Résultat net de l'exercice		105 587 839,70
Report à nouveau antérieur		5 472 055,56
Affectation à la Réserve Légale		- 13 415,51
Prélèvement sur les réserves de plus-value à long terme		12 346 457,66
Total distribuable		123 392 937,41
Dotations à la réserve de plus-value à long terme		12 768 709,17
Dividende		
Prioritaire	16 284,56	
Statutaire	1 806 825,06	
Complémentaire	36 897 634,12	
Dividende total	38 720 743,74	38 720 743,74
Précompte mobilier exigible		2 417 133,23
Dotation aux autres réserves		64 028 587,24
Report à nouveau		5 457 764,03
		123 392 937,41

Pour les cinq exercices précédents, les dividendes payés ont été les suivants :

(en euros)	1999	1998	1997	1996	1995
Action ordinaire					
Dividende net	3,40	3,20	2,59	2,21	2,06
Impôt payé d'avance	1,70	1,60	1,30	1,11	1,03
Rémunération globale	5,10	4,80	3,89	3,32	3,09
Action à dividende prioritaire sans droit de vote					
Dividende net	3,52	3,32	2,71	2,33	2,18
Impôt payé d'avance	1,76	1,66	1,36	1,17	1,09
Rémunération globale	5,28	4,98	4,07	3,50	3,27

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La sortie du capital de la Compagnie de Saint-Gobain et la démission simultanée de quatre administrateurs représentant la Compagnie ont conduit au renforcement du nombre d'administrateurs indépendants, en relation avec le pourcentage élevé détenu par les actionnaires externes.

Le Conseil propose aux actionnaires de ratifier les cooptations intervenues lors de sa séance du 31 janvier 2001.

Il s'agit de Philippe Germond, Igor Landau et Olivier Pécoux, le Conseil continuant à bénéficier de l'expérience de Michel Besson.

Le Conseil propose également la nomination de Bertrand Roy en remplacement de Claude Darnault, démissionnaire.

Jacques Fourcail, dont le mandat vient à expiration lors de la prochaine Assemblée générale, n'a pas souhaité demander le renouvellement de son mandat.

Le Conseil sera ainsi composé de treize membres :

- Xavier Fontanet, Président-Directeur général
Philippe Alfroid, Directeur général
Gérard Cottet, ancien Président et Président d'honneur
- trois administrateurs représentant les actionnaires internes,
Robert Colucci
Alain-Claude Mathieu
Bertrand Roy
- et sept administrateurs indépendants,
Alain Aspect
Michel Besson
Jean Burelle
Philippe Germond
Igor Landau
Olivier Pécoux
René Thomas

AUTORISATIONS FINANCIÈRES

Outre le renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil de procéder éventuellement à l'émission d'obligations, pour un montant maximum de 305 millions d'euros valable pendant 5 ans, des résolutions à caractère extraordinaire portent sur le renouvellement d'autorisations antérieures :

- émission de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription (montant maximum de 450 millions d'euros, durée de 26 mois)
- émission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, mais avec un délai de priorité (montant maximum de 450 millions d'euros, durée de 26 mois)
- augmentation de capital par incorporation de réserves ou autres, dans la limite de 80 millions d'euros et pour une durée de 26 mois
- autorisation de faire usage de ces autorisations en période d'offre publique visant les titres de la Société

Une résolution concerne l'émission d'actions au bénéfice des salariés dans la limite de 3 % du capital et pour une durée de 5 ans.

Une Assemblée spéciale des porteurs d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote se tiendra sur première convocation, le 18 avril 2001, et sur deuxième convocation le :

Judi 26 avril 2001 à 15 heures, au Siège social d'Essilor
147, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

afin d'approuver la conversion de ces actions en actions ordinaires sur la base de une pour une.

L'Assemblée mixte des porteurs d'actions ordinaires aura à se prononcer sur cette même résolution, étant précisé que les opérations de conversion débiteront après la mise en paiement du dividende versé au titre de l'exercice 2000.

Au cas où cette conversion ne serait pas approuvée, la Société procédera au rachat obligatoire des ADP après une offre publique d'échange éventuelle.

Le prix de rachat sera fixé soit par référence à la cotation moyenne des 20 séances de bourse précédant le rachat, soit par expert.

LES PERSPECTIVES

En raison de sa politique d'enrichissement des produits et de sa couverture mondiale, Essilor est peu affectée par les légères fluctuations des marchés de l'optique dont certains ralentissent et d'autres, au contraire, accélèrent. Pour les deux premiers mois de l'année 2001, la croissance de l'activité place Essilor dans une trajectoire analogue à celle de l'année 2000.

A court terme, le Groupe devrait bénéficier de l'incidence en année pleine des lancements de produits intervenus récemment, ainsi que des gains de productivité attendus dans l'ensemble de la filière, de la production de série à la distribution.

La cession en février 2001 de l'activité optique de contact (4 % du chiffre d'affaires) au Groupe américain Ocular Sciences, Inc., pour un montant de l'ordre de 54 millions d'euros, confirme la volonté de recentrage sur les verres correcteurs, notamment pour les presbytes, et les instruments pour opticiens, activité complémentaire de celle des verres.

Ouverte à tous les participants de l'industrie ophtalmique, la Société VisionWeb vient de voir l'entrée dans son capital du Groupe ophtalmologique américain Allergan. En parallèle, Essilor poursuit l'adaptation à l'internet de ses propres systèmes d'interaction avec ses clients.

Avec une présence mondiale chaque année plus large, sur un marché solide qu'il enrichit quotidiennement, le Groupe détient les atouts nécessaires à sa croissance future. Nous sommes convaincus que nous continuerons d'apporter une réponse positive aux attentes de nos actionnaires.

Le Conseil d'administration remercie l'ensemble des équipes Essilor, et notamment le Comité exécutif, pour la qualité et la réussite de ses travaux.

Le Conseil d'administration

Compte de résultat	en millions d'euros			en millions de francs		
	2000	1999	1998	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	1 978	1 662	1 563	12 978	10 901	10 251
Résultat d'exploitation	274	229	224	1 798	1 501	1 469
Résultat courant	223	193	191	1 465	1 268	1 254
Résultat net part du Groupe	135	121	120	888	793	785
Résultat net (part du Groupe) par action ordinaire	12,95	11,63	11,92	84,94	76,27	78,19
Résultat net retraité (part du Groupe) dilué par action	12,87	11,55	11,62	84,39	75,74	76,19
Bilan						
Capital	32	32	31	213	212	205
Capitaux propres part du Groupe	1 047	1 147	929	6 867	7 523	6 092
Endettement net	466	164	143	3 059	1 077	936
Valeurs immobilisées nettes	1 204	1 014	857	7 900	6 649	5 621
Total du bilan	2 131	1 846	1 611	13 978	12 107	10 566

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2000

(en milliers d'euros)	Notes	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	3	1 978 419	1 661 810	1 562 819
Production stockée		10 613	4 523	16 033
Production immobilisée		31 102	40 834	20 184
Production de l'exercice		2 020 134	1 707 167	1 599 036
Achats de matières premières et variations de stocks		419 418	359 893	337 738
Charges externes		480 790	408 960	368 538
Valeur ajoutée		1 119 926	938 314	892 760
Impôts et taxes		32 448	28 926	24 479
Charges de personnel		698 199	591 370	551 717
Excédent brut d'exploitation		389 279	318 018	316 564
Solde net sur amortissements et provisions		-109 306	-81 078	-82 445
Autres produits et charges		-5 903	-8 046	-10 115
Résultat d'exploitation		274 071	228 894	224 004
Résultat financier	4	-41 296	-29 587	-27 782
Résultat hors exploitation	5	-9 489	-5 985	-5 095
Résultat courant		223 286	193 322	191 127
Impôt sur les bénéfices	6	62 464	50 194	54 848
Résultat net sociétés intégrées		160 822	143 128	136 279
Résultat des sociétés mises en équivalence		3 735	-524	2 184
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		28 450	19 932	16 648
Intérêts minoritaires		666	1 833	2 179
Résultat net part du Groupe		135 441	120 839	119 636
Résultat net (part du Groupe) par action ordinaire		12,95	11,63	11,92
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, net d'autocontrôle		10 442	10 376	10 036
Résultat net retraité (part du Groupe) dilué par action		12,87	11,55	11,62
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, net d'autocontrôle, après dilution		10 509	10 448	10 405

Flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2000

(en milliers d'euros)	2000	1999	1998
Bénéfice net	136 108	122 672	121 815
Résultats, nets des dividendes encaissés, des sociétés mises en équivalence	-3 498	760	-1 654
Amortissements et provisions	140 801	117 446	95 488
Autofinancement	273 411	240 878	215 649
Variation des impôts différés	-13 376	-15 004	-7 977
Variation des provisions pour risques et charges	8 629	199	-1 241
Résultat des cessions d'actifs	1 393	1 072	1 858
Quote-part de subvention transférée au compte de résultat	-92	-235	-363
Variation des stocks	-25 084	-41 713	-7 977
Diminution des créances et comptes de régularisation	-50 530	-56 039	-10 095
Augmentation des dettes et comptes de régularisation	76 949	21 142	32 170
Augmentation des intérêts courus	2 495	-2 111	-1 086
Flux provenant des opérations	273 795	148 189	220 938
Investissements industriels	-181 758	-153 777	-133 524
Cessions d'actifs	11 619	5 222	3 483
Acquisition de titres et octroi de prêts	-326 818	-52 290	-83 365
Remboursements de prêts et avances	2 356	1 964	5 964
Flux de trésorerie net affecté aux investissements	-494 601	-198 881	-207 442
Augmentation de capital	10 428	45 548	47 621
Dividendes versés			
- aux actionnaires d'Essilor	-35 958	-32 744	-26 446
- aux actionnaires minoritaires par les filiales intégrées	-1 107	-1 491	-1 784
Augmentation (diminution) des emprunts	243 841	4 338	-67 433
Incidence des variations de périmètre	7 361	-10 714	848
Flux provenant des opérations de financement	224 565	4 937	-47 194
Variation de la trésorerie nette	3 759	-45 755	-33 698
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	63 346	78 876	131 711
Incidence des variations des taux de change	-11 117	30 225	-19 137
Trésorerie au 31 décembre	55 988	63 346	78 876

Bilan consolidé au 31 décembre 2000

Actif (en milliers d'euros)	Notes	2000	1999	1998
Immobilisations incorporelles	7	120 829	100 163	72 206
Ecart d'acquisition sur titres	8	399 447	332 318	282 680
Immobilisations corporelles	9	572 185	485 714	409 024
Immobilisations nettes		1 092 461	918 195	763 910
Titres mis en équivalence		67 207	61 721	57 969
Autres immobilisations financières	11	44 624	33 680	34 996
Autres valeurs immobilisées		111 831	95 401	92 965
Stocks et en-cours	12	351 273	326 189	284 476
Avances et acomptes aux fournisseurs		7 551	4 493	6 844
Créances d'exploitation	12	374 760	322 854	276 800
Impôt différé actif	6	51 106	37 730	25 690
Créances diverses		10 406	18 483	6 247
Capital souscrit appelé, non versé		2 225	914	1 821
Valeurs mobilières de placement	14	53 720	20 259	102 866
Disponibilités		58 115	89 542	39 237
Charges constatées d'avance et comptes de régularisation		14 607	10 142	9 144
Total des créances et disponibilités		923 763	830 606	753 125
Charges à répartir sur plusieurs exercices	13	2 827	1 558	802
Total de l'actif		2 130 881	1 845 760	1 610 802
Engagements reçus	19	2 921	2 939	2 806

Passif (en milliers d'euros)	Notes	2000	1999	1998
Capital		32 399	32 251	31 179
Primes		308 119	297 838	253 515
Réserves consolidées		703 078	622 731	539 110
Actions propres		- 204 961		
Différence de conversion		72 763	73 264	- 14 667
Résultat net part Groupe		135 441	120 839	119 636
Situation nette	15	1 046 839	1 146 923	928 773
Intérêts hors Groupe	16	773	8 646	7 141
Résultat net part hors Groupe		666	1 833	2 179
Total des capitaux propres consolidés		1 048 278	1 157 402	938 093
Provisions pour retraites		45 338	40 472	29 502
Autres provisions pour risques		31 219	22 987	28 585
Provisions	17	76 557	63 459	58 087
Dettes financières	18	578 114	273 922	284 787
Avances et acomptes reçus des clients		4 016	2 800	3 752
Dettes d'exploitation		357 610	290 789	257 633
Dettes diverses		64 182	53 264	66 308
Produits constatés d'avance		2 124	4 124	2 142
Total des dettes		1 006 046	624 899	614 622
Total du passif		2 130 881	1 845 760	1 610 802
Engagements donnés	19	109 096	101 047	96 737

Annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2000

Note 1 : principes comptables

GÉNÉRALITÉS

Les comptes consolidés sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France.

Par rapport aux normes établies par l'International Accounting Standards Committee (I.A.S.C.), les comptes consolidés du Groupe Essilor dérogent aux normes suivantes et, par conséquent, à la norme IAS 1 révisée (présentation des états financiers) :

- **Actifs incorporels** : Les actifs incorporels comprennent des marques et parts de marché résultant de l'affectation d'une partie des écarts de première consolidation dégagés sur des acquisitions passées (postérieures au 1er janvier 1995). Ces actifs ne sont pas amortis. L'application des normes IAS 38 (actifs incorporels) et IAS 22 révisée (regroupements d'entreprises) impliquerait de comptabiliser ces incorporels en écarts d'acquisition dès la date d'acquisition et de les amortir, ces marques et parts de marché ne répondant pas aux critères d'identification définis par la norme IAS 38.
- **Présentation des états financiers** : La quote-part du Groupe dans les pertes de démarrage de Vision Web, consolidée par intégration globale (100%) du 1^{er} janvier au 31 août 2000 puis par intégration proportionnelle (66,18%) jusqu'à fin décembre 2000 (suite à l'ouverture du capital à hauteur de 33,82%), a été enregistrée en charges hors exploitation. L'application des normes IAS 27 (états financiers consolidés et comptabilisation des participations dans les filiales) et IAS 31 (information relative à des participations dans des co-entreprises) aurait conduit à comptabiliser ligne à ligne la part du Groupe dans chacune des composantes du résultat d'exploitation (voir par ailleurs Notes 2 et 5).

Les autres normes et interprétations édictées par l'IASC et applicables au 31 décembre 2000 sont suivies par le Groupe.

Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés pour lesquelles le Groupe détient entre 40 et

50 % sont consolidées par la méthode de mise en équivalence, dès lors qu'un autre actionnaire détient un pourcentage de contrôle supérieur à celui du Groupe.

Les sociétés dont le Groupe détient plus de 20 % de droits de vote et sur lesquelles il exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Les critères retenus pour déterminer les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont décrits dans la note intitulée " Evolution du périmètre de consolidation " (Note 2).

Le résultat des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice est retenu dans le compte de résultat pour la période postérieure à la date d'acquisition ou antérieure à la date de cession. En cas de variation du pourcentage d'intérêt en cours d'exercice, la part du Groupe dans le résultat est calculée en appliquant :

- l'ancien pourcentage d'intérêt au résultat dégagé avant la date de variation du pourcentage d'intérêt,
- le nouveau pourcentage d'intérêt au résultat dégagé après cette date et jusqu'à la clôture.

En cas de baisse du pourcentage d'intérêt dans une filiale, suite à une augmentation de capital non suivie à hauteur de ses droits par le Groupe, la variation de la quote-part de situation nette détenue est alors enregistrée en résultat hors exploitation, l'opération s'analysant comme une cession.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie :

- L'autofinancement est défini comme étant la somme du résultat net des sociétés intégrées, des dotations aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants) et des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.
- L'incidence de la variation des taux de change s'entend de la variation des taux entre la clôture et l'ouverture et de leur impact sur la valeur de la trésorerie à l'ouverture.

MÉTHODES DE CONVERSION

Conversion des états financiers des filiales internationales

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis au taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux moyen pour le compte de résultat.

Les comptes des succursales sont convertis aux taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux de couverture pour le compte de résultat.

Cours utilisés pour les principales devises (contre valeur en euros) :

	Taux fin			Taux moyen		
	2000	1999	1998	2000	1999	1998
USD	1,075	0,995	0,857	1,090	0,945	0,899
DEM	0,511	0,511	0,511	0,511	0,511	0,511
GBP	1,602	1,608	1,418	1,646	1,526	1,492
IEP	1,270	1,270	1,270	1,270	1,270	1,279

L'écart entre la conversion des situations nettes au taux de clôture et leur valeur en coût historique, ainsi que celui provenant de l'utilisation des taux moyens pour déterminer le résultat, figure au poste "Différence de conversion" dans les capitaux propres et y est maintenu jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels il se rapporte soient vendus ou liquidés.

Pour les sociétés situées dans des pays à forte inflation, les actifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, et les actifs monétaires aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le résultat est converti au taux moyen annuel, sauf pour les éléments non monétaires convertis au taux historique. La différence de conversion est comptabilisée au compte de résultat.

ÉCARTS DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation représente la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres de la société acquise à la date d'acquisition. Cet écart est, le cas échéant, affecté aux postes du bilan consolidé, la partie résiduelle non affectée étant portée à la rubrique "Ecart d'acquisition".

Conformément à la faculté offerte par la réglementation, l'affectation des écarts de première consolidation ne devient définitive qu'à l'issue d'un délai d'un an, postérieurement à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis ou repris selon un plan qui reflète, aussi raisonnablement que possible, les perspectives de développement au moment de l'acquisition et sur une durée maximum de 20 ans.

CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS

Lorsque les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont également constatés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus, dès lors qu'ils ne correspondent pas à l'ensemble des critères définis par la norme internationale (IAS 38) pour être inscrits à l'actif du bilan.

RÉSULTAT FINANCIER

Les charges et produits financiers sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encourus.

OPÉRATIONS EN DEVICES

Les dettes et créances en devises sont converties au taux de change de clôture ou à leur cours de couverture. Les gains et pertes de conversion sont constatés au compte de résultat.

CONTRATS À TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont uniquement destinés à couvrir des engagements commerciaux et des flux financiers identifiés du Groupe, par ventes à terme de devises (ou achats à terme de francs, par des filiales internationales) ou par des options de change. Le Groupe peut également être amené à utiliser des options de taux.

Le Groupe n'utilise les instruments financiers qu'à des fins de couverture.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En conformité avec la norme IAS 12 révisée, un impôt différé est constitué selon la méthode du report variable pour les différences temporelles existant entre les valeurs

comptables des actifs et passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales.

Les impôts différés actifs ne sont constatés que si leur récupération est considérée comme probable.

Le taux d'impôt utilisé pour la détermination des impôts différés des sociétés françaises est de 36,43 % pour 2000 (37,76 % en 1999).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit bail ayant pour effet de transférer les risques et avantages relatifs à l'actif loué sont comptabilisés au bilan et amortis conformément aux méthodes décrites ci-dessous. La dette correspondante est comptabilisée au passif.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Constructions	20 à 33 ans
Agencements, aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des fonds commerciaux, des marques, des concessions, des brevets et des licences.

Les fonds commerciaux et les marques comprennent notamment la partie affectée des écarts de première consolidation et ne sont pas amortis.

Une revue annuelle de la valorisation de ces actifs est effectuée par rapport aux prévisions initiales et il est procédé à la comptabilisation d'une provision, si nécessaire.

Les autres actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée qui varie de 3 à 5 ans.

STOCKS ET EN-COURS

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré.

Une dépréciation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

PROVISIONS POUR CRÉANCES CLIENTS

Des provisions statistiques sont constituées sur les créances n'ayant pas fait l'objet d'une provision spécifique en fonction du délai couru depuis la date d'échéance des factures. Un taux progressif est appliqué de telle manière qu'une créance échue depuis plus de 12 mois soit provisionnée à 100 %.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon les réglementations et usages propres à chaque pays, les sociétés du Groupe Essilor peuvent avoir des obligations en termes de retraites, préretraites, indemnités de départ et assimilés. Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluations actuarielles.

L'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités d'une société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles propres à chaque pays (taux d'actualisation, taux d'inflation) et à la société concernée (taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang du pays de la société concernée.

Lorsque les sociétés versent des cotisations à un fonds pour couvrir une partie ou la totalité de leur engagement, la provision constatée correspond au montant de l'engagement minoré de la valeur de marché des actifs du fonds.

En cas de changement des hypothèses actuarielles, de changement des prestations d'un régime ou lors de la première application d'un régime, et dans certaines conditions, la variation de l'engagement résultant de ces changements est reprise en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les comptes de régularisation comprennent les charges constatées d'avance et les charges à répartir.

Note 2 : évolution du périmètre de consolidation

Les entités qui franchissent un des deux seuils suivants, ainsi que les sociétés Holding ou de gestion du patrimoine, sont consolidées :

- chiffre d'affaires annuel supérieur à 3 millions d'euros (20 millions de francs),
- ou actifs corporels supérieurs à 9 millions d'euros (60 millions de francs).

Entrées de périmètre

Société	Pays	Date d'entrée	% d'intérêts	
Essilor South Africa	Afrique du Sud	1 ^{er} janvier 2000	100,00	Franchissement de seuil *
Nikon Optical UK	Grande-Bretagne	1 ^{er} janvier 2000	50,00	Acquisition
Nikon Optical Canada Inc.	Canada	1 ^{er} janvier 2000	50,00	Acquisition
ProVision Group	Etats-Unis	1 ^{er} août 2000	100,00	Acquisition
Custom Eyes	Etats-Unis	1 ^{er} septembre 2000	100,00	Acquisition
VisionWeb	Etats-Unis	1 ^{er} janvier 2000	66,18	Création
Aichi Nikon Co.	Japon	1 ^{er} janvier 2000	50,00	Acquisition
Nasu Nikon Co.	Japon	1 ^{er} janvier 2000	50,00	Acquisition
Essilor New Zealand	Nouvelle-Zélande	1 ^{er} janvier 2000	100,00	Holding
Xtra Vision	Nouvelle-Zélande	1 ^{er} janvier 2000	100,00	Franchissement de seuil *
OHL Lenses Ltd	Nouvelle-Zélande	1 ^{er} janvier 2000	75,00	Franchissement de seuil *
Direct Optical Supplies	Nouvelle-Zélande	1 ^{er} janvier 2000	100,00	Franchissement de seuil *
Vision Center	Mexique	1 ^{er} janvier 2000	100,00	Franchissement de seuil *
Essilor Polonia	Pologne	1 ^{er} janvier 2000	100,00	Franchissement de seuil *

* Acquisitions des années antérieures ayant franchi un seuil de consolidation en 2000.

VisionWeb est consolidée par intégration globale (100 %) du 1^{er} janvier au 31 août 2000, puis par intégration proportionnelle (66,18 %) jusqu'à fin décembre 2000, après l'ouverture du capital à hauteur de 33,82 %.

Sorties de périmètre

Il n'y a pas de sorties de périmètre en 2000.

L'évolution du périmètre de consolidation représente une augmentation nette du chiffre d'affaires de 68,8 millions d'euros, soit une croissance du chiffre d'affaires de 4,1 % et provient notamment du Groupe Nikon-Essilor.

Note 3 : information par zone géographique

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	2000	1999	1998
Par zone géographique			
Europe	866	796	776
Amérique du Nord	924	751	679
Reste du Monde	188	115	108
	1 978	1 662	1 563

Par branche			
Verres correcteurs	1 793	1 498	1 372
Autres	185	164	191
	1 978	1 662	1 563

Contribution au résultat net total (en millions d'euros)	2000	1999	1998
Par zone géographique			
Europe	98	93	96
Amérique du Nord	23	18	16
Reste du Monde	15	12	10
	136	123	122

Provisions pour risques et charges et passif exigible (en millions d'euros)	2000		1999		1998	
	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation
Par zone géographique						
Europe	51	774	44	412	41	418
Amérique Nord	22	144	18	141	15	152
Reste du Monde	4	88	2	50	1	45
	77	1 006	64	603	57	615

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (en millions d'euros)	2000	1999	1998
Par zone géographique			
Europe	56	61	59
Amérique du Nord	61	58	57
Reste du Monde	62	34	17
	179	153	133

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (en millions d'euros)	2000	1999	1998
Par zone géographique			
Europe	427	393	360
Amérique du Nord	263	204	143
Reste du Monde	96	49	37
	786	646	540

Actifs immobilisés et actifs totaux (en millions d'euros)	2000		1999		1998	
	Actifs immobilisés*	Actifs totaux	Actifs immobilisés*	Actifs totaux	Actifs immobilisés*	Actifs totaux
Par zone géographique						
Europe	237	795	231	735	221	751
Amérique Nord	698	1029	588	868	485	716
Reste du Monde	158	306	100	243	58	144
Total	1 093	2 130	919	1 846	764	1 611

* Hors immobilisations financières

Note 4 : résultat financier

	2000	1999	1998
Intérêts sur emprunts	-33 251	-22 702	-21 266
Produits financiers	10 181	6 658	7 354
Escomptes nets	-17 292	-15 140	-15 916
Provisions filiales non consolidées	-122	-1 715	-1 245
Change	-648	2 823	874
Divers	-164	489	2 417
	-41 296	-29 587	-27 782

Note 5 : résultat hors exploitation

Produit (charge)	2000	1999	1998
Charges de restructuration	-3 948	-2 329	-2 745
Provisions pour risques et charges	-1 431	-3 431	254
Résultat sur exercices antérieurs	-305	-89	261
Cession d'actifs	748	-453	-3 336
Autres (charges) et produits	-4 553	317	471
	-9 489	-5 985	-5 095

Au titre de VisionWeb, le résultat hors exploitation comprend :

- la quote-part d'Essilor dans les coûts de démarrage de la Société pour 14,7 millions d'euros
- les plus-values et gains d'intérêt résultant de l'ouverture du capital pour 15,1 millions d'euros

Les principales composantes de la dotation nette aux provisions pour risques et charges sont les suivantes :

Reprise (dotation)	2000	1999	1998
Provisions pour retraites et avantages accordés aux salariés	855	-2 769	
Autres provisions pour risques	-2 286	-662	254
	-1 431	-3 431	254

Note 6 : impôts sur les bénéfices

Charge (produit) d'impôt de la période	2000	1999	1998
Impôts courants	72 878	58 698	64 556
Impôts différés	-10 414	-8 504	-9 708
	62 464	50 194	54 848

Analyse de la charge d'impôt

(en % du résultat avant impôts)

	2000	1999	1998
Taux théorique	38	40	41
Effet des taux d'imposition des filiales étrangères, différents du taux français	-9	-12	-10
Effet des impositions à taux réduit, et des différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables		-2	-2
Taux effectif de l'impôt sur les bénéfices	28	26	29

Variation des impôts différés au bilan

La variation de l'impôt différé au bilan (actif) s'analyse de la manière suivante :

	2000	1999	1998
Situation au 1 ^{er} janvier	37 730	25 690	15 780
Dotations de l'exercice	-3 835	-1 483	-2 741
Reprises de l'exercice	14 075	10 251	12 044
Evolution du périmètre, autres mouvements et change	3 136	3 272	607
Situation au 31 décembre	51 106	37 730	25 690

Impôts différés par nature

	2000	1999	1998
Elimination des profits sur stocks	18 133	15 959	14 429
Différences de durées d'amortissements	-8 965	-9 831	-9 173
Provisions temporairement non déductibles	14 899	13 762	10 838
Autres	27 039	17 840	9 596
	51 106	37 730	25 690

Les autres impôts différés comprennent notamment les différences temporaires diverses résultant d'autres charges ou produits temporairement non déductibles ou imposables, de divers ajustements des comptes locaux aux normes du Groupe (crédit-bail, provisions réglementées, etc.), des actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables (principalement dans le Groupe d'intégration fiscale).

Intégration fiscale

Essilor, BBGR, Optim, Vip (non consolidée), Invoptic, Varilux University (non consolidée) et Essidev constituent un groupe d'intégration fiscale, la Société-mère étant seule redevable de l'impôt. En 2000, les pertes fiscales des filiales consolidées ont représenté un produit d'impôt de 1,1 million d'euros.

Note 7 : immobilisations incorporelles

	Valeur au début de l'exercice	Evolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation amortis- sements provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2000							
Fonds commercial	67 520			119	5 085		72 486
Autres immobilisations incorporelles	63 291	3 302	25 920	4 068	1 511		89 956
Valeur brute	130 811	3 302	25 920	4 187	6 596		162 442
Amortissements	30 648	2 734		3 453	793	10 891	41 613
Valeur nette	100 163	568	25 920	734	5 803	- 10 891	120 829
1999							
Fonds commercial	57 031		1 390		9 099		67 520
Autres immobilisations incorporelles	33 863	11 832	16 745	1 200	2 051		63 291
Valeur brute	90 894	11 832	18 135	1 200	11 150		130 811
Amortissements	18 688	5 863		532	867	5 762	30 648
Valeur nette	72 206	5 969	18 135	668	10 283	- 5 762	100 163
1998							
Fonds commercial	60 799				- 3 768		57 031
Autres immobilisations incorporelles	24 713	247	11 916	2 594	- 419		33 863
Valeur brute	85 512	247	11 916	2 594	- 4 187		90 894
Amortissements	16 589	89		1 847	- 199	4 056	18 688
Valeur nette	68 923	158	11 916	747	- 3 988	- 4 056	72 206

Les fonds commerciaux comprennent essentiellement les survaleurs affectées aux marques et parts de marché lors de l'acquisition des Sociétés américaines Omega (devenue Essilor Laboratories of America Inc. Floride) et Gentex Optics Inc.

Note 8 : écarts d'acquisition

	Valeur au début de l'exercice	Evolution Périmètre et acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation amortissements provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2000						
Valeur brute	415 973	75 570		23 794		515 337
Amortissements	83 655			4 082	28 153	115 890
Valeur nette	332 318	75 570		19 712	- 28 153	399 447

1999

Valeur brute	340 485	35 930		39 558		415 973
Amortissements	57 805			5 120	20 730	83 655
Valeur nette	282 680	35 930		34 438	- 20 730	332 318

1998

Valeur brute	269 524	56 828		14 133		340 485
Amortissements	41 061			652	16 092	57 805
Valeur nette	228 463	56 828		13 481	- 16 092	282 680

La répartition par zone géographique de la valeur nette comptable des écarts d'acquisition est la suivante :

	2000	1999	1998
Europe	21 892	27 205	29 331
Amérique du Nord	360 340	292 517	245 729
Reste du Monde	17 215	12 596	7 620
	399 447	332 318	282 680

Note 9 : immobilisations corporelles

	Valeur au début de l'exercice	Evolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation amortis- sements provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2000							
Terrains	23 241	4 911	1 097	1 856	647		28 040
Constructions	257 667	32 587	12 853	4 520	6 224		304 811
Matériel industriel	602 178	55 915	70 778	25 084	18 194		721 981
Autres immobilisations corporelles	218 237	- 14 655	68 519	12 623	2 366		261 844
Valeur brute	1 101 323	78 758	153 247	44 083	27 431		1 316 676
Amortissements	615 609	49 479		34 239	13 473	100 169	744 491
Valeur nette	485 714	29 279	153 247	9 844	13 958	- 100 169	572 185
1999							
Terrains	19 991	143	1 208	29	1 928		23 241
Constructions	212 170	17 152	18 344	2 900	12 901		257 667
Matériel industriel	491 580	10 305	78 659	16 740	38 374		602 178
Autres immobilisations corporelles	207 212	- 30 100	36 092	8 075	13 108		218 237
Valeur brute	930 953	- 2 500	134 303	27 744	66 311		1 101 323
Amortissements	521 929	- 7 334		21 465	30 087	92 392	615 609
Valeur nette	409 024	4 834	134 303	6 279	36 224	- 92 392	485 714
1998							
Terrains	18 331	1 654	409	91	- 312		19 991
Constructions	188 013	16 462	14 402	3 311	- 3 396		212 170
Matériel industriel	420 683	29 652	62 569	11 047	- 10 277		491 580
Autres immobilisations corporelles	193 973	- 17 179	43 557	7 570	- 5 569		207 212
Valeur brute	821 000	30 589	120 937	22 019	- 19 554		930 953
Amortissements	467 183	11 289		18 019	- 9 928	71 404	521 929
Valeur nette	353 817	19 300	120 937	4 000	- 9 626	- 71 404	409 024

Note 10 : immobilisations corporelles (biens en crédit-bail)

	Valeur au début de l'exercice	Evolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation Amortis- sements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2000							
Terrains	850						850
Constructions	17 711						17 711
Autres immobilisations	1 971	2 732	4 516	204	- 8		9 007
Valeur brute	20 532	2 732	4 516	204	- 8		27 568
Amortissements	13 322	1 466	2 790	153	- 6		17 419
Valeur nette	7 210	1 266	1 726	51	- 2		10 149
1999							
Terrains	850						850
Constructions	17 711						17 711
Autres immobilisations corporelles	2 196	- 12	62	400	125		1 971
Valeur brute	20 757	- 12	62	400	125		20 532
Amortissements	12 734			390	106	872	13 322
Valeur nette	8 023	- 12	62	10	19	- 872	7 210
1998							
Terrains	850						850
Constructions	17 748	- 34			- 3		17 711
Autres immobilisations corporelles	2 199	- 33			30		2 196
Valeur brute	20 797	- 67			27		20 757
Amortissements	11 963	- 4			19	756	12 734
Valeur nette	8 834	- 63			8	- 756	8 023

Note 11 : autres immobilisations financières

	Valeur au début de l'exercice	Evolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotation nette amortis- sements provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2000							
Participations	32 014	- 313 472	323 390	228	130		41 834
Créances rattachées à des participations	4 485	- 885	184	1 087	58		2 755
Autres immobilisations financières	10 419	- 164	4 778	3 065	200		12 168
Valeur brute	46 918	- 314 521	328 352	4 380	388		56 757
Provisions	13 238	- 1 492		324	104	607	12 133
Valeur nette	33 680	- 313 029	328 352	4 056	284	- 607	44 624
1999							
Participations	26 239	- 46 727	55 583	4 431	1 350		32 014
Créances rattachées à des participations	11 048	6 202	2 625	15 444	54		4 485
Autres immobilisations financières	9 510	- 12	7 332	6 973	562		10 419
Valeur brute	46 797	- 40 537	65 540	26 848	1 966		46 918
Provisions	11 801	- 533		980	258	2 692	13 238
Valeur nette	34 996	- 40 004	65 540	25 868	1 708	- 2 692	33 680
1998							
Participations	32 541	- 5 392	8 856	8 901	- 865		26 239
Créances rattachées à des participations	11 175	- 5 585	8 335	2 831	- 46		11 048
Autres immobilisations financières	10 153	1 783	1 105	3 133	- 398		9 510
Valeur brute	53 869	- 9 194	18 296	14 865	- 1 309		46 797
Provisions	18 663	- 212		7 775	- 108	1 233	11 801
Valeur nette	35 206	- 8 982	18 296	7 090	- 1 201	- 1 233	34 996

Pour les titres de participation, le flux d'acquisition représente les acquisitions de titres, consolidés ou non consolidés, et des actions propres. Les flux négatifs en évolution de périmètre et autres mouvements correspondent aux conséquences de la consolidation des filiales comprises dans le flux d'acquisition (ou des filiales, antérieurement non consolidées, entrant dans le périmètre dans l'exercice) et de l'élimination des actions propres.

Répartition des autres immobilisations financières par échéance	2000	1999	1998
Plus d'un an	50 320	42 147	29 173
Moins d'un an	6 437	4 771	17 624
	56 757	46 918	46 797

Note 12 : actif circulant

Stocks	2000	1999	1998
Matières premières, autres approvisionnements	141 158	132 714	118 998
Marchandises	56 904	58 141	49 771
Produits finis, semi finis, en-cours	208 249	185 184	177 816
Valeur brute	406 411	376 039	346 585
Provisions	55 138	49 850	62 109
Valeur nette	351 273	326 189	284 476
Créances d'exploitation	2000	1999	1998
Créances clients			
Valeur brute	368 749	319 532	273 445
Dépréciations des comptes clients	- 27 806	- 24 498	- 23 072
Valeur nette des créances clients	340 943	295 034	250 373
Autres créances d'exploitation			
Valeur brute	33 975	27 970	26 489
Dépréciations des autres créances d'exploitation	-158	-150	-62
Valeur nette des autres créances d'exploitation	33 817	27 820	26 427
Total des créances d'exploitation (net)	374 760	322 854	276 800

Note 13 : comptes de régularisation

Charges à répartir	2000	1999	1998
Montant net au début de l'exercice	1 559	802	745
Augmentations	2 629	1 339	670
Dotations aux amortissements	-1 346	-669	-479
Variation des cours de change	-15	87	-134
Périmètre			
Montant net à la fin de l'exercice	2 827	1 559	802

Note 14 : valeurs mobilières de placement

	2000	1999	1998
Valeur nette comptable	53 720	20 259	102 866
Valeur de marché	53 770	20 268	103 153
Plus-value latente	50	9	287

Nature du portefeuille au 31 décembre	2000	1999	1998
Sicav	39 189	10 816	22 576
FCP et titres de créances négociables	155	4 811	72 373
Options de change		451	342
Autres	14 376	4 181	7 575
Total	53 720	20 259	102 866

Note 15 : variation des capitaux propres du Groupe

	Capital	Primes d'émission	Réserves	Différences de conversion	Actions d'auto- contrôle	Résultat net par Groupe	Situation nette Groupe
Situation au 1^{er} janvier 2000	32 251	297 838	622 731	73 264		120 839	1 146 923
Augmentations de capital des Fonds communs de placement	148	10 281					10 429
Rachat d'actions propres					- 204 961		- 204 961
Affectation du résultat			120 839			- 120 839	
Résultat de la période						135 441	135 441
Dividendes distribués (y compris précompte)			- 40 434				-40 434
Subventions d'exploitation			- 58				-58
Différences de conversion et divers				- 501			- 501
Situation au 31 décembre 2000	32 399	308 119	703 078	72 763	- 204 961	135 441	1 046 839
Situation au 1^{er} janvier 1999	31 179	253 515	539 110	- 14 667		119 636	928 773
Augmentations de capital Fonds communs de placement	1 072	44 323					45 395
Conversion d'obligations	122	10 355					10 477
Options de souscription d'actions	846	30 994					31 840
	104	2 974					3 078
Affectation du résultat			119 636			- 119 636	
Résultat de la période						120 839	120 839
Dividendes distribués			-32 744				- 32 744
Provisions médailles du travail et assimilés			-3 189				- 3 189
Subventions d'exploitation			-82				- 82
Différences de conversion et divers				87 931			87 931
Situation au 31 décembre 1999	32 251	297 838	622 731	73 264		120 839	1 146 923
Situation au 1^{er} janvier 1998	29 994	207 080	470 979	- 969		93 957	801 041
Augmentation de capital Fonds commun de placement	1 185	46 435					47 620
Conversion d'obligations	104	9 162					9 266
Options de souscription d'actions	881	32 337					33 218
	200	4 936					5 136
Affectation du résultat			93 957			- 93 957	
Résultat de la période						119 636	119 636
Dividendes distribués			- 26 446				- 26 446
Réévaluation			772				772
Subvention d'exploitation			- 143				- 143
Différences de conversion et divers			- 10	- 13 698			- 13 708
Situation au 31 décembre 1998	31 179	253 515	539 110	- 14 667		119 636	928 773

Évolution du nombre d'actions	2000	1999	1998
Actions ordinaires au 1^{er} janvier	10 521 329	10 169 471	9 780 674
Levées d'options		34 133	65 727
Souscriptions des FCP Groupe ESSILOR	48 352	40 230	34 010
Conversion d'obligations		277 495	289 060
Acquisition d'actions propres	-738 001		
Echange d'actions à dividende prioritaire			
Nombre d'actions ordinaires, net d'autocontrôle, au 31 décembre	9 831 680	10 521 329	10 169 471
Actions à dividende prioritaire au 1^{er} janvier	56 418	56 418	56 418
Echange pour actions ordinaires			
Acquisition d'actions propres	-3 026		
Nombre d'actions à dividende prioritaire, net d'autocontrôle au 31 décembre	53 392	56 418	56 418

L'Assemblée générale du 18 janvier 2001 a décidé :

- l'annulation de 638 001 actions ordinaires et 3 026 actions à dividende prioritaire,
- la division par 10 du nominal des actions,
- la conversion en actions ordinaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, à raison de une action ordinaire pour une action à dividende prioritaire.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 31 janvier 2001 a décidé de porter la valeur nominale de l'action à 3,50 euros par action (contre 20 francs antérieurement et avant division par 10 de la valeur nominale) par incorporation de réserves.

Note 16 : variation des intérêts minoritaires

	2000	1999	1998
Situation au 1^{er} janvier	10 479	9 320	9 728
Résultat de l'exercice	666	1 833	2 179
Dividendes versés par les filiales consolidées	- 1 107	- 1 491	- 1 784
Périmètre de consolidation	- 9 570	-754	- 90
Ecart de conversion et divers	971	1 571	- 713
Situation au 31 décembre	1 439	10 479	9 320

La baisse des intérêts minoritaires s'explique notamment par l'acquisition de 50 % de la Société Sunsoft (Etats-Unis), portant le pourcentage de participation du Groupe Essilor dans cette Société à 100 %.

Note 17 : provisions

Provisions pour risques et charges

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres mouvements change ⁽²⁾	Valeur à la fin de l'exercice
2000					
Provisions pour retraites et pensions	40 472	5 938	-3 246	2 174	45 338
Autres provisions pour risques	22 987	13 919	-8 172	2 485	31 219
Provision pour risques sur filiales et participations	3 452	2 790			6 242
Provisions pour restructuration	3 709	4 288	-2 438	77	5 636
Autres ⁽¹⁾	15 826	6 841	-5 734	2 408	19 341
Total des provisions pour risques et charges	63 459	19 857	-11 418	4 659	76 557
1999					
Provisions pour retraites et pensions	29 502	9 447	-3 898	5 421	40 472
Autres provisions pour risques	28 584	9 808	-16 637	1 232	22 987
Provision pour coût euro et an 2000	2 859		-2 859		
Provision pour risques sur filiales et participations	3 452				3 452
Provisions pour restructuration	4 036	2 735	-3 198	136	3 709
Autres ⁽¹⁾	18 237	7 073	-10 580	1 096	15 826
Total des provisions pour risques et charges	58 086	19 255	-20 535	6 653	63 459
1998					
Provisions pour retraites et pensions	27 720	3 808	-1 665	-361	29 502
Autres provisions pour risques	29 151	11 877	-14 396	1 952	28 584
Provisions pour primes de remboursement de l'emprunt obligataire	2 237		-2 237		
Provision pour coût euro et an 2000	4 290		-1 431		2 859
Provision pour risques sur filiales et participations	4 916	68	-1 532		3 452
Provisions pour restructuration	4 550	1 786	-2 543	243	4 036
Autres ⁽¹⁾	13 158	10 023	-6 653	1 709	18 237
Total des provisions pour risques et charges	56 871	15 685	-16 061	1 591	58 086

(1) Ces provisions concernent essentiellement les garanties données sur produits et risques divers.

(2) Les autres mouvements intègrent notamment l'impact des entrées et sorties de périmètre.

PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Les provisions pour retraites et autres avantages résultent principalement des engagements d'Essilor International, de BBGR, des filiales allemandes et d'Essilor of America envers leurs salariés.

En 1999, le Groupe Essilor a provisionné pour la première fois les engagements relatifs aux médailles du travail en France (et à des avantages équivalents à l'étranger) pour un montant de 4,9 millions d'euros. En application de la norme IAS 19 révisée, ce montant, net d'impôts différés, a été imputé en capitaux propres.

	2000	1999	1998
Montant de l'engagement	88 972	91 515	73 723
Valeur de marché des actifs des fonds	- 26 922	- 33 467	- 25 294
Ecart à amortir	- 16 712	- 17 575	- 18 927
Provisions pour retraite au bilan	45 338	40 473	29 502

A fin 2000, ces provisions par nature d'engagement se décomposent de la manière suivante :

	Engagement	Fonds	Ecart à amortir	Provision
Retraites (compléments de retraite, garantie de ressources)	70 631	- 19 275	- 16 712	34 644
Indemnités de départ à la retraite	13 486	- 7 647		5 839
Autres avantages	4 855			4 855
	88 972	- 26 922	- 16 712	45 338

Note 18 : dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Au 31 décembre 2000, l'endettement net du Groupe est de 466 millions d'euros (contre 164 millions d'euros en 1999).

Par échéance, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Dettes à moins de 1 an	231	92	163
Dettes entre 1 an et 5 ans	69	60	0
Dettes à plus de 5 ans	278	122	122
	578	274	285

dont :

Emprunts sur immobilisations acquises en crédit-bail	7	4	5
--	---	---	---

Par devise, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2000	1999	1998
Dollar américain	144	221	185
Euro	362		
Franc français	12		32
Yen	17		15
Dollar canadien	2	1	
Autres devises	41	52	53
	578	274	285

EMPRUNT CONVERTIBLE

Essilor a émis le 6 avril 1989 un emprunt obligataire convertible pour un montant total de 121 960 milliers d'euros, présentant un taux actuariel de 7,12 % en cas de non conversion. Au cours de l'exercice 1999, 55 499 obligations ont été converties en 277 495 actions. Elles correspondaient au solde de l'amortissement de la troisième tranche de l'emprunt. La provision pour risques relative à la prime de remboursement, soit 2 237 milliers d'euros, avait été reprise en totalité en 1998.

GESTION DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

Gestion du risque de taux

La politique suivie par le Groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux.

Le montant nominal des instruments financiers de couverture de taux en date du 31 décembre 2000 est :

Swaps payeurs de taux fixe :
122 millions d'euros (122 millions d'euros à fin 1999)
Swaps receveurs de taux fixe : 0 (0 à fin 1999)

Avant couverture, l'ensemble de la dette est à taux variable. La partie des dettes à taux fixe est de 21% (45 % en 1999) de l'endettement brut total après utilisation des instruments de couverture.

La moyenne pondérée des taux d'intérêts de la dette brute totale après couverture se situe, à la fin de l'année 2000 à 5,63 %, contre 6,38 % à la fin de l'année 1999 et 5,8 % à la fin de l'année 1998.

Gestion du risque de change

La politique du Groupe en matière de gestion du risque de change, en particulier celui naissant de ses activités d'importations et d'exportations, est celle de la couverture systématique du risque par les instruments de marché appropriés : achats et ventes de devises à terme ou comptant, swaps cambistes, options de change. Le mode de facturation en monnaie locale de l'établissement importateur ou exportateur permet de concentrer la quasi totalité du risque de change sur la maison-mère. Le risque supporté par les filiales est par conséquent très faible. Au 31 décembre 2000, l'encours des opérations de change fermes s'élève à 579 millions d'euros (578 millions d'euros à fin 1999) et la valorisation des options de change à 521 milliers d'euros (158 milliers d'euros en 1999).

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque de change associé à une activité économique. Le Groupe n'effectue pas de trading d'opération de change.

Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur de limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change. Au 31 décembre 2000, les positions ouvertes résiduelles ne sont pas significatives.

Gestion du risque de crédit et de liquidité

Les instruments financiers utilisés en couverture des opérations de change et de taux ne présentent pas de risque de contrepartie significatif.

De même, le risque de liquidité géré par le Groupe est très limité.

Note 19 : engagements hors bilan

Engagements financiers	2000	1999	1998	
Engagements donnés				
Avals et cautions	101 915	94 788	96 737	
Dettes garanties par des sûretés réelles				
Dettes	6 887	3 415		
Valeur nette comptable des biens donnés en garantie	7 181	6 259		
Engagements reçus				
Avals, cautions et garanties reçus	2 921	2 939	2 806	
	2000	1999	1998	
Contrats à terme de devises				
Ventes	516 308	481 308	327 857	
Achats	62 682	97 051	28 268	
Positions conditionnelles de devises : couverture des opérations commerciales				
Achats d'option de ventes de devises	9 422	24 926	21 949	
Ventes d'option d'achats de devises			5 839	
Achats d'options d'achats de devises	2 096	2 475	2 974	
Ventes d'options de ventes de devises			4 339	
Achats et ventes à terme de devises par devises				
	Achat à terme de devises	Vente à terme de devises	Options de change - Achats de devises	Options de change - Ventes de devises
USD	42 043	375 991		7 811
EUR	5 068	60 000		
AUD	1 005	2 357		
CAD	490	19 512		
NOK	479	4 897		
JPY	6 373	17 606	2 096	
GBP		21 613		1 611
CHF	4 122	2 673		
SEK	2 714	5 758		
Autres (DKK, NZD, PLN, ZAR)	387	5 901		
	62 682	516 308	2 096	9 422

En 2000, comme en 1999 et 1998, il n'y a aucune position optionnelle de taux d'intérêt.

Note 20 : effectif moyen et charges de personnel

	2000	1999	1998
Cadres	1 729	1 616	1 591
Agents de maîtrise et employés	6 057	5 835	5 790
Ouvriers	13 689	12 575	12 331
Total des effectifs	21 475	20 026	19 712
Rappel des effectifs fin	22 186	20 899	19 841
dont effectifs des sociétés consolidées en proportionnelle (100 %)	1 707	1 090	976
Charges de personnel (Rémunérations et charges sociales)	698 199	591 370	551 717

Note 21 : rémunération des dirigeants

	2000	1999	1998
Montant global des rémunérations et avantages versés au Comité Exécutif *	3 285	2 886	2 526
Jetons de présence versés au Comité Exécutif	6	6	6
Total des rémunérations des Dirigeants	3 291	2 892	2 532

* Il s'agit d'un montant brut avant prélèvements sociaux et impôts

Note 22 : environnement

Le Groupe Essilor considère ne pas encourir de risques significatifs à ce titre.

Note 23 : litiges

Aucun des différents litiges connus dans lesquels des sociétés du groupe peuvent être engagées ne devrait affecter, de façon significative, la situation financière consolidée.

Note 24 : événements postérieurs à la clôture

Le Groupe Essilor a conclu un accord avec la Société américaine Ocular Sciences, Inc. pour la cession de l'intégralité de son activité optique de contact (lentilles de contact et solutions d'entretien).

Cette activité, qui représente environ 4 % du chiffre d'affaires du Groupe, est concentrée sur la production et la

distribution de lentilles de contact de spécialités (lentilles à haute hydrophilie et lentilles toriques pour astigmatas), en Europe et aux Etats-Unis.

L'acquisition réalisée par Ocular Sciences représente un montant de l'ordre de 49 millions de dollars et a été finalisée dans le courant du 1er trimestre 2001.

Note 25 : liste des sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Siège	% contrôle	% intérêts
France			
BBGR	France	99,99	99,99
Essidev	France	100,00	100,00
Groupe Invoptic	France	99,99	99,99
Optim	France	99,99	99,99
Europe			
Essilor GmbH (fusion Essilor Optik, Essilor			
Ehinger et Essilor Rathenow)	Allemagne	100,00	100,00
Lunelle Kontaktlinsen GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Essilor Austria GmbH	Autriche	100,00	100,00
Essilor Belgium S.A.	Belgique	100,00	100,00
Essilor Danmark A/S	Danemark	100,00	100,00
Lunelle Scandinavia A/S	Danemark	100,00	100,00
Essilor Espana S.A.	Espagne	100,00	100,00
Essilor OY	Finlande	100,00	100,00
Essilor Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00
Lunelle Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00
M.J.S. Scientific Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00
Ireland (Sales) Ltd	Irlande	100,00	100,00
Essilor Ireland (succursale)	Irlande	100,00	100,00
Organic Lens Manufacturing (succursale)	Irlande	100,00	100,00
Essilor Italia S.p.A	Italie	100,00	100,00
Essilor Norge A.S.	Norvège	100,00	100,00
Essilor Nederland BV	Pays-Bas	100,00	100,00
Essilor Nederland Holding BV	Pays-Bas	100,00	100,00
Lunelle BV	Pays-Bas	100,00	100,00
Essilor Polonia	Pologne	100,00	100,00
Essilor Portugal	Portugal	100,00	100,00
Essilor AB	Suède	100,00	100,00
Essilor (Suisse) S.A.	Suisse	100,00	100,00
Lunelle S.A.	Suisse	100,00	100,00
Vaco Holding S.A.	Suisse	100,00	100,00
Essilor Optik Sanayi Ticaret A.S.	Turquie	100,00	100,00
Amérique du Nord et Amérique Centrale			
BBGR Optique Canada Inc.	Canada	99,99	99,99
Canoptec Inc.	Canada	100,00	100,00
Eastern Optical Laboratories Ltd	Canada	100,00	100,00
Essilor Canada Ltee/Ltd	Canada	100,00	100,00
OK Lenscraft Laboratories Ltd	Canada	100,00	100,00
K & W Optical Ltd	Canada	100,00	100,00
Pro Optic Canada, Inc.	Canada	99,99	99,99
R & R Optical Laboratory Ltd	Canada	100,00	100,00
Avisia Holdings	Etats-Unis	100,00	100,00
Avisia General Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00
Avisia LP	Etats-Unis	100,00	100,00
Bell Optical Laboratory, Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00
Crown Optical Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00
Custom Eyes	Etats-Unis	100,00	100,00

Amérique du Nord et Amérique Centrale (suite)

Essilor Laboratories of America, Inc (Kansas) ex Duffens	Etats-Unis	100,00	100,00
Essilor of America Inc	Etats-Unis	100,00	100,00
Optogenics of Syracuse Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00
Gentex Optics, Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00
Kosh Ophthalmic, Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00
Essilor Laboratories of America, Inc. (Floride) ex Omega	Etats-Unis	100,00	100,00
Optical Supply Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00
ProVision Group	Etats-Unis	100,00	100,00
Southern Optical Co Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00
Sunsoft Corporation	Etats-Unis	100,00	100,00
Twin City Optical Co Inc.	Etats-Unis	100,00	100,00
Arlens S.A. de C.V.	Mexique	100,00	100,00
Vision Center S.A. de C.V.	Mexique	100,00	100,00

Autres

Essilor South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100,00	100,00
Essilor Argentine S.A.	Argentine	100,00	100,00
Perkins Optical	Australie	100,00	100,00
Essilor Australia Pty Ltd.	Australie	100,00	100,00
Essilor Lens Australia Pty Ltd	Australie	100,00	100,00
Hobart Optical	Australie	51,00	51,00
Optilabs Pty Ltd	Australie	100,00	100,00
Brasilar Participacoes Sc Ltda	Brésil	100,00	100,00
Essilor Da Amazonia Industria e Comercio Ltda	Brésil	100,00	100,00
Multi Optica Distribuidora Ltda	Brésil	100,00	100,00
Sudop Industria Optica Ltda	Brésil	100,00	100,00
Shanghai Essilor Optical Co. Ltd	Chine	97,16	97,16
Essilor Hong-Kong	Hong-Kong	100,00	100,00
Varilux Japan K.K.	Japon	100,00	100,00
OHL Lenses Ltd	Nouvelle-Zélande	75,00	75,00
Direct Optical Supplies (NZ) Ltd	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00
Essilor New-Zeeland	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00
Xtra Vision	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00
Essilor Manufacturing Philippines Inc.	Philippines	100,00	100,00
Optodev	Philippines	99,99	99,99
Essilor (Singapore) Pte Ltd	Singapour	100,00	100,00
Optical Supplies of Asia Pty Ltd	Singapour	100,00	100,00
Essilor Manufacturing (Thailand) Co Ltd	Thaïlande	100,00	100,00

Note 26 : liste des sociétés consolidées en proportionnelle

Nikon-Essilor Co Ltd (50 %) Japon	Transitions Optical Limited (49 %) Irlande
Nikon Optical United Kingdom (50 %) Grande-Bretagne	Transitions Optical Inc (49 %) Etats-Unis
Nikon Optical Canada Inc. (50 %)	Transitions Optical Do Brazil Limitada (49 %) Brésil
Aichi Nikon Company (50 %) Japon	Transitions Optical Holdings BV (49 %) Pays Bas
Nasu Nikon Company (50 %) Japon	Transitions Optical Pty Ltd (49 %) Australie
VisionWeb (66,18 %) Etats-Unis	Transitions Optical Philippines Inc. (49 %) Philippines

Les sociétés du Groupe Transitions, détenues à 49 %, sont consolidées par intégration proportionnelle. Aucune information concernant ces filiales n'est communiquée en raison des accords de confidentialité conclus avec les partenaires.

Note 27 : liste des sociétés mises en équivalence

Les sociétés consolidées par mise en équivalence sont :

	%
Groupe Dalloz	30,20
Groupe Logo	43,95

Le Groupe Logo est consolidé par mise en équivalence, un autre actionnaire détenant un pourcentage de contrôle supérieur à celui d'Essilor.

Note 28 : sociétés non consolidées

Sociétés	Pays	% contrôle
France		
Distrilens	France	100,00
Novisia	France	100,00
Varilux University	France	99,90
VIP	France	100,00
Europe		
Essilor Logistik GmbH	Allemagne	100,00
Novisia Austria	Autriche	100,00
Essilor Optika D.o.o	Croatie	100,00
Sunsoft Europe	Grande-Bretagne	50,07
Novisia Iberica	Espagne	100,00
Essilor Optika Kft	Hongrie	100,00
Biolens s.r.l.	Italie	95,00
Escosud s.r.l.	Italie	70,00
Oftalma s.r.l.	Italie	100,00
Opto 3	Italie	50,00
Vision Link SA	Portugal	100,00
Essilor Optika Spol.sr.o	République Tchèque	100,00
Essilor Slovakia s.r.o.	Slovaquie	100,00
Essilor D.o.o.	Slovénie	100,00
Biolens S.A.	Suisse	100,00
Amérique du Nord		
Pioneer Optical Ltd	Canada	100,00
Perspectics Lab & MicroOptical Supplies Ltd.	Canada	100,00
Essilor Transfer Corporation	Etats-Unis	100,00
The MicroOptical Corporation	Etats-Unis	20,00

Reste du Monde

AG Thomson & Co Pty Ltd	Australie	61,00
Tasmanian Optical Company	Australie	51,00
Lead Brésil Ltda	Brésil	100,00
Optikot S.A.	Brésil	35,13
Transitions Optical India	Inde	49,00
Indian Ophtalmic Lenses Manufacturing Co Pvt Ltd - Olmil	Inde	45,00
Essilor SRF Optics LTD - Esol	Inde	74,00
P.T. Essilor Indonésia	Indonésie	94,36
Essilor Japan K.K.	Japon	100,00
Nikon Corporation	Japon	0,16
Transitions Optical Japan	Japon	49,00
Essilor (Malaysia) Sdn Bhd	Malaisie	100,00
Optical Laboratories NZ Limited	Nouvelle-Zélande	20,00
Essilab Philippines Inc.	Philippines	40,00
Eyeland	Philippines	49,00
Optoland	Philippines	100,00
Luxland	Philippines	100,00
Central Essilor Co Ltd	Thaïlande	35,00
BOD (Paris Lunettes Corporation Siam Co Ltd)	Thaïlande	48,99
Istanbul Cel Optik AS	Turquie	100,00
Vision Optik AS	Turquie	100,00

Les Sociétés du Groupe détenues à moins de 20 % par la Société-Mère ainsi que celles détenues à plus de 20 %, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 3 millions d'euros (20 millions de francs) et dont les actifs corporels sont inférieurs à 9 millions d'euros (60 millions de francs), ne sont pas consolidées.

Les participations non consolidées sont évaluées selon une méthode fondée sur les cash-flows futurs estimés.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

Les données relatives aux principales sociétés non consolidées détenues par des sociétés intégrées sont les suivantes :

Capitaux Propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Valeur comptable des titres	
			Brute	Nette
35 920	39 211	- 3 822	41 834	30 975

Note : En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83 1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la Société.

Compte de résultat consolidé en francs

au 31 décembre 2000

(en milliers de francs)	Notes	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	3	12 977 572	10 900 760	10 251 422
Production stockée		69 617	29 671	105 167
Production immobilisée		204 019	267 848	132 400
Production de l'exercice		13 251 208	11 198 279	10 488 989
Achats de matières premières et variations de stocks		2 751 200	2 360 742	2 215 415
Charges externes		3 153 775	2 682 601	2 417 451
Valeur ajoutée		7 346 233	6 154 936	5 856 123
Impôts et taxes		212 847	189 743	160 572
Charges de personnel		4 579 880	3 879 131	3 619 029
Excédent brut d'exploitation		2 553 506	2 086 062	2 076 522
Solde net sur amortissements et provisions		-717 000	-531 836	-540 800
Autres produits et charges		-38 719	-52 779	-66 352
Résultat d'exploitation		1 797 787	1 501 447	1 469 370
Résultat financier	4	-270 882	-194 076	-182 236
Résultat hors exploitation	5	-62 245	-39 262	-33 423
Résultat courant		1 464 660	1 268 109	1 253 711
Impôt sur les bénéfices	6	409 736	329 255	359 784
Résultat net sociétés intégrées		1 054 924	938 854	893 927
Résultat des sociétés mises en équivalence		24 500	-3 435	14 327
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		186 617	130 745	109 202
Intérêts minoritaires		4 371	12 025	14 293
Résultat net part du Groupe		888 436	792 649	784 759
Résultat net (part du Groupe) par action ordinaire		84,94	76,27	78,19
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, net d'autocontrôle		10 442	10 376	10 036
Résultat net retraité (part du Groupe) dilué par action		84,39	75,74	76,19
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, net d'autocontrôle, après dilution		10 509	10 448	10 405

Bilan consolidé au 31 décembre 2000

Actif (en milliers de francs)	Notes	2000	1999	1998
Immobilisations incorporelles	7	792 589	657 028	473 643
Ecart d'acquisition sur titres	8	2 620 202	2 179 864	1 854 258
Immobilisations corporelles	9	3 753 282	3 186 073	2 683 023
Immobilisations nettes		7 166 073	6 022 965	5 010 924
Titres mis en équivalence		440 850	404 861	380 249
Autres immobilisations financières	11	292 710	220 926	229 561
Autres valeurs immobilisées		733 560	625 787	609 810
Stocks et en-cours	12	2 304 203	2 139 662	1 866 041
Avances et acomptes aux fournisseurs		49 529	29 473	44 892
Créances d'exploitation	12	2 458 257	2 117 787	1 815 687
Impôt différé actif	6	335 232	247 490	168 515
Créances diverses		68 262	121 241	40 980
Capital souscrit appelé, non versé		14 594	5 993	11 946
Valeurs mobilières de placement	14	352 383	132 890	674 754
Disponibilités		381 207	587 356	257 376
Charges constatées d'avance et comptes de régularisation		95 814	66 524	59 983
Total des créances et disponibilités		6 059 481	5 448 416	4 940 174
Charges à répartir sur plusieurs exercices	13	18 547	10 224	5 264
Total de l'actif		13 977 661	12 107 392	10 566 172
Engagements reçus	19	19 160	19 278	18 409

Passif (en milliers de francs)	Notes	2000	1999	1998
Capital		212 522	211 555	204 518
Primes		2 021 125	1 953 686	1 662 948
Réserves consolidées		4 611 889	4 084 846	3 536 327
Actions propres		-1 344 457		
Différence de conversion		477 298	480 585	- 96 199
Résultat net part Groupe		888 436	792 649	784 759
Situation nette	15	6 866 813	7 523 321	6 092 353
Intérêts hors Groupe	16	5 068	56 716	46 843
Résultat net part hors Groupe		4 371	12 025	14 293
Total des capitaux propres consolidés		6 876 252	7 592 062	6 153 489
Provisions pour retraites		297 400	265 480	193 521
Autres provisions pour risques		204 779	150 784	187 504
Provisions	17	502 179	416 264	381 025
Dettes financières	18	3 792 176	1 796 808	1 868 079
Avances et acomptes reçus des clients		26 344	18 365	24 611
Dettes d'exploitation		2 345 772	1 907 451	1 689 971
Dettes diverses		421 004	349 390	434 949
Produits constatés d'avance		13 934	27 052	14 048
Total des dettes		6 599 230	4 099 066	4 031 658
Total du passif		13 977 661	12 107 392	10 566 172
Engagements donnés	19	715 623	662 826	634 551

Rapport des Commissaires aux comptes

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2000

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Essilor International, établis en milliers d'euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2000, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France : ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables

suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables et aux méthodes d'évaluation décrits dans la Note 1 de l'annexe, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport de gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 23 mars 2001

Les Commissaires aux comptes

Befec-Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers
Liliane Tellier

Gérard Dauge

Compagnie Régionale de Paris

Compte de résultat <i>(en milliers d'euros)</i>	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	589 808	539 810	517 503
Résultat d'exploitation	66 609	60 653	64 857
Résultat courant	125 354	104 036	118 465
Résultat net	105 588	89 528	100 102
Bilan			
Capital	32 399	32 251	31 179
Capitaux propres	922 795	848 042	741 704
Endettement net	446 710	161 166	72 680
Valeurs immobilisées nettes	1 288 411	909 717	757 996
Total du bilan	1 638 275	1 209 279	1 086 118
Dividende net attribué à chaque action ordinaire	3,90	3,40	3,20
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote	4,02	3,52	3,32

Compte de résultat au 31 décembre 2000

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	2	589 808	539 810	517 503
Production stockée		252	-1 597	5 090
Production immobilisée		2 698	6 480	560
Production de l'exercice		592 758	544 693	523 154
Achats de matières et variation de stocks		228 814	213 380	183 488
Charges externes		135 901	125 531	115 097
Valeur ajoutée		228 042	205 783	224 569
Impôts et taxes		16 478	15 698	15 063
Charges de personnel	15	162 640	158 013	153 585
Excédent brut d'exploitation		48 924	32 071	55 921
Solde net sur amortissements et provisions	11	-9 494	5 539	-11 289
Autres produits et charges		27 179	23 043	20 225
Résultat d'exploitation		66 609	60 653	64 857
Résultat financier	3	58 745	43 382	53 607
Résultat courant		125 354	104 036	118 465
Résultat exceptionnel	4	-5 288	-6 594	-3 257
Impôt sur les bénéfices	5	14 479	7 914	15 106
Résultat net	15	105 588	89 528	100 102

Comptes sociaux
Bilan au 31 décembre 2000

Actif (en milliers d'euros)	Notes	Montant Brut	2000 Amortis. provisions	Montant Net	1999 Montant Net	1998 Montant Net
Immobilisations incorporelles	6	36 618	14 598	22 020	18 963	6 992
Immobilisations corporelles	7	192 651	135 145	57 506	54 077	56 890
Immobilisations financières	8	1 280 706	71 821	1 208 885	836 678	694 113
Actif immobilisé		1 509 975	221 565	1 288 411	909 717	757 996
Stocks	9	90 058	12 875	77 183	77 289	67 413
Avances versées sur commandes		5 335	8	5 326	3 705	4 475
Clients et comptes rattachés	9	153 013	3 066	149 947	133 576	115 017
Autres créances d'exploitation	9	15 233		15 233	11 277	13 078
Créances diverses	9	45 850		45 850	41 837	22 945
Valeurs mobilières de placement		39 715		39 715	16 078	95 291
Disponibilités	9	9 244		9 244	12 509	7 513
Charges constatées d'avance	9	5 395		5 395	2 698	1 994
Actif circulant		363 841	15 949	347 892	298 970	327 727
Charges à répartir	9	1 972		1 972	592	71
Ecart de conversion						325
Total de l'actif		1 875 788	237 514	1 638 275	1 209 279	1 086 118

Passif (avant affectation) <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2000	1999	1998
Capital social	10	32 399	32 251	31 179
Primes d'émission, de fusion, d'apport		308 118	297 838	253 515
Réserve légale		3 227	3 118	2 999
Réserves réglementées		17 303	28 819	20 846
Autres réserves		438 143	377 926	318 471
Report à nouveau		5 472	5 171	5 360
Résultat de l'exercice		105 588	89 528	100 102
Subventions d'investissement		44	55	30
Provisions réglementées		8 055	10 016	9 022
Différence de conversion		4 448	3 320	180
Capitaux propres avant répartition	10	922 795	848 042	741 704
Provisions pour risques et charges	11	12 627	10 385	23 982
Emprunt obligataire convertible	12			34 310
Autres emprunts obligataires		126 941	126 260	126 417
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		368 195	63 070	14 217
Autres dettes financières diverses		532	422	541
Dettes financières	12	495 669	189 753	175 484
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	84 710	76 825	70 802
Dettes fiscales et sociales	12	36 794	34 518	25 435
Autres dettes d'exploitation	12	43 424	29 391	27 078
Dettes diverses	12	41 880	18 018	20 592
Produits constatés d'avance		376	2 346	716
Dettes		207 183	161 098	144 623
Ecart de conversion passif				325
Total du passif		1 638 275	1 209 279	1 086 118

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2000	1999	1998
Capacité d'autofinancement	127 021	109 841	119 919
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	14 930	-29 951	2 821
Fonds provenant des opérations	141 951	79 891	122 739
Investissements industriels	-21 842	-25 045	-17 704
Charges à répartir	-2 323	-735	-67
Acquisition de titres et octroi de prêts	-1 756 355	-697 125	-390 700
Cessions d'actif	309	4 198	8 525
Remboursement de prêts et avances long terme	1 384 009	532 791	245 388
Fonds affectés aux investissements	-396 203	-185 916	-154 557
Augmentation de capital	147	1 073	1 185
Augmentation des autres capitaux propres	6 949	47 463	43 563
Dividendes versés aux actionnaires	-35 957	-32 744	-26 446
Remboursement des emprunts	-651 631	-32 335	-33 621
Nouveaux emprunts	951 753	60 001	86
Fonds provenant des opérations de financement	271 261	43 457	-15 232
Variation de trésorerie	17 009	-62 568	-47 050
Trésorerie à l'ouverture	25 965	88 533	135 583
Trésorerie à la clôture	42 974	25 965	88 533

La trésorerie s'entend comme les liquidités disponibles et les dépôts à court terme

⁽¹⁾ Détail de la variation du BFR	2000	1999	Variation
Avances et acomptes aux fournisseurs	5 326	3 705	-1 621
Stocks et en cours	77 183	77 289	107
Créances d'exploitation	165 180	144 853	-20 327
Créances diverses	45 850	41 837	-4 012
Intérêts courus sur prêts et dividendes à recevoir	5 494	445	-5 049
Dettes d'exploitation	-164 928	-140 734	24 194
Dettes diverses	-41 880	-18 018	23 862
Intérêts courus	-7 331	-4 886	2 445
Comptes de régularisation et écart de conversion	5 019	351	-4 667
	89 913	104 843	14 930

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2000, dont le total est de 1 638 275 milliers d'euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice net de 105 588 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000.

La Société consolidante est Essilor International, ci-après dénommée Essilor.

Note : Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros (KEUR).

Note 0 : faits caractéristiques de l'exercice

En août 2000, Essilor a pris une participation à hauteur de 20 % du capital dans la Société The MicroOptical Corporation spécialisée dans le développement de technologies optiques destinées au marché du mobile et à l'industrie, du type "verres informatiques".

En novembre 2000, la participation de la Compagnie de Saint-Gobain dans le capital d'Essilor a été cédée sur le marché. Essilor a acquis environ 7 % de ses propres titres dont 6 % ont été annulés en mars 2001.

Note 1 : principes comptables

GÉNÉRALITÉS

Les comptes annuels ont été établis, conformément aux normes définies par le Plan Comptable Général 1999 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, la loi du 30 avril 1983 et le décret du 29 novembre 1983.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des fonds de commerce et des concessions, brevets, licences et logiciels. Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis économiquement suivant le mode linéaire sur une durée qui varie de 3 à 10 ans. Les fonds de commerce ne sont pas amortis lorsqu'ils bénéficient d'une protection juridique.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

L'écart entre le mode linéaire et le mode dégressif fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition, à l'exception de ceux acquis avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978. L'écart de réévaluation a été porté à la réserve de réévaluation et incorporé au capital en 1980.

La valeur des participations est appréciée suivant une méthode basée sur les prévisions de cash-flows futurs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

STOCKS

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré pour les produits achetés, et au coût standard de production pour les produits fabriqués.

Une dépréciation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes en francs français sont valorisées à leur valeur nominale ; celles en devises sont converties au cours du 31 décembre 2000 ou à leur cours de couverture. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement, en fonction de l'ancienneté des créances.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition et constituées, principalement, de SICAV, de bons de caisse et de FCP.

Les intérêts courus acquis dans les fonds électifs sont enregistrés dans les produits financiers de placement.

Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur liquidative est inférieure à leur coût d'acquisition.

CONTRATS A TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont uniquement destinés à couvrir des engagements commerciaux et des flux financiers identifiés, par achats et ventes à terme de devises ou par options de change.

La société n'utilise ces instruments financiers qu'à des fins de couverture. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur des limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

En matière de risque de taux, la politique de la société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux.

Les pertes et gains de change liés aux instruments financiers sont comptabilisés sur l'exercice qui les a vu naître. Ils sont calculés en tenant compte des cours fermes à l'échéance.

OPERATIONS EN DEVISES

La quasi-totalité des opérations en devises fait l'objet de couverture. Elles sont alors comptabilisées aux cours de couverture.

Les créances et dettes inscrites au bilan sont évaluées aux cours de couverture. Seuls les comptes banques en devises sont convertis aux taux fin de mois.

PROVISIONS

Aucune provision n'a été constituée au titre du passage à l'euro dans les comptes 2000.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE EN FAVEUR DES SALARIES

Des provisions sont constituées pour les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Ces provisions résultent d'un calcul qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que les hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Essilor a souscrit, auprès d'organismes extérieurs, un plan de préfinancement des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble du personnel. La totalité des engagements est couverte par les fonds constitués

auprès de ces organismes et par une provision pour la partie non financée.

La Société est redevable, envers ses salariés cadres et assimilés, d'une garantie de ressources en complément des régimes normaux de retraite. Cette garantie fait l'objet d'un contrat souscrit auprès d'un organisme extérieur (note 13).

CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DE LA SUCCURSALE ETRANGERE

Le processus de conversion des comptes de la succursale, Essilor Industries, considérée comme établissement autonome, est le suivant.

Les postes du compte de résultat ont été convertis en francs français, sur la base du cours de couverture moyen de l'exercice.

Les comptes de bilan ont été convertis en francs français, sur la base du cours de change officiel en vigueur au 31 décembre 2000, exceptés :

- pour les postes de capitaux propres qui ont été valorisés aux taux historiques,
- pour le résultat qui a été valorisé au cours de couverture de l'exercice.

L'écart de conversion résultant de l'emploi de taux différents a été imputé dans le poste "Différence de conversion", en situation nette.

IMPOTS SUR LES BENEFICES (régime de l'intégration fiscale)

Essilor, BBGR, Optim, VIP, Invoptic, Varilux University et Essidev constituent un groupe fiscal, la société mère étant seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt ou l'économie d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution (sans impact sur les comptes de la société mère).

La charge d'impôt du groupe fiscal pour l'exercice s'élève à 15 950 milliers d'euros.

Note 2 : chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires 2000 par secteur d'activité	France	Export	Total	Variation % / 99
Verres correcteurs	220 031	217 265	437 296	9,83
Optique de contact	10 755	10 615	21 370	0,40
Instruments pour opticiens	21 716	38 230	59 946	17,91
Equipements industriels	9 010	44 678	53 688	7,25
Autres ventes diverses	1 175	16 332	17 508	-10,15
	262 687	327 121	589 808	9,26

Chiffre d'affaires 1999 par secteur d'activité	France	Export	Total	Variation % / 98
Verres correcteurs	201 193	196 950	398 143	4,28
Optique de contact	10 640	10 645	21 284	3,66
Instruments pour opticiens	20 033	30 806	50 840	13,16
Equipements industriels	9 933	40 124	50 057	21,85
Autres ventes diverses	5 567	13 918	19 485	34,42
	247 366	292 444	539 810	4,31

Chiffre d'affaires 1998 par secteur d'activité	France	Export	Total	Variation % / 97
Verres correcteurs	200 548	181 252	381 801	21,83
Montures	1 615	13 050	14 665	-48,35
Optique de contact	10 834	9 699	20 533	8,80
Instruments pour opticiens	15 942	28 985	44 927	8,50
Equipements industriels	8 937	32 145	41 082	2,25
Autres ventes diverses	5 352	9 144	14 496	36,18
	243 228	274 276	517 503	7,12

Entre Groupe et hors Groupe, France et export	2000	1999	1998	Variation % 00 / 99
France				
Groupe	31 591	30 888	30 830	2,28
Hors Groupe	231 095	216 478	212 397	6,75
Sous-total	262 687	247 366	243 228	6,19
Export				
Groupe	283 989	262 244	239 844	8,29
Hors Groupe	43 132	30 200	34 432	42,82
Sous-total	327 121	292 444	274 276	11,86
	589 808	539 810	517 503	9,26

Note 3 : résultat financier

RÉSULTAT FINANCIER

	2000	1999	1998
Intérêts sur emprunts	-15 491	-9 269	-11 343
Produits financiers (dividendes de filiales essentiellement)	84 752	63 329	73 590
Escomptes nets	-3 850	-3 275	-3 067
Provisions filiales	-5 343	-7 152	-8 437
Change	-982	-1 081	324
Divers	-342	831	2 541
	58 744	43 382	53 607

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Autres éléments d'information	Montant net concernant les entreprises			Total au compte de résultat
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
Compte de résultat				
Charges financières	2 772	8 232	27 376	38 381
Produits financiers	69 900	19 882	7 344	97 126

Note 4 : résultat exceptionnel

	2000	1999	1998
Sur opérations de gestion	-7 334	-1 864	-1 975
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-6 739	-1 182	-1 487
Charges sur opérations de restructuration	-595	-683	-488
Sur opérations en capital	2 445	-6 222	-308
Opérations sur cessions d'immobilisations financières	-419	-6 359	-420
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	2 864	137	112
Dotations, reprises de provisions	-399	1 492	-974
Dotations, reprises de provisions à caractère fiscal	1 961	-994	835
Dotations, reprises de provisions sur opérations de restructuration	-2 888	1 083	329
Dotations, reprises de provisions sur immobilisations			
Dotations, reprises de provisions, transferts de charges euro et an 2000			-2 427
Autres	528	1 403	289
	-5 288	-6 594	-3 257

Note 5 : impôts sur les bénéfices

RÉSULTATS HORS ÉVALUATION FISCALE DÉROGATOIRE

	2000	1999	1998
Résultat de l'exercice	105 588	89 528	100 102
Impôt sur les bénéfices	14 479	7 914	15 106
Résultat avant impôt	120 066	97 442	115 208
Variation des provisions réglementées	-1 961	994	-1 042
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	118 105	98 435	114 165

Le résultat 2000 comprend 62 millions d'euros de dividendes et 19 millions d'euros de redevances imposées à taux réduit.

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
2000			
Résultat courant	125 354	-16 386	108 968
Résultat exceptionnel	-5 288	1 907	-3 381
Résultat net			105 588
1999			
Résultat courant	104 036	-11 224	92 812
Résultat exceptionnel	-6 594	3 310	-3 284
Résultat net			89 528
1998			
Résultat courant	118 465	-16 683	101 782
Résultat exceptionnel	-3 257	1 576	-1 680
Résultat net			100 102

IMPÔT DIFFÉRÉ

Actif

L'allègement fiscal futur résultant de provisions non déductibles constituées se décompose principalement comme suit :

	2000	1999	1998
Dettes provisionnées pour congés payés *	8 638	8 023	7 983
Contribution sociale de solidarité	805	671	671
	9 443	8 694	8 654
Soit un impôt correspondant de (36,44 %)	3 441	3 283	3 606

* Du fait de l'exercice de l'option de l'article 8 de la loi de finances pour 1987, la dotation pour congés payés n'est pas déductible et générera un allègement fiscal futur.

Passif

Aucune charge d'impôt différé n'a été comptabilisée. La dette fiscale qui en résulterait s'élèverait 2 935 milliers d'euros sur la base des décalages temporaires ci-dessous.

	A la fin de l'exercice 1998	Augmentation 1999	Diminution 1999	A la fin de l'exercice 1999	Augmentation 2000	Diminution 2000	A la fin de l'exercice 2000
Provisions pour :							
Implantation à l'étranger	1 337		647	690		647	43
Amortissements dérogatoires	7 685	4 192	2 552	9 326	2 327	3 642	8 011
	9 022	4 192	3 199	10 016	2 327	4 289	8 054
Dette fiscale future (36,44 %)	3 308			3 782			2 935

Note 6 : immobilisations incorporelles

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2000						
Concessions	25 150	3 855	104	2 502		31 403
Fonds commercial	459					459
Autres Immobilisations incorporelles	3 647	3 529		-2 420		4 756
Valeur brute	29 256	7 384	104	82		36 618
Amortissements et provisions	10 293				4 305	14 598
Valeur nette	18 963					22 020
1999						
Concessions	13 524	10 915	145	856		25 150
Fonds commercial	459					459
Autres Immobilisations incorporelles	965	2 670		11		3 647
Valeur brute	14 948	13 585	145	868		29 256
Amortissements et provisions	7 956				2 337	10 293
Valeur nette	6 992					18 963
1998						
Concessions	9 305	4 806	938	351		13 524
Fonds commercial	459					459
Autres Immobilisations incorporelles	167	844		-46		965
Valeur brute	9 931	5 650	938	306		14 948
Amortissements et provisions	7 477				479	7 956
Valeur nette	2 454					6 992

Note 7 : immobilisations corporelles

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2000						
Terrains	6 709	77	28			6 757
Constructions	69 121	1 770	2 017	896		69 771
Matériel industriel	67 224	4 225	2 331	1 866		70 984
Autres immobilisations corporelles	35 532	3 605	1 279	1 780		39 638
Immobilisations corporelles en cours	4 516	3 114		-3 187		4 443
Avances et acomptes	148	1 050		-139		1 058
Valeur brute	183 250	13 840	5 654	1 216		192 651
Amortissements et provisions	129 173				5 972	135 145
Valeur nette	54 077					57 506
1999						
Terrains	6 532	86		91		6 709
Constructions	65 760	2 135	327	1 554		69 121
Matériel industriel	63 518	2 081	1 631	3 257		67 224
Autres immobilisations corporelles	29 330	3 838	528	2 892		35 532
Immobilisations corporelles en cours	7 728	3 266		-6 478		4 516
Avances et acomptes	291	148		-291		148
Valeur brute	173 159	11 553	2 487	1 025		183 250
Amortissements et provisions	116 269				12 904	129 173
Valeur nette	56 890					54 077
1998						
Terrains	6 480	53	1			6 532
Constructions	65 399	1 817	1 852	397		65 760
Matériel industriel	64 167	2 500	4 064	914		63 518
Autres immobilisations corporelles	29 257	2 247	2 041	-134		29 330
Immobilisations corporelles en cours	3 518	5 576		-1 365		7 728
Avances et acomptes	1 044	328	37	-1 044		291
Valeur brute	169 864	12 522	7 995	-1 231		173 159
Amortissements et provisions	112 227				4 042	116 269
Valeur nette	57 637					56 890

Note 8 : immobilisations financières

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions*	Cessions	Mouvements	Dotations Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2000						
Participations	592 650	234 647	368	60 750		887 678
Créances rattachées à des participations	308 224	1 487 274	1 345 010	-60 376		390 112
Autres titres immobilisés	1 372		204			1 168
Prêts	1 238	60 001	60 002			1 237
Autres immobilisations financières	380	273	146	4		511
Valeur brute	903 864	1 782 194	1 405 730	377		1 280 706
Provisions	67 186				4 635	71 820
Valeur nette	836 678					1 208 886
1999						
Participations	517 159	55 805	9 993	29 678		592 649
Créances rattachées à des participations	231 280	655 471	547 965	-30 562		308 224
Autres titres immobilisés	1 372					1 372
Prêts	1 238	2	2			1 238
Autres immobilisations financières	412	23	23	-31		380
Valeur brute	751 461	711 301	557 984	-915		903 863
Provisions	57 348				9 838	67 186
Valeur nette	694 113					836 678
1998						
Participations	454 733	292 252	286 382	56 556		517 159
Créances rattachées à des participations	165 199	380 502	259 103	-55 319		231 280
Autres titres immobilisés	1 372					1 372
Prêts	1 228	13	1	-1		1 238
Autres immobilisations financières	364	221	168	-5		412
Valeur brute	622 896	672 988	545 654	1 231		751 461
Provisions	60 109				-2 760	57 348
Valeur nette	562 787					694 113

* inclut en 2000 l'acquisition par Essilor de ses propres titres dans le cadre du reclassement de la participation de la Compagnie Saint-Gobain pour un montant de 1 330 millions de francs (202 millions d'euros)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations dont la valeur brute par rapport au capital	Capital	Autres capitaux propres	valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
Est supérieure à 1 %									
Sociétés françaises	111 187	245 383	118 259	108 213		762	432 256	18 420	6 171
Filiales internationales	219 129	458 623	564 445	521 676	359 366	98 872	1 551 492	68 622	55 762
N'excède pas 1 %									
Sociétés françaises	88	-231	88	88			1 764	-262	
Filiales internationales	3 813	10 301	1 186	1 186	2 265	13 615	97 691	5 919	442

Note : En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83.1020 du 29.11.1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la société. Des informations complémentaires sont données au niveau consolidé par zones géographiques.

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
Postes de l'actif immobilisé financier (net)				
Participations	714 390	120 473		834 863*
Créances rattachées à des participations	381 707	1 365	7 041	390 112
Total actif immobilisé financier (net)	1 096 097	121 837	7 041	1 224 975
*dont 202 millions d'euros d'actions propres Essilor				
Échéances des créances de l'actif immobilisé				
		2000	1999	1998
Plus d'un an		124 092	123 959	123 670
Moins d'un an		267 768	185 883	109 260
		391 861	309 842	232 930

Note 9 : actif circulant

Stocks	2000	1999	1998
Matières premières, autres approvisionnements	36 031	36 247	32 630
Marchandises	9 692	9 669	9 975
Produits finis, semis finis, en-cours	44 334	43 973	45 562
Sous total	90 058	89 889	88 168
Provisions	-12 875	-12 599	-20 755
	77 182	77 289	67 413

Échéance des créances de l'actif circulant	2000	1999	1998
Moins d'un an	219 422	193 663	158 710
	219 422	193 663	158 710

Valeurs mobilières de placement	2000		1999		1998	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
Sicav	39 155	39 155	10 816	10 816	22 576	22 576
FCP et titres de créances négociables	156	156	4 811	4 811	72 373	72 373
Options de change	405	405	451	451	342	342
	39 715	39 715	16 078	16 078	95 291	95 291

La comparaison des valeurs comptables et de marché s'analyse comme suit :

	2000	1999	1998
Montants comptabilisés au bilan	39 715	16 078	95 291
Valeur de marché	39 765	16 087	95 579
Plus value latente	50	9	288

COMPTE DE RÉGULARISATION

Charges constatées d'avance	2000	1999	1998
Charges d'exploitation	1 091	1 532	1 903
Charges financières	4 304	1 165	91
	5 395	2 697	1 994

Charges à répartir

Il s'agit de charges à étaler amorties sur 3 à 5 ans. Le déport est de 920 milliers d'euros sur le résultat de 2001, de 754 milliers d'euros sur le résultat de 2002, de 149 milliers d'euros sur le résultat de 2003 et de 149 milliers d'euros sur le résultat de 2004.

	2000	1999	1998
Montant net au début de l'exercice	592	71	130
Augmentations	2 323	735	67
Dotations aux amortissements	942	214	126
Montant net à la fin de l'exercice	1 972	592	71

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
Postes de l'actif circulant (net)				
Clients et comptes rattachés	68 516	2 488	78 943	149 947
Autres créances	40 360	618	20 013	60 991
Total actif circulant (net)	108 876	3 106	98 956	210 938

PRODUITS À RECEVOIR

	2000	1999	1998
Immobilisations financières			
- Créances rattachées à des participations	5 201	366	292
Créances			
- Clients Factures à établir	2 029	8 137	6 426
- Autres créances	1 305	518	1 727
Valeurs mobilières de Placement			
Disponibilités			
	8 535	9 021	8 445

Note 10 : capitaux propres

Composition du capital	En début d'exercice	Nombre de titres créés	A la clôture de l'exercice	Valeur nominale en francs
Actions ordinaires	10 521 329	48 352	10 569 681	20
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote	56 418		56 418	20
	10 577 747	48 352	10 626 099	20

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation nette avant répartition	2000	1999	1998
Due à des modifications de structure :			
Capital	147	1 073	1 185
Primes d'émission	10 281	44 323	46 436
Réserves, report à nouveau et écart de conversion	1 130	3 140	-2 872
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice *	-40 420	-32 744	-26 446
Hors opérations de structure :			
Résultat net de l'exercice	105 588	89 528	100 102
Provisions réglementées	-1 961	993	-1 042
Subventions d'investissement	-12	25	-8
	74 754	106 338	117 354

* dont 4,5 millions d'euros de précompte

2000

Le capital a été porté à 32 399 milliers d'euros, par émission de 48 352 actions ordinaires correspondant aux souscriptions des fonds communs de placement Groupe Essilor.

Ces nouvelles actions ont été créées jouissance à compter du 1^{er} janvier 2000.

1999

Le capital a été porté à 32 251 milliers d'euros, par émission de 351 858 actions ordinaires, correspondant aux levées d'options de souscription d'actions, aux conversions d'obligations en actions, aux souscriptions des fonds communs de placement Groupe Essilor.

Ces nouvelles actions ont été créées jouissance à compter du 1^{er} janvier 1999.

1998

Le capital a été porté à 31 179 milliers d'euros, par émission de 388 797 actions ordinaires, correspondant aux levées d'options de souscription d'actions, aux conversions d'obligations en actions, aux souscriptions du fonds commun de placement Groupe Essilor.

Ces nouvelles actions ont été créées jouissance à compter du 1^{er} janvier 1998.

Note 11 : état des provisions

Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
2000				
Provisions pour retraites et pensions	7 196		435	6 761
Provision pour risques sur filiales et participations	68	503		571
Provisions pour restructuration	336	3 483	595	3 224
Autres provisions pour risques et charges	2 785	2 151	2 865	2 071
	10 385	6 136	3 895	12 627
1999				
Provisions pour retraites et pensions	9 065		1 869	7 196
Provision pour coût euro et an 2000	6 717		6 717	
Provision pour risques sur filiales et participations	2 754		2 686	68
Provisions pour restructuration	1 419	19	1 102	336
Autres provisions pour risques et charges	4 027	2 712	3 953	2 785
	23 982	2 731	16 327	10 385
1998				
Provisions pour retraites et pensions	9 821		755	9 065
Provisions pour primes de remboursement de l'emprunt obligataire	2 237		2 237	
Provision pour coût euro et an 2000	4 290	3 857	1 430	6 717
Provision pour risques sur filiales et participations	279	2 635	160	2 754
Provisions pour restructuration	1 748	159	488	1 419
Autres provisions pour risques et charges	5 138	3 003	4 114	4 027
	23 513	9 654	9 184	23 982
Exploitation	2 468	1 886	2 741	1 613
Financier	68	503		571
Exceptionnel	7 998	3 598	1 153	10 443
	10 534	5 988	3 895	12 627

Le solde entre les 12 627 milliers d'euros et le total des provisions et amortissements au compte de résultat correspond aux variations des autres provisions de l'actif immobilisé et de l'actif circulant.

Provisions réglementées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
2000				
Provisions réglementées	10 016	2 327	4 289	8 054
Amortissements dérogatoires	9 326	2 327	3 642	8 011
Implantation à l'étranger	690		647	43
1999				
Provisions réglementées	9 022	4 192	3 199	10 016
Amortissements dérogatoires	7 686	4 192	2 552	9 326
Implantation à l'étranger	1 337		647	690
1998				
Provisions réglementées	10 065	2 461	3 504	9 022
Amortissements dérogatoires	7 807	2 461	2 583	7 686
Implantation à l'étranger	2 258		921	1 337

Provisions pour dépréciation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au Début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
2000				
Provisions pour dépréciation	83 053	25 046	20 329	87 771
Des stocks	12 599	12 875	12 599	12 875
Des créances	3 260	420	614	3 066
Des titres de participation	50 139	9 588	6 911	52 816
Des autres immobilisations financières	17 047	2 163	204	19 006
Autres	8			8
1999				
Provisions pour dépréciation	81 298	31 413	29 658	83 053
Des stocks	20 755	12 599	20 755	12 599
Des créances	3 186	207	134	3 260
Des titres de participation	46 767	9 485	6 113	50 139
Des autres immobilisations financières	10 582	9 122	2 657	17 047
Autres	8			8
1998				
Provisions pour dépréciation	83 529	28 910	31 142	81 298
Des stocks	19 461	20 755	19 461	20 755
Des créances	3 951	1 373	2 137	3 186
Des titres de participation	51 272	4 896	9 401	46 767
Des autres immobilisations financières	8 837	1 887	142	10 582
Autres	8			8

Note 12 : dettes

Échéance des dettes

(en milliers d'euros)

	2000	1999	1998
A moins d'un an	370 499	226 529	197 268
Dettes financières	163 691	67 762	53 361
Dettes d'exploitation	164 928	140 750	123 315
Dettes diverses	41 880	18 018	20 592
A plus d'un an et moins de 5 ans	60 019	32	164
Dettes financières	60 019	32	164
A plus de 5 ans	271 959	121 959	121 959
Dettes financières	271 959	121 959	121 959
	702 477	348 521	319 391

Par échéance	2000	1999	1998
2000		226 529	132
2001	370 499	14	14
2002	9	9	9
2003	10	10	10
2004	60 000		
2005			
2006	121 959	121 959	121 959
2007	150 000		

Par devise (en milliers)

CHF	260		
EUR	361 615		
FRF	11 834	67 794	53 525
USD	121 959	121 959	121 959

EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE

Il s'agit de l'emprunt obligataire convertible, émis le 6 avril 1989, pour un montant total de 799 999 milliers de francs, ayant un taux actuariel de 7,12 %, en cas de non conversion.

	1999	1998
Nombre d'obligations émises	210 526	210 526
Nombre d'obligations converties	55 499	57 812
Valeur nominale (en euros)	0,58	0,58
Montant des intérêts annuels		2 094,34

L'emprunt a été soldé en 1999.

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Autres éléments d'information	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
Postes du passif				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 893	4 351	60 466	84 710
Autres dettes d'exploitation	7 093	80	73 045	80 218
Autres dettes diverses	26 173		15 707	41 880
Total passif	53 159	4 431	149 218	206 808

CHARGES À PAYER

	2000	1999	1998
Emprunts	7 331	4 886	6 751
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés (factures non parvenues)	39 398	22 018	23 231
Dettes fiscales et sociales			
- Congés payés	16 008	13 952	13 205
- Intéressement	1 994	1 653	1 744
- Autres	5 984	5 755	4 922
Autres dettes	43 287	29 240	26 894
	114 002	77 505	76 748

Note 13 : engagements hors bilan

Engagements financiers	2000	1999	1998
Engagements donnés			
Avals et cautions	101 328	94 162	96 737
Engagements reçus			
Avals, cautions et garanties reçus	2 846	2 939	2 806

CONTRATS À TERME DE DEVISES

Au 31 décembre 2000, les contrats de ventes à terme de devises s'élèvent à 492 753 milliers d'euros et les contrats d'achats à terme à 31 389 milliers d'euros.

POSITIONS CONDITIONNELLES DE DEVISES

A la clôture de l'exercice, les positions conditionnelles, dans le cadre de couverture des opérations commerciales, sont les suivantes :

- achat d'options de ventes de devises
3 848 milliers d'euros
- achat d'options d'achats de devises
2 096 milliers d'euros.

SWAP DE TAUX :

L'emprunt obligataire émis en 1996 a entraîné la mise en place d'un swap payeur taux fixe à échéance du 3 janvier 2002.

La souscription d'un emprunt de 60 millions d'euros a entraîné la mise en place d'un swap payeur taux variable à échéance du 29 octobre 2004.

La conversion de cet emprunt de 60 millions d'euros en 50,4 millions de dollars a entraîné la mise en place d'un swap payeur libor à échéance du 29 octobre 2002.

ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

2000

Immobilisations en crédit-bail	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	cumulées	
Terrains	779			779
Constructions	8 744	448	6 151	2 593
	9 523	448	6 151	3 372

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	50	1 273	31	36		67
Constructions	528	14 341	319	210		529
	578	15 614	350	246		596

1999

Immobilisations en crédit-bail	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	cumulées	
Terrains	849			849
Constructions	9 184	459	6 046	3 139
	10 033	459	6 046	3 988

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	59	1 373	33	67		101
Constructions	596	14 759	351	529		879
	654	16 132	384	596		980

1998

Immobilisations en crédit-bail	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	cumulées	
Terrains	849			849
Constructions	9 184	459	5 586	3 598
	10 033	459	5 586	4 447

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Terrains	62	1 314	54	118		171
Constructions	636	14 163	567	1 082		1 649
	698	15 478	621	1 200		1 821

Le prix de rachat de ces contrats n'est pas significatif.

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES SALARIÉS

Complément de retraite

L'engagement envers les salariés cadres et assimilés cadres en matière de complément de retraite a fait l'objet d'une actualisation en 1999, selon une méthode prospective, en retenant un taux d'évolution des salaires de 1 % supérieur

à l'inflation et un taux d'actualisation de 4,50 % supérieur à l'inflation.

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 29 907 milliers d'euros, dont 12 840 milliers d'euros ont déjà été versés au fonds de retraite gestionnaire à fin 2000.

	2000	1999	1998
Actualisation du calcul de l'engagement	oui	oui	non
Evaluation de l'engagement	29 907	28 406	20 622
Couvert par fonds de retraite	12 840	12 531	9 863
Solde non couvert	17 067	15 875	10 759
Durée du financement	9 à 21 ans	10 à 22 ans	11 ans

Médailles du travail

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives et des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2000 et s'élève à 2 129 milliers d'euros.

L'évaluation a été réalisée, selon une méthode prospective, en retenant un taux d'actualisation de 4,50 % supérieur à l'inflation. Cet engagement n'est pas provisionné dans les comptes sociaux.

Note 14 : informations sur le personnel

EFFECTIF MOYEN

Ventilation de l'effectif moyen	2000	1999	1998
Cadres	652	617	575
Agents de maîtrise et employés	1308	1 292	1315
Ouvriers	1615	1 624	1684
	3 575	3 533	3 574

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 106 de la loi du 24 juillet 1966, aucun avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

Les rémunérations globales des organes d'administration et de direction se sont élevées à :

1 146 milliers d'euros en 2000,
1 047 milliers d'euros en 1999,
1 072 milliers d'euros en 1998.

Note 15 : résultats et autres éléments caractéristiques des cinq derniers exercices

	2000	1999	1998	1997	1996
Capital en fin d'exercice					
Capital social	32 399	32 251	31 179	29 993	28 548
Nombre d'actions ordinaires existantes	10 569 681	10 521 329	10 169 471	9 780 674	7 736 476
dont actions propres	741 027				
Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)	56 418	56 418	56 418	56 418	1 626 560
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	589 808	539 810	517 503	483 128	430 264
Résultat avant impôt et charges calculées (Amortissements et provisions)	139 985	102 734	137 701	114 245	90 391
Impôt sur les bénéfices	14 479	7 914	15 106	6 905	7 079
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	105 588	89 528	100 102	79 055	70 358
Résultat distribué	38 721	35 971	32 744	25 501	20 704
Résultats par action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant charges calculées (amortissements et provisions) hors actions propres	12,70	8,96	11,99	10,91	8,90
Résultat après impôt, participation des salariés et charges calculées (amortissements et provisions) hors actions propres	10,68	8,46	9,79	8,04	7,51
Dividende net attribué à chaque action ordinaire	3,90	3,40	3,20	2,59	2,21
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote	4,02	3,52	3,32	2,71	2,33
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 575	3 533	3 574	3 710	3 784
Montant masse salariale de l'exercice *	107 619	104 415	101 103	101 847	92 659
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice *	49 470	47 589	46 403	45 948	57 047

* La ventilation entre la masse salariale et les avantages sociaux a été modifiée en 1997.

Compte de résultat <i>(en milliers de francs)</i>	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	3 868 886	3 540 920	3 394 597
Résultat d'exploitation	436 929	397 860	425 434
Résultat courant	822 270	682 430	777 079
Résultat net	692 610	587 266	656 626
Bilan			
Capital	212 522	211 555	204 521
Capitaux propres	6 053 141	5 562 790	4 865 259
Endettement net	2 930 226	1 057 180	476 750
Valeurs immobilisées nettes	8 451 422	5 967 355	4 972 128
Total du bilan	10 746 377	7 932 348	7 124 467
Dividende net attribué à chaque action ordinaire	25,58	22,30	21,00
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote	26,38	23,09	21,80

<i>(en milliers de francs)</i>	Notes	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires	2	3 868 886	3 540 920	3 394 600
Production stockée		1 651	-10 475	33 387
Production immobilisée		17 698	42 507	3 676
Production de l'exercice		3 888 235	3 572 952	3 431 663
Achats de matières et variation de stocks		1 500 924	1 399 681	1 203 600
Charges externes		891 455	823 427	754 985
Valeur ajoutée		1 495 857	1 349 845	1 473 078
Impôts et taxes		108 090	102 974	98 809
Charges de personnel	15	1 066 849	1 036 496	1 007 451
Excédent brut d'exploitation		320 918	210 375	366 818
Solde net sur amortissements et provisions	11	-62 274	36 336	-74 051
Autres produits et charges		178 285	151 149	132 668
Résultat d'exploitation		436 929	397 860	425 434
Résultat financier	3	385 341	284 570	351 6427
Résultat courant		822 270	682 430	777 077
Résultat exceptionnel	4	-34 688	-43 254	-21 363
Impôt sur les bénéfices	5	94 973	51 910	99 089
Résultat net	15	692 610	587 266	656 623

Comptes sociaux
Bilan au 31 décembre 2000

Actif <i>(en milliers de francs)</i>	Notes	2000			1999	1998
		Montant Brut	Amortissement provisions	Montant Net	Montant Net	Montant Net
Immobilisations incorporelles	6	240 196	95 757	144 439	124 386	45 866
Immobilisations corporelles	7	1 263 709	886 494	377 215	354 722	373 176
Immobilisations financières	8	8 400 882	471 117	7 929 765	5 488 247	4 553 082
Actif immobilisé		9 904 787	1 453 368	8 451 419	5 967 355	4 972 125
Stocks	9	590 740	84 455	506 285	506 984	442 198
Avances versées sur commandes		34 993	54	34 939	24 306	29 354
Clients et comptes rattachés	9	1 003 698	20 110	983 588	876 201	754 464
Autres créances d'exploitation	9	99 920		99 920	73 973	85 786
Créances diverses	9	300 755		300 755	274 434	150 511
Valeurs mobilières de placement		260 516		260 516	105 466	625 068
Disponibilités	9	60 634		60 634	82 052	49 285
Charges constatées d'avance	9	35 387		35 387	17 695	13 080
Actif circulant		2 386 642	104 619	2 282 023	1 961 112	2 149 746
Charges à répartir	9	12 935		12 935	3 881	466
Ecart de conversion						2 130
Total de l'actif		12 304 364	1 557 987	10 746 377	7 932 348	7 124 467

Passif (avant affectation)

(en milliers de francs)

	Notes	2000	1999	1998
Capital social	10	212 522	211 555	204 518
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 021 125	1 953 686	1 662 948
Réserve légale		21 165	20 455	19 675
Réserves réglementées		113 499	189 039	136 740
Autres réserves		2 874 031	2 479 031	2 089 031
Report à nouveau		35 894	33 918	35 162
Résultat de l'exercice		692 611	587 267	656 623
Subventions d'investissement		287	363	200
Provisions règlementées		52 834	65 700	59 183
Différence de conversion		29 174	21 777	1 181
Capitaux propres avant répartition	10	6 053 141	5 562 790	4 865 261
Provisions pour risques et charges	11	82 825	68 124	157 312
Emprunt obligataire convertible	12			225 056
Autres emprunts obligataires		832 682	828 213	829 239
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit		2 415 203	413 714	93 257
Autres dettes financières diverses		3 492	2 771	3 549
Dettes financières	12	3 251 376	1 244 698	1 151 101
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	555 661	503 942	464 427
Dettes fiscales et sociales	12	241 352	226 423	166 842
Autres dettes d'exploitation	12	284 843	192 791	177 622
Dettes diverses	12	274 712	118 190	135 077
Produits constatés d'avance		2 467	15 390	4 694
Dettes		1 359 035	1 056 736	948 663
Ecart de conversion				2 130
Total de passif		10 746 377	7 932 348	7 124 467

**AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2000**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Société Essilor International, établis en milliers d'euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté

des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

**2. Vérifications et informations
spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 23 mars 2001

Les Commissaires aux comptes

Befec-Price Waterhouse

Gérard Dauge

Membre de PricewaterhouseCoopers

Liliane Tellier

Compagnie Régionale de Paris

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2000

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visé à l'article 225-38 du Code de Commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la Société Christian Dalloz S.A.

Administrateurs communs : MM. Philippe Alfroid et Gérard Cottet.

La Société Essilor International a fourni à la Société Christian Dalloz des prestations comptables, juridiques et de communication financière, moyennant une rémunération annuelle de 295 000 francs hors taxes.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Paris, le 23 mars 2001

Les Commissaires aux comptes

Befec-Price Waterhouse
Membre de PricewaterhouseCoopers
Liliane Tellier

Gérard Dauge

Compagnie Régionale de Paris

Informations complémentaires

Renseignements de caractère général concernant le Groupe et son capital

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE GROUPE

Statuts

Constituée en 1971 pour une durée expirant le 6 octobre 2070, Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) est une société anonyme de droit français régie par les dispositions du code de commerce, dont le siège social est situé 147, rue de Paris - 94227 Charenton-le-Pont. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 712 049 618 RCS Créteil - APE 334 A (siège : 741 J).

La Société a pour objet en tous pays la fabrication, l'achat, la vente et le commerce en général de tout ce qui concerne la lunetterie et l'optique, sans exception, et notamment la fabrication, l'achat et la vente de montures de lunettes, de lunettes de soleil et de lunettes et autres équipements de protection, de verres et lentilles, et de tous instruments et matériels pour tous professionnels de l'optique ophtalmique (article 2).

L'exercice social s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Les documents et renseignements relatifs à la Société peuvent être consultés au 147, rue de Paris – 94227 Charenton-le-Pont.

Dispositions particulières des statuts

Assemblées générales (article 22)

L'Assemblée générale se compose de tous les propriétaires d'actions ordinaires quel que soit le nombre de leurs actions ordinaires pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Les propriétaires des actions à dividende prioritaire sans droit de vote ne participent pas à l'Assemblée générale, sauf exception prévue par la loi.

L'Assemblée générale est convoquée et délibère conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :

- A l'inscription en compte de l'actionnaire pour les propriétaires d'actions nominatives,
- Au dépôt, aux lieux indiqués par l'avis de convocation, d'un certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Dans sa séance du 31 janvier 2001, le Conseil d'administration, par voie de mesure générale, a réduit de cinq jours à deux jours le délai d'immobilisation des titres avant la tenue des Assemblées générales.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou un autre actionnaire. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.

L'Assemblée générale ne peut délibérer qu'après la tenue de l'Assemblée spéciale des propriétaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote lorsque celle-ci peut adopter un avis sur la résolution soumise à l'Assemblée générale.

Répartition statutaire des bénéfices (article 27)

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures s'il y a lieu, il est tout d'abord prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours si, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au dessous du dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement pour la réserve légale s'il y a lieu, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé :

- Avant toute autre affectation et à due concurrence de ce bénéfice distribuable, si celui-ci est insuffisant pour le payer intégralement, la somme nécessaire pour servir aux actions à dividende prioritaire sans droit de vote un dividende prioritaire de 10 % sur la fraction libérée de leur montant nominal.

Si les bénéfices d'un exercice ne permettent pas de le verser intégralement, la fraction non payée est reportée sur l'exercice suivant et s'il y a lieu, sur les deux exercices ultérieurs, en priorité sur le paiement du dividende prioritaire dû au titre de l'exercice.

- Puis toute somme que l'Assemblée générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre, avec une affectation spéciale ou non,

- Enfin, la somme nécessaire pour fournir aux actions ordinaires à titre de premier dividende, six pour cent (6 %) de leur montant libéré et non amorti sans que, si les bénéfices d'un exercice après le prélèvement ci-dessus ne permettent pas ce paiement, celui-ci puisse être réclamé sur les bénéfices des exercices suivants,
- Le surplus est réparti entre tous les actionnaires, qu'ils soient porteurs d'actions ordinaires ou d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote,
- L'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le dividende en numéraire ou en actions, dans les conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Forme des actions (article 10)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. La Société peut, à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres, des renseignements relatifs aux titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées.

Par ailleurs, tout actionnaire venant à détenir 1,5 % des droits de vote est tenu d'en informer la Société dans les quinze jours par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son Siège Social. La même obligation incombe à tout actionnaire venant à détenir 3,5 % des droits de vote.

Cette information est également faite dans les mêmes délais lorsque la participation en droits de vote devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

Droit de vote double (article 22)

Depuis le 22 juin 1974, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce délai a été porté à cinq ans par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juin 1983 et ramené à deux ans par l'Assemblée générale extraordinaire du 3 mars 1997.

Cession des actions

Les actions sont librement négociables et indivisibles à l'égard de la Société.

Etablissement assurant le service financier de la Société

Euro Emetteurs Finance

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

Capital autorisé

Les autorisations d'augmentation du capital social renouvelées par l'Assemblée générale du 18 janvier 2001 sont les suivantes :

- Attributions d'options de souscription d'actions réservées aux salariés dans la limite de 1 % du capital social existant au moment de l'émission (autorisation valable trois ans).

Le Conseil d'administration a utilisé cette autorisation en janvier 2001 en accordant 2 000 options de souscription d'actions.

Dans le cadre de la précédente autorisation (Assemblée générale du 16 juin 1997), le Conseil d'administration avait accordé 195 550 options de souscription d'actions.

- Attribution d'options d'achat d'actions réservées aux salariés dans la limite de 2 % du capital social existant au moment de l'émission (autorisation valable trois ans).

Le Conseil d'administration n'a pas à ce jour utilisé cette autorisation.

Un renouvellement des autorisations d'augmentation du capital est proposé à l'Assemblée générale du 3 mai 2001 :

- Autorisation d'augmenter le capital par émission de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme à une quotité du capital de la Société avec ou sans droit préférentiel de souscription ; le montant maximal nominal d'augmentation de capital est de 15 millions d'euros et le montant nominal maximum des titres d'emprunt a été fixé à 450 millions d'euros (autorisation valable vingt-six mois).

- Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes, pour un montant nominal maximal de 80 millions d'euros (autorisation valable vingt-six mois).

- Autorisation de réaliser des augmentations de capital réservées aux salariés adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise (autorisation valable cinq ans).

La précédente autorisation (Assemblée générale du 16 juin 1997) a été utilisée à hauteur de 1,45 % du capital social au 31 décembre 2000.

- Autorisation de réaliser des augmentations de capital réservées à une société (en cours de constitution) en faveur des salariés de certaines filiales du Groupe Essilor adhérents à des Plans d'Épargne d'Entreprise (autorisation valable cinq ans).

Le montant cumulé des émissions de titres de capital au titre de ces deux dernières autorisations ne pourra excéder 3 % du capital social, cette limite étant appréciée au moment de l'émission.

Capital potentiel

Les options de souscription d'actions, si elles sont exercées, peuvent donner lieu à la création d'actions ordinaires Essilor. Le nombre total d'actions susceptibles d'être créées par levée d'options s'élève à 341 612 au 31 décembre 2000.

Il n'y a pas d'autre titre donnant accès au capital.

Option de souscription d'actions restant en circulation au 31 décembre 2000

Date d'attribution par le Conseil	Nombre d'options attribuées	dont au Comité Exécutif	Prix de souscription en euros	Nombre d'options restant en circulation au 31 décembre 2000
26 janvier 1994	2 500	1 000	104,28	-
30 mars 1994	5 500	1 000	109,76	-
29 juin 1994	34 892	1 160	99,40	-
30 novembre 1994	3 747		109,31	-
20 septembre 1995	32 738	1 284	126,08	19 308
6 mai 1996	5 000	5 000	189,80	5 000
27 novembre 1996	155 904	12 956	209,92	134 778
19 mars 1997	1 500	1 500	229,59	1 500
30 avril 1997	2 300		229,89	300
11 mars 1998	5 000	5 000	271,66	5 000
24 juin 1998	5 000	2 500	370,76	5 000
16 septembre 1998	1 000		332,34	1 000
25 novembre 1998	131 300	32 900	327,77	131 300
24 novembre 1999	1 100		278,07	1 100
26 janvier 2000	14 228		288,00	14 226
15 mars 2000	6 500	5 000	258,00	6 500
13 septembre 2000	2 500	2 500	314,83*	2 500
15 novembre 2000	14 100	12 000	287,63*	14 100
Total	424 809	83 800		341 612

(*) attributions sans décote

Le prix de souscription est calculé par référence à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse ayant précédé la décision du Conseil d'administration. Jusqu'en janvier 2000, une décote de 5 % était appliquée à cette moyenne, mais elle a été supprimée pour les attributions suivantes.

Situation des options de souscription d'actions au 31 décembre 2000 :

		dont en 2000
Options attribuées	424 809	37 328
Options annulées	4 500	361
Options levées	78 697	41 681
Options restantes	341 612*	

Soit 3,2 % du Capital

(*) dont 76 376 au Comité exécutif

Option de souscription d'actions restant en circulation au 28 février 2001

Date d'attribution par le Conseil	Nombre d'options attribuées	dont au Comité Exécutif	Prix de souscription en euros	Nombre d'options restant en circulation au 28 février 2001
26 janvier 1994	2 500	1 000	104,28	-
30 mars 1994	5 500	1 000	109,76	-
29 juin 1994	34 892	1 160	99,40	-
30 novembre 1994	3 747		109,31	-
20 septembre 1995	32 738	1 284	126,08	16 864
6 mai 1996	5 000	5 000	189,80	3 000
27 novembre 1996	155 904	12 956	209,92	131 631
19 mars 1997	1 500	1 500	229,59	1 500
30 avril 1997	2 300		229,89	300
11 mars 1998	5 000	5 000	271,66	5 000
24 juin 1998	5 000	2 500	370,76	5 000
16 septembre 1998	1 000		332,34	1 000
25 novembre 1998	131 300	32 900	327,77	131 300
24 novembre 1999	1 100		278,07	1 100
26 janvier 2000	14 228		288,00	14 226
15 mars 2000	6 500	5 000	258,00	6 500
13 septembre 2000	2 500	2 500	314,83	2 500
15 novembre 2000	14 100	12 000	287,63	14 100
31 janvier 2001	2 000	2 000	327,80	2 000
Total	426 809	85 800		336 021

Situation des options de souscription d'actions au 28 février 2001 :

		dont en 2000	dont en 2001
Options attribuées	426 809	37 328	2 000
Options annulées	4 500	361	-
Options levées	86 288	41 681	7 591
Options restantes	336 021*		

Soit 3,2 % du Capital

(*) dont 74 051 au Comité exécutif

Actions détenues par la Société

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale du 27 avril 2000 a autorisé l'achat par la Société de ses propres actions ordinaires ou à dividende prioritaire sans droit de vote, représentant jusqu'à 10 % des actions composant le capital social (visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 00-462 du 3 avril 2000).

C'est dans le contexte de cette autorisation que la Société a racheté à la Compagnie de Saint-Gobain 734 001 actions ordinaires et 3 026 actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Au titre de l'autorisation précédemment donnée par l'Assemblée générale du 26 avril 1999 (visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-315 du 1^{er} avril 1999), Essilor avait acquis, en mars 2000, 4 000 actions ordinaires au prix de 252,06 euros.

Au 31 décembre 2000, Essilor détenait donc un total de 741 027 actions.

L'Assemblée générale mixte du 18 janvier 2001 a autorisé l'annulation de 6 % du capital, soit 638 001 actions ordinaires et 3 026 actions à dividende prioritaire sans droit de vote, annulation qui a été réalisée le 22 mars 2001.

Evolution du capital social sur les 5 dernières années

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions créées	Nominal	Prime d'émission	Montants successifs du capital nominal	Nombre cumulé d'actions de la Société
Capital au 31 décembre 1995				28 120	9 222 827
Souscription d'actions réservées au Fonds commun de placement Groupe Essilor	42 630	130	6 624	28 250	9 265 457
Exercice d'options de souscription	38 884	119	2 607	28 369	9 304 341
Conversion de 11 739 obligations	58 695	179	6 621	28 548	9 363 036
Capital au 31 décembre 1996				28 548	9 363 036
Souscription d'actions réservées au Fonds commun de placement Groupe Essilor	43 200	132	8 040	28 679	9 406 236
Exercice d'options de souscription	4 516	14	388	28 693	9 410 752
Conversion de 85 268 obligations	426 340	1 300	47 697	29 993	9 837 092
Capital au 31 décembre 1997				29 993	9 837 092
Souscription d'actions réservées au Fonds commun de placement Groupe Essilor	34 010	104	9 162	30 097	9 871 102
Exercice d'options de souscription	65 727	200	4 936	30 297	9 936 829
Conversion de 57 812 obligations	289 060	881	32 337	31 178	10 225 889
Capital au 31 décembre 1998				31 178	10 225 889
Souscription d'actions réservées au Fonds communs de placement Groupe Essilor	40 230	123	10 355	31 301	10 266 119
Exercice d'options de souscription	34 133	104	2 974	31 405	10 300 252
Conversion de 55 499 obligations	277 495	846	30 994	32 251	10 577 747
Capital au 31 décembre 1999				32 251	10 577 747
Souscription d'actions réservées aux Fonds communs de placement Groupe Essilor	48 352	148	10 281	32 399	10 626 099
Capital au 31 décembre 2000				32 399	10 626 099

REPARTITION DU CAPITAL

	Nombre d'actions ⁽¹⁾	%	Nombre de droits de vote	%
2000				
Fonds commun de placement Valoptec International	581 892	5,5	1 141 269	10,7
Fonds communs de placement Groupe Essilor	246 006	2,3	399 292	3,7
Fonds salariés américains	21 047	0,2	21 047	0,2
Autodétention	741 027	6,9		0,0
Public	9 077 808	85,1	9 156 485	85,4
	10 667 780⁽²⁾	100	10 718 093	100
1999				
Compagnie de Saint-Gobain	3 378 055	31,9	5 121 949	40,7
Fonds commun de placement Valoptec International	622 408	5,9	622 408	5,0
Fonds communs de placement Groupe Essilor	233 341	2,2	412 531	3,3
Public	6 343 943	60,0	6 399 417	51,0
	10 577 747	100	12 556 305	100
1998				
Compagnie de Saint-Gobain	3 374 550	33,0	4 510 725	38,9
Société civile Valoptec	692 495	6,8	692 495	6,0
Fonds commun de placement Groupe Essilor	221 454	2,2	392 468	3,4
Public	5 937 390	58,1	5 998 731	51,7
	10 225 889	100	11 594 419	100

⁽¹⁾ Actions ordinaires et actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

⁽²⁾ y compris les 41 681 options levées en 2000.

PRÉSENTATION DU GROUPE

Historique

Deux Sociétés sont à l'origine d'Essilor : l'Association Fraternelle des Ouvriers Lunetiers, coopérative ouvrière de fabrication de lunettes qui devient la Société des Lunetiers et dépose son brevet pour les verres Varilux en 1953 (produit lancé en 1959), et la Société Industrielle de Lunetterie et d'Optique Rationnelle (Silor) dont le fondateur, Georges Lissac, développe le verre organique Orma en 1954. Ces deux sociétés fusionnent en 1971 pour donner naissance à Essilor.

Durant les vingt dernières années, l'entreprise n'a cessé de se mondialiser. Dès le début des années 1990, le marché de l'optique ophtalmique est le terrain de concentrations importantes et d'une concurrence accrue. Essilor, devenu numéro un de l'optique ophtalmique, s'attache à renforcer ses positions grâce à une stratégie mondiale. La mondialisation de la production dans des pays à faible coût de production est étendue aux verres à plus forte valeur ajoutée.

Essilor délocalise sa production vers les pays à faible coût de main d'oeuvre et fait l'acquisition en 1995 de Gentex Optics, l'un des premiers fabricants américain de verres en polycarbonate. Essilor développe dans le même temps son activité de prescription, tout spécialement aux Etats-Unis, notamment grâce à l'acquisition de plusieurs laboratoires indépendants dont le Groupe Omega en 1996. Deux partenariats majeurs ont également marqué cette dernière décennie : le premier en 1990 avec le Groupe américain PPG pour la fabrication des verres à teinte variable Transitions et le second en 1999 avec le Groupe japonais Nikon donnant naissance à la joint-venture Nikon-Essilor Co Ltd. La nouvelle société regroupe les activités d'Essilor au Japon, dont les droits de la marque Varilux pour le Japon, ainsi que toutes les activités existantes de Nikon en optique ophtalmique, en incluant les droits mondiaux de la marque Nikon dans ce domaine.

Cette dernière alliance parachève le mouvement de mondialisation du Groupe qui compte aujourd'hui 3 centres de recherche, 18 sites de production et 160 laboratoires de prescription répartis sur les quatre continents américain, européen, asiatique et océanique.

L'organisation de l'industrie des verres ophtalmiques

Production	Fabricants intégrés	Fabricants non intégrés	
Finition / Distribution	Prescription	Laboratoires indépendants	Chaines
Détail	Opticiens indépendants Chaines non intégrées		intégrées

L'industrie des verres ophtalmiques est organisée en quatre métiers distincts correspondant aux quatre stades de transformation des produits : fabricants de matières premières, fabricants de verres de série, laboratoires de prescription et détaillants (opticiens, optométristes et chaînes de distribution optique).

En amont se situent les fabricants de matières premières, verriers (Corning, Schott...), chimistes des résines thermodurcissables polymérisables (PPG, Akzo Nobel, Mitsui...) ou résines thermoplastiques injectables (General Electric, Bayer, Teijin...).

Les fabricants de verres de série transforment ces matières premières pour la production de verres finis (verres unifocaux) et de verres semi-finis (verres multifocaux et progressifs).

Les laboratoires de prescription ont vocation à fournir à l'opticien des verres aux caractéristiques précises de sa commande. A cette fin, ils assument le surfaçage (meulage et polissage) des verres semi-finis en verres finis, ainsi que l'ensemble des traitements de coloration, anti-rayures, anti-reflets, anti-salissures...

Les opticiens, les optométristes ou les chaînes de distribution optique conseillent leurs clients dans le choix de leurs verres, selon la prescription de l'ophtalmologiste, et de leurs montures, transmettent les données de l'ordonnance au laboratoire, reçoivent des verres ronds qu'ils taillent, montent et ajustent dans la monture. Les systèmes de télédebordage mis au point chez Essilor permettent de fournir à l'opticien un verre déjà adapté à la monture.

L'interaction des différents acteurs varie d'un pays à l'autre. Aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, par exemple, les laboratoires procèdent à l'assemblage complet du verre et de la monture et livrent des lunettes prêt à porter aux opticiens. Dans les autres pays, comme en France ou en Allemagne, les laboratoires livrent des verres ronds aux opticiens qui adaptent le verre à la monture.

Les produits

Le verre correcteur est la combinaison à la fois de matériaux, de surfaces optiques et de traitements.

Les matériaux

Au commencement était le verre minéral qui ne représente plus que 40 % des verres vendus dans le monde, essentiellement dans les pays émergents. Une innovation majeure d'Essilor a consisté à concevoir le verre organique, c'est-à-dire plastique, dès les années 60, à partir d'un monomère, le CR39, mis au point par le Groupe américain PPG.

Dans les pays développés, le verre organique augmente sa pénétration : 90 % des verres vendus aux Etats-Unis et au Japon sont des verres organiques. L'apparition, depuis quelques années, d'indices plus élevés contribue à la réalisation de verres plus minces et plus légers.

Le verre en polycarbonate, parce qu'il est naturellement un haut indice et qu'il est incassable, renforce ses positions, partout dans le monde. La mise au point par Essilor d'un vernis durcissant a enlevé à ce verre son principal défaut, la rayabilité. Le polycarbonate détient déjà 20 % du marché nord-américain avec une progression annuelle de l'ordre de 20 %. Essilor y occupe une place privilégiée tout comme sur les marchés européens, grâce à Airwear, le verre qui offre la meilleure combinaison en matière de minceur, de légèreté et de résistance aux chocs et à la rayure.

Les surfaces optiques

Traditionnellement, la correction des défauts de vue se faisait avec des verres simples foyers, c'est-à-dire unifocaux. Les doubles et même triples foyers étaient également utilisés pour la correction de la presbytie. Grâce à Bernard Maitenaz, Essilor dans les années 60 a mis au point le verre progressif Varilux qui permet une vision nette à toutes les distances.

Essilor est leader mondial incontesté en verres progressifs, dont le développement pour la correction de la presbytie constitue un enjeu majeur.

Dernier de la gamme des verres progressifs Essilor, Varilux Panamic apporte un champ de vision "panoramique" et une vitesse d'adaptation record de nature à encourager l'adoption de verres progressifs en remplacement des verres simples foyers ou doubles foyers.

Les traitements de surface

Le verre ophtalmique est aujourd'hui un produit très élaboré et complexe puisqu'il résulte de l'imbrication de matériaux variés et de nombreux traitements aux fonctions spécifiques.

Sous l'impulsion d'Essilor, avec les verres anti-reflets Crizal notamment, le marché des traitements constitue l'un des segments du marché en fort développement, et représente un fort potentiel de développement du Groupe pour les prochaines années.

Les verres à teinte variable Transitions

La faculté pour un verre de passer du clair au foncé, et inversement, est appelée photochromisme. Derrière cette apparente facilité se cache une technologie très complexe. Les verres organiques doivent réagir rapidement à toutes les conditions de lumière à l'intérieur comme à l'extérieur et procurer simultanément un grand confort de vision au porteur, en toutes circonstances.

Pour l'élaboration des verres Transitions, une technologie particulièrement sophistiquée a été développée par Essilor et le Groupe américain PPG, l'un des premiers groupes chimiques mondiaux.

La plus récente génération de verres Transitions, la Génération III, incorpore les toutes dernières innovations en matière de pigments photochromiques : accélération de l'obscurcissement et de l'éclaircissement, protection à 100 % contre les UVA et les UVB.

Procédés de fabrication

La fabrication du verre organique

Le procédé le plus utilisé consiste à couler une résine thermodurcissable entre deux moules en verre respectivement polis aux courbures convexe et concave du verre à fabriquer. Un joint périphérique ou un ruban adhésif assure l'étanchéité de l'ensemble.

La polymérisation s'opère suivant un cycle thermique précisément régulé en durée et en température, selon le type de résine et la masse du verre à polymériser.

La fabrication du verre en polycarbonate

Le polycarbonate appartient à la famille des matières organiques thermoplastiques. Le matériau de base se présente sous la forme de granulés qui, après avoir été ramollis par chauffage, sont injectés dans des moules à la forme du verre.

Cette technologie permet de fabriquer des verres de toutes géométries en fonction des moules qui sont insérés. Ces verres peuvent être soit finis, soit semi-finis pour être surfacés ultérieurement sur leur face arrière par des techniques similaires à celles utilisées pour les autres matériaux.

Dépendance à l'égard des brevets, contrats d'approvisionnement, principaux clients...

Le Groupe n'est pas dépendant de brevets ayant une incidence significative sur son activité ou dont l'expiration pourrait avoir un impact particulier. Il en est de même en ce qui concerne les approvisionnements qui sont répartis sur plusieurs fournisseurs. Concernant la clientèle, les 200 000 professionnels du monde entier ont vocation à s'intéresser aux produits d'Essilor.

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement la situation financière, les résultats ou l'activité du Groupe.

EFFECTIFS

**Dispositions particulières
bénéficiant aux salariés
de la Société mère française**

Accord d'intéressement

La Société mère Essilor a renouvelé le 30 avril 1998 un accord d'intéressement pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 1998. Cet accord porte sur un système d'intéressement dans le cadre des articles L441 et suivants du Code du travail français. La formule de calcul retenue vise à sensibiliser l'ensemble des salariés de la Société mère française à la nécessité d'améliorer les résultats de

l'entreprise et d'atteindre les objectifs retenus dans les budgets. A ce titre, l'intéressement prévu dans cet accord apporte aux salariés de la Société mère un complément de rémunération variable en fonction du taux de réalisation du résultat d'exploitation par rapport à l'objectif budgété. L'accord est en cours de renouvellement pour les exercices 2001, 2002 et 2003.

Bilan social

Un bilan social est établi chaque année pour l'ensemble des salariés de la Société mère.

Accord sur la réduction et l'aménagement du temps de travail

Essilor a conclu avec l'ensemble des organisations syndicales un accord d'entreprise sur la réduction et l'aménagement du temps de travail en conformité avec la législation française. Cet accord, signé le 30 mars 2000, est mis en oeuvre depuis le 1^{er} septembre 2000.

Organes d'Administration, de Direction et de Surveillance

PRESIDENTS FONDATEURS

René Grandperret
Anatole Temkine

PRESIDENT D'HONNEUR

Bernard Maitenaz

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Xavier Fontanet

Président-Directeur général depuis le 6 mai 1996
52 ans, nommé Administrateur et Directeur général le 10 juin 1991.

Administrateur : Chantiers Bénéteau ; Essilor of America Inc. (Etats-Unis) ; Transitions Optical Inc. (Etats-Unis) ; Essilor Laboratories of America Holding Co Inc. (Etats-Unis) ; Varilux Japan K.K. (Japon) ; Shanghai Essilor Optical Co (Chine) ; Transitions Optical Ltd (Irlande) ; Transitions Optical Distribution Ltd (Irlande) ; Transitions Optical Holdings B.V. (Pays-Bas) ; Nikon-Essilor Co. Ltd (Japon).

Philippe Alfroid

Directeur général

55 ans, nommé Administrateur et Directeur général le 6 mai 1996 et renouvelé dans ces fonctions le 26 avril 1999
Président-Directeur général : Christian Dalloz S.A.

Administrateur : Essilor of America Inc. (Etats-Unis) ; Essidev (France) ; Gentex Optics, Inc (Etats-Unis) ; Dalloz Safety Corporation (Etats-Unis) ; Dalloz Safety AB (Suède) ; Financière Christian Dalloz ; Christian Dalloz Sunoptics ; Shanghai Essilor Optical Co (Chine) ; Faiveley Transports (France) ; Essilor Optical Inc. (Etats-Unis) ; VisionWeb, Inc. (Etats-Unis) ; Essilor Laboratories of America Holding Co Inc. (Etats-Unis).

Alain Aspect

54 ans, nommé Administrateur le 16 juin 1997
Mandat renouvelé le 26 avril 1999.

Michel Besson

67 ans, nommé Administrateur le 16 juin 1997
Mandat renouvelé le 27 avril 2000
Président : MB International PLC (Etats-Unis)
Administrateur : Saint-Gobain Cristaleria (Espagne).

Jean Burelle

62 ans, nommé Administrateur le 16 juin 1997
Mandat renouvelé le 27 avril 2000

Président-Directeur général : Compagnie Plastic Omnium ; Plastic-Omnium Auto

Vice-Président Directeur général : Burelle S.A.
Président : Plastic Omnium Inc. (Etats-Unis) ; Zarn Inc. (Etats-Unis) ; Plastic Omnium Industries Inc. (Etats-Unis) ; Plastic Omnium Exteriors LLC (Etats-Unis) ; 3P Inc. (Etats-Unis) ; Epsco International Inc. (Etats-Unis) ; EGC Corporation (Etats-Unis) ; Plastic Omnium Ltd (Grande-Bretagne) ; Plastic Omnium AG (Suisse)

Gérant : Plastic Omnium GmbH

Administrateur : Sofiparc ; Plastiques Omnium Plastiques Hautes Performances ; Plastic Omnium Médical ; Plastic Omnium Systèmes Urbains ; Compagnie Signature ; Compania Plastic Omnium (Espagne) ; Plastic Omnium International BV (Pays-Bas) ; Plastic Omnium AG (Suisse) ; Plastic Omnium International AG (Suisse) ; Signal AG (Suisse).

Robert M. Colucci

49 ans, nommé Administrateur le 23 décembre 1998.

Gérard Cottet

Président d'honneur

69 ans, nommé Administrateur le 20 juin 1987
Mandat renouvelé les 11 juin 1990, 7 juin 1993, 6 mai 1996, 26 avril 1999

Administrateur : Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV) ; Association Silmo ; Christian Dalloz S.A ; Financière Christian Dalloz ; Essilor of America (Etats-Unis) ; Essilor Suisse

Gérant : Sarl Gerco ; Sarl Tassera.

Philippe Germond

44 ans, coopté Administrateur le 31 janvier 2001

Président-Directeur général : Cegetel, SFR, Vivendi Net
Membre du Comité exécutif : Vivendi Universal

Administrateur : USA Networks

Vice-Président du Conseil de surveillance : Maroc Telecom.

Igor Landau

56 ans, coopté Administrateur le 31 janvier 2001

Membre du Directoire et Directeur Général : Aventis
Président du Conseil d'administration : Aventis Pharma ; CEDEP (Centre Européen d'Education Permanente)
Administrateur : Hoechst Ag ; Messer ; Rhodia ; IDI (Institut pour le Développement Industriel).

Alain-Claude Mathieu

39 ans, nommé Administrateur le 26 avril 1999

Olivier Pécoux

42 ans, coopté Administrateur le 31 janvier 2001
Associé-Gérant : Rothschild & Cie Banque
Associé-Gérant : Rothschild & Cie
Président du Conseil de Surveillance : Dufour Yachts
Membre du Conseil de Surveillance : Financière Rabelais,
Rothschild GmbH
Administrateur : Rothschild España, Rothschild Italia.

Bertrand Roy

Directeur Essilor Filiale France
46 ans, nomination proposée à l'Assemblée générale
du 3 mai 2001.
Administrateur : Transitions Optical Inc. (USA) ; Transitions

Optical Ltd (Irlande) ; Transitions Optical Holdings BV
(Pays-Bas) ; Transitions Optical Distribution Ltd (Irlande) ;
OLMIL (Inde).

René Thomas

72 ans, nommé Administrateur le 16 juin 1997
Mandat renouvelé le 27 avril 2000
Président d'honneur et administrateur : Banque Nationale
de Paris-Paribas
Administrateur : Banque Nationale de Paris
Intercontinentale ; Vivendi Universal ; Chargeurs ; Usinor ;
BNP-España SA (Espagne) ; Banque Marocaine pour le
Commerce et l'Industrie (Maroc) ; Union Bancaire pour le
Commerce et l'Industrie (Tunisie).

CONTROLE EXTERNE DE LA SOCIÉTÉ COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRES

Cabinet BEFEC-PRICE WATERHOUSE

Tour AIG - 34, place des Corolles
92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Date de nomination : 29 mai 1989
Renouvelé le 22 mai 1995 pour 6 ans

Gérard Dauge

22, avenue de la Grande Armée
75017 PARIS
Date de nomination : 23 mai 1989
Renouvelé le 22 mai 1995 pour 6 ans

SUPPLÉANTS

Gérard Dantheny

Tour AIG - 34, place des Corolles
92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Date de nomination : 29 mai 1989
Renouvelé le 22 mai 1995 pour 6 ans

Philippe Tissier

22, avenue de la Grande Armée
75017 PARIS
Date de nomination : 23 juin 1989
Renouvelé le 22 mai 1995 pour 6 ans

RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Nicole Micheletti

ESSILOR INTERNATIONAL
147, rue de Paris
94227 CHARENTON-LE-PONT CEDEX
Tél. 33 (0)1 49 77 42 16 - Fax 33 (0)1 49 77 43 24

RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 52 153 euros en 2000, dont 6 098 euros à des membres du Comité exécutif.

Le montant global des rémunérations et avantages versés au Comité exécutif est de 3 285 000 euros contre 2 886 000 euros en 1999. Il s'agit d'un montant brut avant prélèvements sociaux et impôts.

Les membres du Comité exécutif détiennent 76 376 options de souscription d'actions Essilor sur un total de 341 412 options restant à lever.

RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT- DIRECTEUR GÉNÉRAL

La rémunération annuelle du Président-Directeur général, Xavier Fontanet, représente un net de 247 439 euros, après impôt sur le revenu des personnes physiques de 196 822 euros et avant ISF.

Au 31 décembre 2000, Xavier Fontanet détenait 18 340 options de souscription d'actions dont 6 000 attribuées en 2000 et après levée de 25 options en 2000.

INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL

Le pourcentage du capital détenu personnellement par les membres du Conseil d'administration et par les membres du Comité exécutif est inférieur à 0,5 %.

Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

Xavier Fontanet, Président-Directeur général

ATTESTATIONS DES RESPONSABLES

Attestation du Responsable du document

A ma connaissance, les données du présent document de référence concernant le Groupe Essilor sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe. Elles ne comprennent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Paris, le 4 avril 2001

Xavier Fontanet

Attestation des Responsables du contrôle des comptes

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Essilor International et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans ce document de référence.

Fait à Paris, le 6 avril 2001

Cabinet BEFEC-PRICE WATERHOUSE,
Membre de PRICE WATERHOUSE COOPERS,
Représenté par Liliane TELLIER

Gérard DAUGE

Compagnie Régionale de Paris.

TABLEAU DE CONCORDANCE SELON L'INSTRUCTION D'APPLICATION DU RÈGLEMENT 98.01 DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE

I – Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes	
1.1 Nom et fonction du responsable du document	142
1.2 Attestation des responsables	142
1.3 Nom et adresse des contrôleurs légaux	141
1.4 Politique d'information	35 - 141
III – Renseignements de caractère général concernant le Groupe et son capital	
3.1 Renseignements de caractère général concernant le Groupe	128 - 129
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	130 - 134
3.3 Répartition actuelle du capital	33 à 34 - 50 à 52 - 135
3.4 Marché des titres de la Société	42 à 44
3.5 Dividendes	52 à 53
IV – Renseignements concernant l'activité du Groupe	
4.1 Présentation de la Société et du Groupe	3 à 32 - 47 à 48 - 136 à 137
4.3 Faits exceptionnels et litiges	138
4.4 Effectifs	38 à 39 - 138
4.5. Politique d'investissement	49
V – Patrimoine, situation financière et résultats	
5.1 Comptes consolidés du Groupe	55
5.2 Comptes sociaux	92
VI – Organes d'administration, de direction et de surveillance ..36 à 37 - 139 à 140	
6.2 Intérêts des dirigeants dans le capital	141
VII – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir	
7.1 Evolution récente	54
7.2 Perspectives d'avenir	54



En application de son règlement n° 98-01, la Commission des Opérations de Bourse a enregistré le présent document de référence le 12 avril 2001 sous le n° R.01-102.

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.